

Un exemplaire du présent prospectus provisoire a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada visées; toutefois, ce document n'est pas encore dans sa forme définitive aux fins de la vente de titres. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent être vendus avant que les autorités en valeurs mobilières n'aient visé le prospectus.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les titres décrits dans le présent prospectus ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites.

Les titres n'ont pas été ni ne seront enregistrés aux termes de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée, ou d'une loi sur les valeurs mobilières d'un État. Par conséquent, sauf dans la mesure permise par la loi, les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis et le présent prospectus ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de ces titres aux États-Unis.



PROSPECTUS PROVISOIRE DATÉ DU 6 MAI 2002

ÉMISSION AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION DE
MAXXCOM INC.

DE DROITS VISANT LA SOUSCRIPTION D'UN MAXIMUM DE
21 052 277 ACTIONS ORDINAIRES AU PRIX DE 1,60 \$ L' ACTION

Maxxcom Inc. (*Maxxcom* ou la *Société*) émet aux porteurs de ses actions ordinaires (les *actions ordinaires*) inscrits au registre à la fermeture des bureaux (heure de Toronto) le • 2002 (la *date de clôture des registres*) des droits cessibles (les *droits*) de souscription d'actions ordinaires, attestés par des certificats entièrement transférables (les *certificats de droits*). Chaque actionnaire a droit à 0,7634 droit pour chaque action ordinaire qu'il détient à la date de clôture des registres. Maxxcom® vise également par les présentes le placement des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits.

Chaque droit entier donne à son titulaire (un *titulaire de droits*) le droit de souscrire, au plus tard à 16 h (heure de Toronto) (l'*heure limite*) le • 2002 (la *date limite*), une action ordinaire entièrement libérée au prix de 1,60 \$ l'action (le *prix d'exercice*) pour chaque droit qu'il détient. **Les droits non exercés au plus tard à l'heure limite à la date limite seront nuls et n'auront aucune valeur.** La Compagnie Trust CIBC Mellon (l'*agent de souscription*) à ses bureaux au 199 Bay Street, Commerce Court West, Securities Level, Toronto (Ontario) Canada M5L 1G9 (le *bureau de souscription*), est l'agent de souscription pour la présente émission de droits. Les titulaires de droits (autres que les actionnaires inadmissibles (définis aux présentes)) peuvent exercer les droits en remettant les certificats de droits, dûment remplis et signés, ainsi que la somme de 1,60 \$ pour chaque action ordinaire souscrite, au bureau de souscription de la manière et selon les conditions énoncées au présent prospectus (le *privilege de souscription de base*). Le traitement des actionnaires qui ne sont pas des résidents du Canada est décrit à la sous-rubrique « Description de l'émission – Actionnaires inadmissibles ». La définition d'un actionnaire inadmissible est énoncée à la sous-rubrique « Description de l'émission – Émission des droits et certificats de droits ». Un titulaire de droits qui exerce la totalité de ses droits en souscrivant le nombre maximal d'actions ordinaires auquel il a droit peut souscrire des actions ordinaires supplémentaires, selon leur disponibilité (le *privilege de souscription supplémentaire*), au prix d'exercice. Voir « Description de l'émission – Privilège de souscription supplémentaire ».

Les épargnants éventuels doivent savoir que l'acquisition ou la disposition des titres décrits au présent prospectus peut avoir des incidences fiscales qui varient selon la situation particulière de chaque épargnant. Les épargnants éventuels devraient consulter leurs propres conseillers fiscaux à l'égard de ces incidences fiscales.

Prix d'exercice : 1,60 \$ l'action ordinaire

	Prix pour les titulaires de droits	Produit revenant à Maxxcom ⁽¹⁾⁽²⁾
Par action ordinaire	1,60 \$	1,56 \$
Total ⁽³⁾	33 683 643 \$	32 783 643 \$

- (1) Après déduction des frais (à l'exclusion des frais de sollicitation payables au placeur pour compte (défini ci-après)) de la présente émission de droits évalués à quelque 500 000 \$, qui seront payés sur les fonds généraux de la Société.
- (2) Si 21 052 277 droits sont exercés.
- (3) Le présent prospectus vise également le placement d'un maximum de • actions ordinaires qui seront émises à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation en règlement de certaines obligations envers elles. Voir « Restructuration du capital ».

Le principal actionnaire de Maxxcom, MDC Corporation Inc. (*MDC*), a exprimé son intention d'acquérir, au prix d'exercice, 15 625 000 actions ordinaires (ou 25 millions de dollars d'actions ordinaires).

Les actions ordinaires en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « MXX ». Le cours de clôture des actions ordinaires en circulation le 29 avril 2002, soit la dernière date à laquelle des actions ordinaires ont été négociées avant la date à laquelle Maxxcom a fixé le prix d'exercice, s'établissait à 1,75 \$. Le cours de clôture des actions ordinaires en circulation le 3 mai 2002, soit la dernière date à laquelle des actions ordinaires ont été négociées avant la date du présent prospectus, s'établissait à 1,90 \$. Voir « Fourchette des cours et volume des opérations ».

La Société a retenu les services de Griffiths McBurney & Associés (*le placeur pour compte*) aux fins de solliciter, pour compte, l'exercice des droits par les actionnaires admissibles (définis ci-après) aux termes du contrat de démarchage dont il est question à la rubrique « Arrangements en matière de conseils ».

Une demande a été présentée à la Bourse de Toronto visant l'inscription des droits à des fins de négociation à cette bourse jusqu'à midi (heure de Toronto) à la date limite et l'inscription des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits.

Un placement dans les actions ordinaires devrait être considéré comme étant spéculatif. Avant de souscrire des actions ordinaires, les acheteurs éventuels devraient examiner attentivement certains facteurs de risque. Voir « Facteurs de risque ».

Si un porteur d'actions ordinaires souhaite conserver son pourcentage actuel de propriété dans Maxxcom, dans l'hypothèse où tous les droits sont exercés, le porteur devrait acheter les actions ordinaires qu'il peut initialement souscrire aux termes des droits qui lui sont remis avec le présent prospectus. À défaut de ce faire et si les autres titulaires de droits exercent certains de leurs droits, le pourcentage actuel de propriété de ce porteur dans Maxxcom sera dilué par l'émission d'actions ordinaires aux termes de la présente émission de droits.

Certaines questions d'ordre juridique dans le cadre de la présente émission de droits seront examinées par Fogler, Rubinoff s.r.l. pour le compte de la Société et par Blake, Cassels & Graydon s.r.l. pour le compte du placeur pour compte.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DU PROSPECTUS	i	Achat et vente de droits	35
LA SOCIÉTÉ	1	Frais payables par les souscripteurs	35
Aperçu	1	Expiration des droits	35
Structure de l'entreprise	1	Négociation	35
ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	2	Dilution pour les actionnaires existants	35
Aperçu	2	AGENT DE SOUSCRIPTION ET AGENT	
Stratégie	2	CHARGÉ DES TRANSFERTS	35
Organisation et services à la clientèle	3	COMMENT UTILISER LES CERTIFICATS	
Modèle Perpetual Partnership™	6	DE DROITS	36
Gestion entrepreneuriale réussie	6	Généralités	36
Clients de longue date	7	Livraison du certificat de droits	36
Concurrence	7	Droits non exercés	36
Réglementation	7	Signatures	36
Litiges	8	Pour souscrire des actions ordinaires –	
RESTRUCTURATION DU CAPITAL	8	Formulaire 1	37
STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉE	9	Pour demander des actions ordinaires	
INFORMATION FINANCIÈRE		supplémentaires – Formulaire 2	37
CONSOLIDÉE CHOISIE	9	Pour vendre ou transférer des droits –	
INFORMATION FINANCIÈRE		Formulaire 3	37
TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE	10	Pour diviser, combiner ou échanger le certificat	
ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA		de droits – Formulaire 4	38
SITUATION FINANCIÈRE ET DES		Immatriculation et livraison des certificats	
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	11	d'actions	38
Survol	11	Réservation d'actions ordinaires	38
Trimestre terminé le 31 mars 2002		Aucune fraction d'actions	38
comparativement au trimestre terminé le		FOURCHETTE DES COURS ET VOLUME	
31 mars 2001	11	DES OPÉRATIONS	38
Exercice terminé le 31 décembre 2001		ACTIONNAIRES PRINCIPAUX	39
comparativement à l'exercice terminé le		RELEVÉ DES DIVIDENDES ET	
31 décembre 2000	14	POLITIQUE	39
Exercice terminé le 31 décembre 2000		PRÊTS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX	
comparativement à l'exercice terminé le		HAUTS DIRIGEANTS	39
31 décembre 1999	19	MEMBRES DE LA DIRECTION ET	
Nouvelles prises de position comptables	25	AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS	
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	26	DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	40
Comités du conseil	28	INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES	
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA		CANADIENNES	41
DIRECTION	28	Résidents du Canada	41
Tableau récapitulatif de la rémunération	28	Non-résidents du Canada	42
Options octroyées au cours de l'exercice terminé		FACTEURS DE RISQUE	42
le 31 décembre 2001	29	ARRANGEMENTS EN MATIÈRE DE	
Options levées au cours de l'exercice terminé le		CONSEILS	44
31 décembre 2001	30	CONTRATS IMPORTANTS	44
Contrats d'emploi	30	PLACEMENTS ANTÉRIEURS DE TITRES	45
Convention de gestion	31	PROMOTEUR	45
Rémunération des administrateurs	31	EXPERTS	45
DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS	31	Avis et questions d'ordre juridique	45
Actions ordinaires	32	Participation des experts	45
Actions privilégiées	32	VÉRIFICATEURS, AGENT DES	
RÉGIME D'OPTIONS D'ACHATS		TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA	
D' ACTIONS	32	TENUE DES REGISTRES	45
EMPLOI DU PRODUIT	33	DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS	
DESCRIPTION DE L'ÉMISSION DE		CIVILES	45
DROITS	33	ÉTATS FINANCIERS	47
Émission de droits et certificats de droits	33	ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU	
Privilège de souscription supplémentaire	33	PROMOTEUR	81
Actionnaires inadmissibles	34	ATTESTATION DU PLACEUR POUR	
Participations minimales	35	COMPTE	82
Livraison des droits par des intermédiaires	35		

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte suivant est un sommaire des principales caractéristiques du présent placement et devrait être lu conjointement avec les renseignements détaillés et les données et états financiers contenus ailleurs au présent prospectus. Les renvois à la « Société » ou à « Maxxcom » désignent Maxxcom Inc., société par actions de l'Ontario constituée le 2 novembre 1998 et, à moins que le contexte ne l'exige autrement, ses filiales. Certains autres termes utilisés au présent prospectus y sont définis ailleurs.

L'émission de droits

Émetteur :	Maxxcom Inc.
Actions en circulation :	À la fermeture des bureaux le 3 mai 2002, Maxxcom avait 27 575 401 actions ordinaires en circulation.
Émission :	Droits visant la souscription d'un maximum de 21 052 277 actions ordinaires.
Date de clôture des registres :	Le • 2002 (à la fermeture des bureaux (heure de Toronto)).
Prix d'exercice :	1,60 \$ l'action ordinaire.
Privilège de souscription de base :	Chaque titulaire de droits a le droit de souscrire une action ordinaire pour chaque droit entier qu'il détient au prix d'exercice au plus tard à l'heure limite à la date limite.
Privilège de souscription supplémentaire :	Un titulaire de droits qui souscrit le nombre maximal d'actions ordinaires auquel il a droit peut souscrire des actions ordinaires supplémentaires, selon leur disponibilité, au prix d'exercice (i) en remplissant le formulaire 2 du certificat de droits et (ii) en remettant le certificat de droits, ainsi que le paiement de ces actions ordinaires supplémentaires, au bureau de souscription au plus tard à l'heure limite à la date limite.
Émission de droits :	Les actionnaires recevront 0,7634 droit pour chaque action ordinaire détenue à la date de clôture des registres.
Actionnaires admissibles :	Les porteurs inscrits des actions ordinaires en circulation à la date de clôture des registres ayant une adresse inscrite au Canada ou qui sont des épargnants accrédités (<i>accredited investors</i>) au sens de la règle 501(a) de la <i>Regulation D</i> adoptée aux termes de la loi des États-Unis intitulée <i>Securities Act of 1933</i> , en sa version modifiée.
Produit brut :	Un maximum de 33 683 643 \$.
Frais estimatifs :	900 000 \$.
Échéance des droits :	Les droits non exercés au plus tard à l'heure limite (16 h (heure de Toronto)) à la date limite (le • 2002) seront nuls et n'auront aucune valeur.
Emploi du produit :	Le produit net estimatif de la souscription des actions ordinaires aux termes du présent placement de droits, déduction faite des frais estimatifs du placement, s'établira à un maximum de 32 783 643 \$. Maxxcom prévoit utiliser le produit net principalement pour s'acquitter d'obligations de paiements en fonction des bénéfices futurs dues à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation, le solde servant à réduire les

montants dus aux termes de sa facilité de crédit renouvelable de premier rang.

Inscription :

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto. Une demande a été présentée à la Bourse de Toronto pour l'inscription des droits à des fins de négociation à la Bourse de Toronto jusqu'à midi (heure de Toronto) à la date limite et pour l'inscription des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits.

Actionnaire principal :

MDC a exprimé son intention d'exercer des droits lui permettant d'acquérir 25 millions de dollars d'actions ordinaires.

Dilution pour les actionnaires existants :

Le pourcentage actuel de propriété dans Maxxcom des porteurs inscrits d'actions ordinaires qui n'exercent pas leurs droits sera dilué par l'émission d'actions ordinaires aux termes du présent placement.

Facteurs de risque :

Un placement dans les actions ordinaires est soumis à certains facteurs de risque que les acheteurs éventuels devraient examiner attentivement. Ces risques comprennent les suivants : (i) les incertitudes économiques; (ii) l'accès aux capitaux; (iii) la concurrence; (iv) la dépendance envers le personnel clé; (v) la consolidation des comptes; (vi) le risque de défaut de paiement à l'égard des comptes média; (vii) l'évaluation et la matérialisation du fonds commercial; (viii) la réalisation des actifs d'impôts futurs; (ix) les fluctuations du taux de change; (x) la relation avec l'actionnaire principal et (xi) l'absence de dividendes. Voir « Facteurs de risque ».

La Société

Maxxcom est la plus importante organisation de communications commerciales à services complets située au Canada. Ses partenaires fournissent une vaste gamme de services de communications à des clients en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Ces services incluent la publicité, le marketing direct, la gestion de banques de données, la promotion des ventes, les communications pour les entreprises, la recherche et la consultation, les dénominations et l'image de marque ainsi que le marketing interactif.

La Société dessert des clients dans une grande gamme de secteurs. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, les produits de consommation, les télécommunications et les services financiers ont été les secteurs qui ont le plus contribué au bénéfice brut de Maxxcom, à hauteur de 36 %, 18 % et 15 %, respectivement. Environ 67 % du bénéfice brut de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 provenaient des États-Unis, 25 % du Canada et le solde du Royaume-Uni.

Stratégie. La stratégie de Maxxcom centrée sur le client est de répondre à la demande croissante pour une gamme de services de communications commerciales plus étendue, ce qui permet à ses clients de cibler leurs consommateurs plus directement et de mesurer avec plus d'exactitude l'efficacité de leurs frais de commercialisation. Maxxcom fournit une gamme complète de services par l'entremise de deux genres d'équipes de services, chacune centrée sur un genre distinct de clients. Pour les clients qui préfèrent un « service tout en un », les sociétés dans l'équipe des communications intégrées de Maxxcom apportent des solutions intégrées et gèrent la cohérence des marques par l'entremise d'une vaste gamme de services de communications. Les sociétés dans l'équipe des services des communications spécialisées de Maxxcom sont centrées sur une discipline individuelle de communications et sont choisies par les clients qui recherchent une expertise approfondie dans cette discipline et qui ont choisi de gérer la cohérence de leurs marques à l'interne entre les services offerts par divers fournisseurs.

Organisation et services fournis à la clientèle. Maxxcom exerce ses activités par l'entremise de ses sociétés de services des communications intégrées et des communications spécialisées. Les sociétés faisant partie des services des communications intégrées de Maxxcom apportent aux clients des solutions utilisant une variété de services de communications commerciales. En analysant attentivement les exigences de chaque client, elles sélectionnent et combinent les services pertinents pour assurer une cohérence dans la diffusion de l'image et des marques du client. En comparaison, les sociétés de services des communications spécialisées sont centrées sur une discipline individuelle des

communications commerciales. Il existe la possibilité d'avoir des références bilatérales et des ventes croisées de services au sein de ces groupes de sociétés en raison de l'expertise, de complexité et de l'étendue des services que le client demande.

Les sociétés qui forment Maxxcom sont les suivantes :

Sociétés de services des communications intégrées

Allard Johnson Communications Inc.
Ambrose Carr Linton Carroll Inc.
Colle & McVoy, Inc.
Cormark MacPhee Communication Solutions (Canada) Inc.
Fletcher Martin Ewing LLC
Interfocus Group Limited
Mackenzie Marketing, Inc.
Margeotes/Fertitta + Partners LLC

Sociétés de services des communications spécialisées

Accent Marketing Services, L.L.C. (marketing direct/gestion de banques de données)
Accumark Promotions Group Inc. (promotion des ventes)
Bratskeir & Company, Inc. (communications pour les entreprises)
Bryan Mills Group Ltd. (communications pour les entreprises)
Chinnici Direct, LLC (marketing direct/gestion de banques de données)
Crispin Porter + Bogusky LLC (publicité)
ESource Drive to Web Marketing LLC (promotion des ventes)
Integrated Healthcare Communications, Inc. (recherche et consultation)
News Canada Inc. (communications pour les entreprises)
Northstar Research Partners Inc. (recherche et consultation)
Source Marketing LLC (promotion des ventes)
656712 Ontario Limited faisant affaire sous la raison sociale Strategies International (dénomination et image de marque)
TargetCom LLC (marketing direct/gestion de banques de données)
Veritas Communications Inc. (communications pour les entreprises)

Modèle Perpetual Partnership™. L'élément d'actif clé de l'industrie des communications commerciales, c'est les gens. Le modèle Perpetual Partnership™ de Maxxcom permet à la Société d'attirer de nouvelles entreprises et de retenir le talent entrepreneurial qui a fait le succès de ces entreprises.

Contrairement à plusieurs des groupeurs mondiaux importants, qui acquièrent généralement 100 % d'une cible d'acquisition, Maxxcom acquiert généralement entre 50,1 % et 80 % des entreprises de communications commerciales en plein essor. Les gestionnaires entrepreneuriaux de Maxxcom demeurent des propriétaires ou des « associés » avec un intérêt acquis à continuer leur succès. Selon le modèle Perpetual Partnership™, seuls les participants actifs dans l'entreprise sont des actionnaires et il y a une cession ordonnée des actions de ceux qui cessent d'être actifs dans l'entreprise en faveur des nouveaux membres de la direction, ce qui permet ainsi de retenir les générations futures de dirigeants des sociétés d'exploitation. La philosophie d'exploitation associée au modèle Perpetual Partnership™ en est une en vertu de laquelle Maxxcom fournit des services à valeur ajoutée à ses partenaires, les soutient, entretient leurs cultures uniques et leur offre une indépendance d'exploitation, des responsabilités et une liberté de création. En échange, Maxxcom leur demande d'atteindre des objectifs de croissance et de rentabilité et d'exercer leurs activités dans un environnement où s'exerce une concurrence pour les capitaux.

Gestion entrepreneuriale réussie. Les membres de la direction des sociétés d'exploitation de Maxxcom sont des entrepreneurs soucieux de croissance qui ont de solides antécédents dans la mise sur pied d'entreprises fructueuses. Les sociétés de Maxxcom exploitent leurs activités sous leurs propres marques établies de longue date. Aucun effort n'est déployé pour uniformiser les sociétés qui ont été acquises; Maxxcom cherche plutôt à accroître la capacité des gestionnaires au sein de chaque société.

Clients de longue date. Maxxcom a cultivé des relations de longue date avec ses clients en cernant et en développant des secteurs ou des créneaux qui ont été historiquement mal desservis par d'autres entreprises de services de communications commerciales. En outre, les liens d'affaires locaux et l'engagement personnel des gestionnaires des sociétés de Maxxcom sont essentiels. Dans la plupart des cas, un des propriétaires de la société d'exploitation de Maxxcom est également la principale personne ressource du client, ce qui accentue l'intensité et appuie la longévité des liens avec les clients de Maxxcom. Au 31 décembre 2001, le plus important client de la Société représentait environ 12 % du bénéfice brut de la Société.

Information financière consolidée choisie

L'information financière consolidée choisie présentée ci-après est tirée des états financiers consolidés et des notes y afférentes qui figurent ailleurs dans le présent prospectus, et elle doit être lue conjointement à ces derniers.

Données de l'état des résultats

	Pour les trimestres terminés les 31 mars		Pour les exercices terminés les 31 décembre		
	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	(Non vérifiés)		(Vérifiés)		
	(en milliers de dollars)				
Facturation brute.....	140 337	150 570	596 817	605 030	368 384
Coûts directs.....	<u>77 260</u>	<u>80 472</u>	<u>323 381</u>	<u>342 525</u>	<u>218 898</u>
Bénéfice brut.....	63 077	70 098	273 436	262 505	149 486
Frais d'exploitation.....	<u>56 771</u>	<u>60 833</u>	<u>240 888</u>	<u>216 483</u>	<u>121 609</u>
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges.....	6 306	9 265	32 548	46 022	27 877
Frais de restructuration et autres.....	--	--	14 200	--	--
Part des actionnaires sans contrôle ¹⁾	732	1 833	5 666	12 937	8 365
Amortissement.....	2 727	2 401	10 273	7 023	2 879
Intérêts, montant net.....	<u>2 100</u>	<u>1 310</u>	<u>6 456</u>	<u>1 675</u>	<u>109</u>
Bénéfice (perte) avant impôts et charges d'écart d'acquisition.....	747	3 721	(4 047)	24 387	16 524
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)....	<u>(62)</u>	<u>1 024</u>	<u>(2 565)</u>	<u>8 522</u>	<u>7 107</u>
Bénéfice (perte) avant les charges d'écart d'acquisition.....	809	2 697	(1 482)	15 865	9 417
Charges d'écart d'acquisition, déduction nette des impôts sur les bénéfices.....	--	<u>1 509</u>	<u>14 989</u>	<u>3 333</u>	<u>1 487</u>
Bénéfice (perte) net(te).....	<u>809</u>	<u>1 188</u>	<u>(16 471)</u>	<u>12 532</u>	<u>7 930</u>
Quote-part de Maxxcom du bénéfice d'exploitation avant les autres charges ²⁾	5 574	7 432	26 882	33 085	19 512

Données du bilan

	Aux 31 mars		Aux 31 décembre		
	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	(Non vérifiés)		(Vérifiés)		
	(en milliers de dollars)				
Actif à court terme	138 361	139 290	131 543	140 403	110 587
Total de l'actif	<u>411 602</u>	<u>390 344</u>	<u>404 773</u>	<u>367 912</u>	<u>218 812</u>
Passif à court terme.....	146 117	140 743	143 210	160 586	100 760
Passif à long terme.....	113 924	81 442	110 164	56 025	11 222
Part des actionnaires sans contrôle.....	<u>5 405</u>	<u>6 656</u>	<u>5 762</u>	<u>6 468</u>	<u>6 012</u>
	265 446	228 841	259 136	223 079	117 994
Capitaux propres	<u>146 156</u>	<u>161 503</u>	<u>145 637</u>	<u>144 833</u>	<u>100 818</u>
	<u>411 602</u>	<u>390 344</u>	<u>404 773</u>	<u>367 912</u>	<u>218 812</u>

Notes :

- ¹⁾ Représente les paiements faits à des actionnaires sans contrôle en vertu des conventions des actionnaires respectives et des ajustements à la situation des actionnaires sans contrôle.
- ²⁾ Représente le bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle. C'est ainsi que la Société désigne son bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (ou « BAIIA »).

LA SOCIÉTÉ

Aperçu

Maxxcom est la plus importante organisation de communications commerciales à services complets située au Canada. Ses partenaires fournissent une vaste gamme de services de communications à des clients en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Ces services incluent la publicité, le marketing direct, la gestion de banques de données, la promotion des ventes, les communications pour les entreprises, la recherche et la consultation, les dénominations et l'image de marque ainsi que le marketing interactif.

Maxxcom a été constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 2 novembre 1998. L'établissement principal et le siège social de la Société sont situés au 35A, avenue Hazelton, Toronto (Ontario) M5R 2E3, téléphone (416) 960-6090. L'adresse de courrier électronique de la Société est information@maxxcominc.com et son site Web est situé au www.maxxcominc.com. Les renseignements contenus dans le site Web de la Société ne sont pas, et sont réputés ne pas avoir été, intégrés aux présentes par renvoi.

Aux termes d'une réorganisation de l'entreprise en vigueur le 1^{er} mars 2000, MDC a transféré à la Société la quasi-totalité de sa participation dans le groupe de sociétés de communications et de marketing auparavant contrôlées par MDC (depuis 1994 au sein de la division des services de communication et de marketing de MDC) en échange de titres convertibles en actions ordinaires et d'une autre contrepartie. Le 23 mars 2000, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne visant le placement d'actions ordinaires. Immédiatement après le placement, MDC a conservé une participation d'environ 72 % dans Maxxcom. Depuis, la Société s'est agrandie par voie de croissance interne et d'acquisitions stratégiques. La Société possède actuellement 22 importantes sociétés de personnes, dont huit ont été acquises avant 1998, quatre ont été acquises ou lancées en 1998, trois en 1999, cinq en 2000 et deux ont été acquises en 2001.

Structure de l'entreprise

Le tableau suivant présente les principales filiales de la Société qui sont des sociétés d'exploitation ainsi que le pourcentage de titres ou de la participation comportant droit de vote de celles-ci dont la Société est propriétaire, directement ou indirectement, au 6 mai 2002 et le territoire de constitution ou de formation de ces filiales :

Dénomination de la filiale	Pourcentage des titres ou de la participation comportant droit de vote	Territoire de constitution ou de formation
Accent Marketing Services, L.L.C.	50,1	Delaware
Accumark Promotions Group Inc.	55,0	Ontario
Allard Johnson Communications Inc.	52,8	Ontario
Ambrose Carr Linton Carroll Inc.	100,0	Ontario
Bratskeir & Company, Inc.	100,0	Delaware
Bryan Mills Group Ltd.	68,0	Ontario
Chinnici Direct, LLC	80,0	Delaware
Colle & McVoy, Inc.	94,0	Minnesota
Cormark MacPhee Communication Solutions (Canada) Inc.	100,0	Ontario
Crispin Porter + Bogusky LLC	49,0	Delaware
eSource Drive to Web Marketing LLC	50,1	Delaware
Fletcher Martin Ewing LLC	70,0	Delaware
Integrated Healthcare Communications, Inc.	70,0	Ontario
Interfocus Group Limited	60,0	Angleterre
Mackenzie Marketing, Inc.	100,0	Delaware
Margeotes/Fertitta + Partners LLC	80,0	Delaware
News Canada Inc. ¹	100,0	Ontario
Northstar Research Partners Inc.	50,1	Ontario
Source Marketing LLC	81,5	New York
TargetCom LLC	80,0	Delaware
Veritas Communications Inc.	52,8	Ontario
656712 Ontario Limited faisant affaire sous la raison sociale « Strategies International »	85,0	Ontario

Note :

¹ En avril 2002, Maxxcom a conclu un contrat visant l'aliénation de sa participation dans News Canada Inc. sous réserve de certaines conditions.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Aperçu

Maxxcom est la plus importante organisation de communications commerciales à services complets située au Canada. Ses partenaires fournissent une vaste gamme de services de communications à des clients en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Ces services incluent la publicité, le marketing direct, la gestion de banques de données, la promotion des ventes, les communications pour les entreprises, la recherche et la consultation, les dénominations et l'image de marque ainsi que le marketing interactif.

La Société dessert des clients dans une variété de secteurs. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, les produits de consommation, les télécommunications et les services financiers ont été les secteurs qui ont le plus contribué au bénéfice brut de Maxxcom, représentant 36 %, 18 % et 15 % respectivement. Environ 67 % du bénéfice brut de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 provenaient des États-Unis, 25 % du Canada et le reste du Royaume-Uni.

Stratégie

Stratégie de compétition

La stratégie de Maxxcom centrée sur le client est de répondre à la demande croissante pour une gamme de services de communications commerciales plus étendue, ce qui permet à ses clients de cibler leurs consommateurs plus directement et de mesurer avec plus d'exactitude l'efficacité de leurs frais de commercialisation. Maxxcom fournit une gamme complète de services par l'entremise de deux genres d'équipes de services, chacune centrée sur un genre distinct de client. Pour les clients qui préfèrent un « service tout en un », les sociétés de l'équipe de services des communications intégrées de Maxxcom apportent des solutions intégrées et gèrent la cohérence des marques par l'entremise d'une vaste gamme de services de communications. Les sociétés des équipes de services des communications spécialisées de Maxxcom sont centrées sur une discipline individuelle de communications et sont choisies par les clients qui recherchent une expertise approfondie dans cette discipline et qui ont choisi de gérer la cohérence de leurs marques à l'interne entre les services offerts par divers fournisseurs.

Stratégie de croissance

La stratégie de croissance de Maxxcom est d'accélérer la croissance de ses sociétés d'exploitation au-delà de ce qu'elles auraient envisagé sans sa participation. Les ressources générales de Maxxcom viennent appuyer cette stratégie en fournissant des services de planification commerciale et stratégique, des services de conseil en fusions et acquisitions et des capitaux et en facilitant l'intégration et les alliances de vente croisée entre les sociétés de Maxxcom.

En plus d'investir dans la croissance de ses activités existantes, Maxxcom prévoit continuer de compter sur des acquisitions pour donner suite à sa stratégie de croissance. Maxxcom divise ses acquisitions en deux genres : les acquisitions groupées et les acquisitions de plates-formes. Les acquisitions groupées visent généralement l'achat d'une participation de 100 % dans des entreprises plus petites par des sociétés d'exploitation existantes de Maxxcom. Les acquisitions groupées répondent aux besoins des sociétés d'exploitation de Maxxcom d'élargir ou de compléter leurs offres de services ou leur couverture géographique. Les acquisitions de plates-formes fournissent à Maxxcom une plate-forme non négligeable pour des initiatives de croissance afin de constituer une agence à l'échelle nationale traitant les comptes nationaux.

Maxxcom, avec MDC avant la formation de Maxxcom, compte 20 ans d'antécédents prouvés dans l'acquisition d'entreprises dotées de dirigeants entrepreneuriaux qui ont des liens de longue date avec leurs clients. Lorsqu'elle évalue ces acquisitions éventuelles, la Société recherche des entreprises qui ont une

direction expérimentée, une clientèle de haute qualité et en croissance, une réputation d'excellence créative, un taux de croissance attirant et un historique de rentabilité. Le prix d'achat des acquisitions par la Société est généralement composé d'une contrepartie initiale pouvant atteindre 50 % du prix d'achat pour la portion de l'entreprise acquise (généralement une participation de 50,1 % à 80 %) et des paiements en fonction des bénéfices futurs (subordonnés à l'atteinte d'objectifs de bénéfices cibles convenus) pour le solde du prix d'achat. Les membres clés de la direction sont généralement visés par des conventions d'emploi dont la durée initiale est égale à la période de paiement en fonction des bénéfices futurs ou plus longue que celle-ci et qui comportent des clauses de non-concurrence et de non-sollicitation. La Société utilise les liquidités et les actions disponibles dans son capital pour régler le prix d'achat des acquisitions. Après la période de paiement en fonction des bénéfices futurs, les actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation ont souvent le droit d'offrir à Maxxcom le reste de leur participation dans la société. Voir « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation – Trimestre terminé le 31 mars 2002 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2001 – Liquidités et ressources en capital ».

Organisation et services à la clientèle

Maxxcom exerce ses activités par l'entremise de ses sociétés de services des communications intégrées et des communications spécialisées.

Sociétés de services des communications intégrées

Les sociétés qui font partie de l'entreprise des communications intégrées de Maxxcom livrent des solutions aux clients en utilisant une variété de services de communications commerciales. En analysant attentivement les exigences de chaque client, elles choisissent et combinent les services pertinents pour assurer une cohérence dans la diffusion de l'image et des marques du client. Comme les sociétés intégrées offrent une gamme complète de services, les solutions qu'elles apportent sont fonction du client, non des services. Par conséquent, la rentabilité est mesurée par client et non par service. Les sociétés de services des communications intégrées de la Société sont présentées ci-dessous.

Allard Johnson Communications Inc. En 1999, LBJ.FRB Communications Inc., société d'exploitation de Maxxcom depuis 1992, a fusionné avec Allard & Associés Inc. pour former Allard Johnson Communications Inc. (*Allard Johnson*). Allard Johnson est une agence de services de communications intégrées au Canada et fournit des services de publicité, de promotion des ventes, de marketing direct et des services interactifs dans les domaines des produits de consommation, des services financiers, de mieux-être et du marketing social. Ses clients comprennent Les Producteurs laitiers du Canada, Pfizer Canada, RBC Banque Royale et Wal-Mart.

Ambrose Carr Linton Carroll Inc. Ambrose Carr Linton Carroll Inc. (*ACLCL*) est une agence de services de communications intégrées au Canada et fournit des services de publicité, de promotion des ventes et de marketing collatéral, aux points de vente et direct pour plusieurs clients. Les clients de l'agence comprennent Acura, Harvey's, Hershey Canada, Honda, le Canada's Wonderland de Paramount, le Chalet Suisse et Toshiba. MDC a acquis ACLCL en 1992.

Colle & McVoy, Inc. Colle & McVoy, Inc. (*CMI*), fondée en 1935, est une agence de services de communications intégrées aux États-Unis et fournit des services de planification commerciale, de publicité, de communications pour les entreprises et de développement de l'efficacité des ventes. Ses clients comprennent 3M, CHS, le Minnesota Office of Tourism, Pfizer, Purina et Winnebago. CMI a été achetée par MDC en mars 1999.

Cormack MacPhee Communication Solutions (Canada) Inc. Cormack MacPhee Communication Solutions (Canada) Inc. (*Cormack*) a été mise sur pied en 1978 et a été acquise par MDC en 1994. Cormack est une agence de services de communications intégrées au Canada et fournit des services de publicité et de marketing direct à une vaste gamme de clients. Ses clients comprennent Bridgestone Firestone Canada, la Commission canadienne du blé et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario.

Fletcher Martin Ewing LLC. Fletcher Martin Ewing LLC (*Fletcher Martin*) a été fondée en 1979 et acquise par MDC en 1999. Fletcher Martin est une agence de services de communications intégrées aux États-Unis et fournit des services de consultation stratégique, de publicité, de promotion des ventes et de communications pour les entreprises. Ses clients comprennent Arby's, Cellular South, Mrs. Winner's/Lee's Chicken, Piccadilly Cafeterias, Precept Golf et le Suntory Water Group.

Interfocus Group Limited. Interfocus Group Limited (*Interfocus*) est une agence de services de communications intégrées au Royaume-Uni et fournit des services de consultation en matière de marque et de marketing, de publicité, de conception, de promotion des ventes, de marketing direct, de nouveaux media et de commandite. Ses clients comprennent Lloyds TSB, Panasonic, Scottish Life et Xerox. Maxxcom a acquis sa participation dans Interfocus en 2000.

Mackenzie Marketing, Inc. Mackenzie Marketing, Inc. (*Mackenzie Marketing*) a été fondée en 1997 et acquise par Maxxcom en 2000. Mackenzie Marketing est une agence de services de communications intégrées aux États-Unis et fournit des services de consultation stratégique, de publicité, de promotion des ventes et de communications pour les entreprises à des clients du secteur des services financiers principalement. Sa clientèle comprend American Express, Bank One Corporation, J.P. Morgan Chase, Transamerica Financial Institutions., U.S. Bancorp et Wells Fargo.

Margeotes/Fertitta + Partner LLC. Margeotes/Fertitta + Partners LLC (*Margeotes/Fertitta*) a été fondée en 1973 et acquise par MDC en 1998. Margeotes/Fertitta est une agence de services de communications intégrées aux États-Unis et fournit des services de publicité, de promotion des ventes et de communications pour les entreprises à des clients des secteurs des produits emballés, des services financiers, des services en ligne et du divertissement. Ses clients comprennent Bloomberg, Godiva Chocolatier, The McGraw Hill Companies, National Football League et Triton PCS.

Sociétés de services des communications spécialisées

Les sociétés des communications spécialisées de Maxxcom sont centrées sur une discipline de communications commerciales individuelles. Ces sociétés sont choisies par les clients pour l'étendue de leur expertise dans leurs disciplines respectives. Les communications spécialisées ont été traditionnellement appelés les composantes « hors média » de l'industrie des services de communications commerciales. Les sociétés de services des communications spécialisées de Maxxcom sont présentées ci-dessous.

Publicité

Crispin Porter + Bogusky LLC. Crispin Porter + Bogusky LLC (*Crispin Porter*), fondée en 1965, est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis et fournit des services de publicité à une vaste gamme de clients. Ses clients comprennent l'American Legacy Foundation, la campagne anti-tabac de l'État de Floride, IKEA et BMW Mini Cooper. Maxxcom a acquis sa participation dans Crispin Porter en 2001.

Marketing direct et gestion de banques de données

Accent Marketing Services, L.L.C. Accent Marketing Services, L.L.C. (*Accent*) a été fondée en 1992 et a été acquise par MDC en 1999. Accent est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis et fournit des services d'assistance, d'acquisition, de fidélisation et de satisfaction à l'égard de la clientèle, des solutions en matière de garantie prolongée et de marketing de contrat de service, ainsi que plusieurs autres services connexes par l'entremise d'un réseau de centres à la clientèle. Ses clients comprennent American Family Insurance, General Electric, Humana, Maytag, Murray Lawn Care, Sprint, US Cellular et Qwest.

Chinnici Direct, LLC. Fondée en 1980, Chinnici Direct, LLC (*Chinnici Direct*) est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis et fournit des services de marketing direct à des clients de divers secteurs. Ses clients comprennent Barnes & Noble, Chase Manhattan Bank, CNA Insurance, Pantone et Reed Exhibitions. Maxxcom a acquis sa participation dans Chinnici Direct en 2000.

TargetCom LLC. TargetCom LLC (*TargetCom*) a été constituée en 1988. TargetCom est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis. Elle fournit des services de marketing direct et de gestion de banques de données et se spécialise dans la diffusion très ciblée de messages significatifs et pertinents aux clients. Ses clients comprennent Allstate, ATA, Bally Total Fitness, Chicago Tribune, Fleet, GE, Household, Sears et US Cellular. Maxxcom a acquis sa participation dans TargetCom en 2000.

Promotion des ventes

Accumark Promotions Group Inc. Accumark Promotions Group Inc. (*Accumark*) est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises au Canada et fournit des services de marketing promotionnel, y compris des programmes de consultation stratégique, de commerce, de personnel des ventes et de promotion aux consommateurs, le merchandising en magasin et les documents aux points de vente, le marketing des services alimentaires et le marketing d'événements. Accumark a été acquise par MDC en 1993. Les clients comprennent Les Soupes Campbell, Kraft et Pfizer.

eSource Drive to Web Marketing LLC. Lancée en 2000, cette jeune entreprise concentre ses efforts pour attirer de nouveaux clients vers des sites de commerce électronique et pour encourager la fidélité des clients existants envers des marques de commerce électronique. Ses clients comprennent TD Waterhouse.

Source Marketing LLC. Source Marketing LLD (*Source*) est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis et fournit une gamme complète de services de marketing promotionnel, y compris des programmes de consultation stratégique, de personnel des ventes et de promotion aux consommateurs, le merchandising en magasin et les documents aux points de vente. Les clients de Source comprennent AOL, Beiersdorf, Clairol, Mattel et Schering Plough. MDC a acquis sa participation dans Source en 1998.

Communications pour les entreprises

Bratskeir & Company, Inc. Bratskeir & Company, Inc. (*Bratskeir*), créée en 1989, est une agence de services de communications spécialisées pour les entreprises aux États-Unis et dessert une vaste gamme de secteurs. Ses clients comprennent 1-800-Flowers.com, Bristol-Myers Squibb, ConAgra, Fox Sports, Hasbro Toys, Maybelline, Philips Petroleum et Unilever. Maxxcom a acquis Bratskeir en 2000.

Bryan Mills Group Ltd. Depuis sa création en 1978, Bryan Mills Group Ltd. (*Bryan Mills*) est une société de communications spécialisées pour les entreprises au Canada, fournissant des services de conception de rapports annuels, de publicité d'entreprise et documents de marketing, de communication numérique et de support multimédia pour les assemblées annuelles et les présentations aux investisseurs. Ses clients comprennent Alliance Atlantis, Co-operators, Four Seasons Resorts and Hotels et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. MDC a acquis sa participation dans Bryan Mills en 1989.

News Canada Inc. News Canada Inc. (*News Canada*) News Canada est une société de communications spécialisées pour les entreprises au Canada et fournit un soutien pour les communications pour les entreprises par l'entremise de messages éditoriaux sur mesure distribués à des milliers de publications. Ses clients comprennent Les Producteurs laitiers du Canada, Ressources naturelles Canada et une banque à charte canadienne. News Canada a débuté ses activités en 1981 et a été acquise par MDC en 1997. En avril 2002, Maxxcom a conclu un contrat visant l'aliénation de sa participation dans News Canada, sous réserve de certaines conditions.

Veritas Communications Inc. Lancée en 1993, Veritas Communications Inc. est une société de communications spécialisées pour les entreprises au Canada et fournit des communications spécialisées intégrées pour les entreprises et une expertise en relations avec les gouvernements à des organisations dans le secteur des soins de la santé et autres secteurs. Ses clients comprennent l'Association canadienne des conseillers en assurance et en finance, RoyNat Capital, la Société canadienne du sang et Merck Frosst Canada.

Recherche et consultation

Integrated Healthcare Communications, Inc. Integrated Healthcare Communications, Inc. (*IHC*) est une société de communications spécialisées pour les entreprises au Canada et fournit des services de formation médicale permanente aux médecins et à d'autres fournisseurs et consommateurs de services de soins de santé. Ses clients comprennent AstraZeneca, GlaxoSmithKline, Pfizer et Wyeth-Ayerst. IHC s'est jointe à Maxxcom en 1997.

Northstar Research Partners Inc. Northstar Research Partners Inc. (*Northstar*) a été fondée en 1998 et acquise par MDC en 1998. Northstar est une société de communications spécialisées pour les entreprises

au Canada et fournit des services d'étude de marché et de consultation à un groupe choisi de clients internationaux.

Dénominations et image de marque

Strategies International. Fondée en 1986 et acquise par MDC en 1992, Strategies International (*Strategies*) est une société de communications spécialisées pour les entreprises au Canada et fournit des services de dénomination et d'image de marque, y compris l'emballage, l'image de marque, la désignation, la signalisation et les documents connexes. Ses clients comprennent la Bank of Bermuda, McNeil Consumer Healthcare Products, Moosehead Breweries, Parmalat North America et Tim Horton's.

Modèle Perpetual Partnership™

L'élément d'actif clé de l'industrie des communications commerciales, c'est les gens. Perpetual Partnership™ de Maxxcom permet à la Société d'attirer de nouvelles entreprises et de retenir le talent entrepreneurial qui a fait le succès de ces entreprises.

Contrairement à plusieurs des groupes mondiaux importants, qui acquièrent généralement 100 % d'une cible d'acquisition, Maxxcom acquiert généralement seulement de 50,1 % à 80 % des entreprises de communications commerciales en croissance rapide. Les gestionnaires entrepreneuriaux de Maxxcom demeurent des propriétaires ou des « associés » avec un intérêt acquis à perpétuer le succès de leur entreprise. Selon le modèle de Perpetual Partnership™, seuls les participants actifs dans l'entreprise sont des actionnaires et il y a une cession ordonnée des actions de ceux qui cessent d'être actifs dans l'entreprise en faveur des nouveaux membres de la direction, ce qui permet ainsi de retenir les générations futures de dirigeants des sociétés d'exploitation. La philosophie d'exploitation associée au modèle Perpetual Partnership™ en est une en vertu de laquelle Maxxcom fournit des services à valeur ajoutée à ses partenaires, les soutient, entretient leurs cultures uniques et leur offre une indépendance d'exploitation, des responsabilités et une liberté de création. En échange, Maxxcom demande à ses partenaires d'atteindre des objectifs de croissance et de rentabilité et d'exercer leurs activités dans un environnement où il s'exerce une concurrence pour les capitaux.

Maxxcom a octroyé des options d'achat d'actions ordinaires aux hauts dirigeants des sociétés d'exploitation ainsi qu'aux employés de la prochaine génération. La direction de la Société croit que ces octrois aideront à aligner les intérêts des membres de la direction de ces sociétés d'exploitation et ceux de Maxxcom et encouragera les gestionnaires à travailler dans l'intérêt de toutes les sociétés d'exploitation de la Société, et que la combinaison de la propriété d'options et d'actions de Maxxcom et de la propriété d'actions des sociétés d'exploitation en vertu du modèle Perpetual Partnership™ apporte une structure de rémunération adéquatement équilibrée pour optimiser la croissance et la rentabilité de Maxxcom.

Gestion entrepreneuriale réussie

Les membres de la direction des sociétés d'exploitation de Maxxcom sont des entrepreneurs soucieux de croissance qui ont de forts antécédents dans la mise sur pied d'entreprises fructueuses. Les sociétés de Maxxcom exercent leurs activités sous leurs propres marques établies de longue date. Aucun effort n'est déployé pour uniformiser les sociétés qui ont été acquises. À la place, Maxxcom cherche à accroître la capacité des gestionnaires au sein de chaque société.

La capacité à attirer et à retenir des gens expérimentés et créatifs confère aux sociétés de Maxxcom la possibilité de livrer concurrence pour les clients, de les gagner et de les conserver. L'environnement qui existe dans les sociétés de Maxxcom est perçu par les membres de la direction comme étant une autre possibilité attirante pour les professionnels de l'industrie qui veulent travailler dans un milieu entrepreneurial et détenir une participation dans leur entreprise. Le programme Perpetual Partnership™ permet à Maxxcom de retenir des propriétaires antérieurs et également d'offrir une participation aux générations suivantes de la direction. Les propriétaires des sociétés d'exploitation de Maxxcom sont généralement assujettis à des contrats d'emploi qui comprennent des clauses de non-concurrence et de non-sollicitation.

Au 31 décembre 2001, la Société avait 2 148 employés, parmi lesquels 404 étaient situés au Canada, 1 664 aux États-Unis et 80 au Royaume-Uni.

Clients de longue date

Maxxcom a cultivé des relations de longue date avec ses clients en cernant et en développant des secteurs ou des créneaux qui ont été historiquement mal desservis par d'autres entreprises de services de communications commerciales. En outre, les liens d'affaires locaux et l'engagement personnel des gestionnaires des sociétés de Maxxcom sont essentiels. Dans la plupart des cas, un des propriétaires de la société d'exploitation de Maxxcom est également la principale personne ressource du client, ce qui accentue l'intensité et appuie la longévité des liens avec les clients de Maxxcom. Au 31 décembre 2001, le plus important client de la Société représentait environ 12 % du bénéfice brut de la Société.

Concurrence

L'industrie des communications commerciales est hautement compétitive. La direction de Maxxcom croit que le modèle Perpetual Partnership™, notamment les capacités de création de valeur de ses ressources générales et la composition des services de ses diverses sociétés d'exploitation lui donnent un avantage concurrentiel dans l'industrie.

Les sociétés d'exploitation de Maxxcom livrent concurrence pour des acquisitions dans l'industrie des communications et du marketing hautement fragmentée à des groupeurs mondiaux importants tels que Omnicom Group Inc., Interpublic Group of Companies, Inc., WPP Group plc, Publicis Group SA et Havas Advertising. Maxxcom compte sur les caractéristiques de son modèle d'affaires Perpetual Partnership™, dont la chance pour les propriétaires de conserver une participation dans l'entreprise en exploitation et une indépendance opérationnelle pour livrer concurrence à l'égard de nouvelles acquisitions et les obtenir, et pour attirer et retenir du personnel professionnel expérimenté et talentueux.

Chacune des sociétés d'exploitation de Maxxcom doit faire face à des sociétés de communications commerciales multinationales importantes œuvrant au Canada ou aux États-Unis ou les deux, de même qu'à plusieurs petites agences qui exercent des activités dans seulement un ou plusieurs pays ou marchés locaux. Les sociétés d'exploitation de la Société doivent exercer une concurrence à ces autres sociétés pour maintenir les relations existantes avec leurs clients et pour obtenir de nouveaux clients et de contrats.

Les sociétés d'exploitation de Maxxcom livrent concurrence à ce niveau en cernant et en développant des secteurs ou des créneaux qui ont été historiquement mal desservis par d'autres entreprises de services de communications commerciales. Ces créneaux incluent les activités régionales de sociétés multinationales et nationales dotées de budgets de marketing de taille moyenne.

Les sociétés de services des communications intégrées de Maxxcom apportent des solutions intégrées et gèrent la cohérence des marques du client grâce à une vaste gamme de services de communications, incluant à la fois la publicité et les services non traditionnels. Les sociétés de services des communications spécialisées de Maxxcom exercent une concurrence principalement en offrant à leurs clients une expertise approfondie dans une discipline des communications commerciales spécialisées. Maxxcom tire également avantage des références bilatérales et des ventes croisées de services fondées sur l'expertise, la complexité et l'étendue des services que les clients demandent.

La capacité d'une société de se battre pour des nouveaux clients est touchée dans certains cas par la politique que suivent plusieurs publicitaires et spécialistes en marketing de ne pas permettre à leurs agences de représenter des comptes qui entrent en concurrence dans le même marché. Par conséquent, l'augmentation de la taille d'une société peut limiter sa capacité à obtenir certains nouveaux clients. Dans la plupart des cas, cependant, le maintien cohérent par Maxxcom des sociétés d'exploitation indépendantes et distinctes a permis à la Société de représenter des clients concurrents.

Réglementation

Au Canada, l'industrie des communications commerciales est réglementée par les gouvernements fédéral et provinciaux et des organismes d'autoréglementation. Le régime réglementaire est conçu principalement pour assurer la véracité et l'impartialité dans la publicité, mais il existe également des lois et des règlements concernant la publicité de produits spécifiques tels que la nourriture, les médicaments, les boissons alcoolisées et le tabac ainsi que la publicité destinée aux enfants.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et Industrie Canada participent à la réglementation de la publicité. Les lois fédérales pertinentes incluent la *Loi sur la concurrence* (Canada) qui interdit la publicité fausse ou trompeuse et les sollicitations de télémarketing déloyales, qui réglemente les concours, les loteries, les jeux et certaines offres de produits et qui prévoit la responsabilité des sociétés, de leurs administrateurs et de leurs dirigeants. Le *Code canadien des normes de la publicité*, qui est la base du système d'autoréglementation de l'industrie de la publicité, est complété par les normes établies par les associations de média et de publicité. De plus, les réseaux de télévision et les autres médias ont adopté des normes régissant les publicités qu'ils diffusent ou publient.

Aux États-Unis, la Société est assujettie aux articles 5 et 12 de la loi des États-Unis intitulée *Federal Trade Commission Act*, (la *Loi FTC*) qui réglemente la publicité dans tous les médias et interdit la diffusion de publicité déloyale, trompeuse, fausse et prêtant à confusion. La Loi FTC accorde à la Federal Trade Commission le pouvoir de rechercher des publicitaires et des agences qui diffusent des publicités interdites et d'imposer des sanctions civiles, des mesures de réparation pour les consommateurs, des redressements par injonction et d'autres mesures.

Litiges

La Société n'est pas impliquée dans des actions en justice qui sont importantes pour elle. À la connaissance de la direction, aucune action en justice importante pour la Société n'est envisagée.

RESTRUCTURATION DU CAPITAL

La présente émission de droits est réalisée dans le cadre d'un plan de restructuration du capital (la *restructuration du capital*) de la Société. La restructuration du capital comprend :

- i) une aide financière de MDC de 25 millions de dollars constituée d'un prêt-relais de 25 millions de dollars par MDC à Maxxcom dans l'attente de la souscription par MDC de 25 millions de dollars en actions ordinaires à l'exercice des droits qui lui sont accordés aux termes de la présente émission de droits, laquelle servira à rembourser le montant en capital du prêt-relais. Voir « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation – Trimestre terminé le 31 mars 2002 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2001 - Liquidités et ressources en capital »;
- ii) la modification de certaines modalités de chacune des facilités de crédit renouvelable de premier rang de Maxxcom et de chacun des arrangements de prêt mezzanine;
- iii) la négociation de modifications aux obligations relatives aux paiements en fonction des bénéfices futurs que Maxxcom a à l'égard de certains de ses actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation, de sorte que ces obligations seront réglées partiellement en espèces et partiellement en actions ordinaires qui seront visées par le présent prospectus.

Dans le cadre de la modification de certaines modalités des arrangements de prêt mezzanine de Maxxcom, le prix d'exercice du bon de souscription visant l'acquisition d'actions ordinaires antérieurement octroyé au bailleur de fonds aux termes de cette facilité sera réduit de 9 \$ l'action à 2,50 \$ l'action. Voir « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation – Trimestre terminé le 31 mars 2002 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2001 - Liquidités et ressources en capital ».

STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉE

La structure du capital de Maxxcom au 31 décembre 2001 est résumée dans le tableau suivant, compte non tenu de l'émission des actions ordinaires à l'exercice des droits et au 31 mars 2002, compte non tenu et compte tenu de l'émission des actions ordinaires à l'exercice des droits :

	Au 31 décembre 2001, compte non tenu <u>de l'exercice des</u> <u>droits</u> (Vérifiés) (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Au 31 mars 2002, compte non tenu de <u>l'exercice des droits</u> (Non vérifiés)	Au 31 mars 2002, compte tenu de l'exercice des <u>droits</u> (Non vérifiés) ¹⁾
Dettes à long terme.....	<u>108 023</u>	<u>110 816</u>	<u>78 032</u>
Capitaux propres			
Action ordinaires.....	141 832	141 832	174 616
(autorisé : illimité).....			
Actions ordinaires.....	Néant	Néant	Néant
(autorisé : illimité).....			
Surplus d'apport.....	474	474	474
Gain ou perte de change cumulatif.....	9 915	9 625	9 625
Bénéfices non répartis (déficit).....	<u>(6 584)</u>	<u>(5 775)</u>	<u>(5 775)</u>
Total des capitaux propres.....	<u>145 637</u>	<u>146 156</u>	<u>178 940</u>
Total du capital.....	<u>253 660</u>	<u>256 972</u>	<u>256 972</u>

Note :

¹⁾ Compte tenu de l'exercice de 21 052 277 droits.

INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE CHOISIE

L'information financière consolidée choisie présentée ci-après est tirée des états financiers consolidés et des notes y afférentes qui figurent ailleurs dans le présent prospectus, et elle doit être lue conjointement à ces derniers.

Données de l'état des résultats

	Pour les trimestres terminés les 31 mars		Pour les exercices terminés les 31 décembre		
	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	(Non vérifiés)			(Vérifiés)	
	(en milliers de dollars)				
Facturation brute.....	140 337	150 570	596 817	605 030	368 384
Coûts directs.....	<u>77 260</u>	<u>80 472</u>	<u>323 381</u>	<u>342 525</u>	<u>218 898</u>
Bénéfice brut.....	63 077	70 098	273 436	262 505	149 486
Frais d'exploitation.....	<u>56 771</u>	<u>60 833</u>	<u>240 888</u>	<u>216 483</u>	<u>121 609</u>
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges.....	6 306	9 265	32 548	46 022	27 877
Frais de restructuration et autres.....	--	--	14 200	--	--
Part des actionnaires sans contrôle ¹⁾	732	1 833	5 666	12 937	8 365
Amortissement.....	2 727	2 401	10 273	7 023	2 879
Intérêts, montant net.....	<u>2 100</u>	<u>1 310</u>	<u>6 456</u>	<u>1 675</u>	<u>109</u>
Bénéfice (perte) avant impôts et charges d'écart d'acquisition.....	747	3 721	(4 047)	24 387	16 524
Impôts sur les revenus (recouvrement).....	<u>(62)</u>	<u>1 024</u>	<u>(2 565)</u>	<u>8 522</u>	<u>7 107</u>
Bénéfice (perte) avant les charges d'écart d'acquisition.....	809	2 697	(1 482)	15 865	9 417
Charges d'écart d'acquisition, déduction nette des impôts sur les bénéfices.....	--	<u>1 509</u>	<u>14 989</u>	<u>3 333</u>	<u>1 487</u>
Bénéfice (perte) net(te).....	<u>809</u>	<u>1 188</u>	<u>(16 471)</u>	<u>12 532</u>	<u>7 930</u>
Quote-part de Maxxcom du bénéfice d'exploitation avant les autres charges ²⁾	5 574	7 432	26 882	33 085	19 512

Données du bilan

	Aux 31 mars		Aux 31 décembre		
	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	(Non vérifiés)			(Vérifiés)	
	(en milliers de dollars)				
Actif à court terme	138 361	139 290	131 543	140 403	110 587
Total de l'actif	<u>411 602</u>	<u>390 344</u>	<u>404 773</u>	<u>367 912</u>	<u>218 812</u>
Passif à court terme	146 117	140 743	143 210	160 586	100 760
Passif à long terme	113 924	81 442	110 164	56 025	11 222
Part des actionnaires sans contrôle	<u>5 405</u>	<u>6 656</u>	<u>5 762</u>	<u>6 468</u>	<u>6 012</u>
	265 446	228 841	259 136	223 079	117 994
Capitaux propres	<u>146 156</u>	<u>161 503</u>	<u>145 637</u>	<u>144 833</u>	<u>100 818</u>
	<u>411 602</u>	<u>390 344</u>	<u>404 773</u>	<u>367 912</u>	<u>218 812</u>

Notes :

- 1) Représente des paiements faits à des actionnaires sans contrôle en vertu des conventions des actionnaires respectives et des ajustements à la situation des actionnaires sans contrôle.
- 2) Représente le bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle. C'est ainsi que la Société désigne son bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (ou « BAIIA »).

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

	Premiers trimestres terminés les 31 mars		Deuxièmes trimestres terminés les 30 juin		Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Quatrièmes trimestres terminés les 31 décembre	
	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action)							
Bénéfice brut	70 098	57 364	71 123	64 368	64 479	65 722	67 736	75 051
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	9 265	9 691	8 186	11 522	7 697	11 462	7 400	13 347
Frais de restructuration et autres	-	-	-	-	12 650	-	1 550	-
Bénéfice (perte) avant les charges d'écart d'acquisition	2 697	3 358	1 925	4 026	(5 705)	3 849	(399)	4 632
Bénéfice (perte) net(te) pour la période	1 188	2 856	433	3 236	(16 123)	2 990	(1 969)	3 450
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	5 454	5 110	4 818	5 877	1 862	5 937	5 549	6 279
Bénéfice (perte) par action avant les charges d'écart d'acquisition	0,10	0,14	0,07	0,16	(0,21)	0,15	(0,01)	0,18
Bénéfice (perte) de base et dilué par action	0,05	0,12	0,02	0,13	(0,60)	0,12	(0,07)	0,13
Marge brute d'autofinancement par action (en circulation et après dilution)	0,21	0,21	0,18	0,23	0,07	0,24	0,21	0,24

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'analyse suivante porte sur le rendement d'exploitation de Maxxcom pour les trimestres terminés les 31 mars 2002 et 2001 et les exercices terminés les 31 décembre 2001, 2000 et 1999. Cette analyse du rendement financier et de la situation financière de la Société doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de Maxxcom qui figurent ailleurs dans le présent prospectus, sur lesquels elle est fondée.

Survol

La Société a été constituée en 1980 et les activités qu'elle exerce étaient auparavant exercées par la division Communications and Marketing Services de MDC. Dans le cadre d'une réorganisation corporative entrée en vigueur le 1^{er} mars 2000 (la « réorganisation »), MDC a transféré à la Société la totalité ou presque de la participation de MDC dans les entreprises de cette division. Le 23 mars 2000, la Société a effectué un placement initial d'actions ordinaires. Immédiatement après ce placement, MDC conservait une participation de 72 % dans Maxxcom. Au 3 mai 2002, MDC détenait 74,2 % des actions ordinaires en circulation. La Société a pris de l'expansion grâce à une croissance interne et à des acquisitions stratégiques. Elle compte actuellement 22 sociétés partenaires importantes, dont huit ont été acquises avant 1998, quatre ont été acquises ou démarrées en 1998, trois en 1999, cinq en 2000 et deux en 2001.

Trimestre terminé le 31 mars 2002 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2001

Résultats d'exploitation

Voici un résumé de l'information financière consolidée choisie :

(en milliers de dollars)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>\$</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Bénéfice brut	63 077	70 098 \$	(7 021)		(10,0)
Frais d'exploitation	56 771	60 833	(4 062)		(6,7)
% du bénéfice brut	90,0 %	86,8 %			
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	6 306	9 265	(2 959)		(31,9)
% du bénéfice brut	10,0 %	13,2 %			
BAIIA (bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle)	5 574	7 432	(1 858)		(25,0)
% du bénéfice brut	8,8 %	10,6 %			

Le « bénéfice brut » de la Société est égal à la « facturation brute », moins le recouvrement de certains frais qui sont généralement classés comme des frais imputables au client. La facturation brute reflète tous les montants facturés par la Société, c'est-à-dire les commissions gagnées sur la publicité dans les médias, les honoraires tirés de tous les autres services fournis, et le recouvrement des frais engagés (par exemple, le temps média et le matériel et les services de production). Généralement, le bénéfice brut, plutôt que la facturation brute, est considéré comme la mesure des produits la plus appropriée pour les entreprises comme Maxxcom. Il est en ainsi parce que la facturation brute peut varier grandement selon le volume des frais imputables aux clients, lequel a en bout de ligne très peu d'incidence sur le bénéfice brut.

Le bénéfice brut de la Société s'est établi à 63,1 M\$ pour le trimestre, soit 10 % de moins que les 70,1 M\$ inscrits au premier trimestre de 2001. La diminution du bénéfice brut pour le trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2001 découle principalement de la baisse de la demande de services de publicité, de gestion de bases de données et de marketing interactif, surtout aux États-Unis et au Royaume-Uni, en raison du climat économique. Sur une base organique, la diminution de 9,7 % du bénéfice brut pour le trimestre reflète les mêmes influences économiques sur les É.-U. et le R.-U., mais elle est compensée en partie par les activités canadiennes qui ont enregistré une croissance organique de 9,8 % pour la même période.

La croissance organique positive des entreprises canadiennes sur douze mois a donné lieu à un changement dans la répartition géographique du bénéfice brut. Du bénéfice brut consolidé pour le trimestre, 29 % a été tiré du Canada, 67 % des É.-U. et 4 % du R.-U. La répartition au premier trimestre de 2001 s'établissait à 24 %, 68 % et 8 %, respectivement.

Durant le premier trimestre de 2002, la composition de la clientèle de la Société est demeurée sensiblement la même qu'au premier trimestre de 2001. En comparaison avec la répartition de la clientèle pour l'exercice terminé en décembre 2001, celle du trimestre rend compte d'une légère augmentation des clients du secteur des produits pharmaceutiques et d'une légère baisse du bénéfice brut tiré des clients du secteur de l'agriculture.

La diminution de 7 % des frais d'exploitation résulte des changements dans les coûts de production et autres frais d'exploitation. Le montant en dollars des coûts de production est demeuré à peu près identique à celui inscrit au premier trimestre de 2001, mais représente une plus grande partie du bénéfice brut que ce n'était le cas à la même période en 2001. Cette situation s'explique par le changement dans la combinaison des services, les demandes des clients de la Société étant passées des services de média aux services « hors média », c'est-à-dire aux services de marketing. Ces coûts de production relativement plus élevés ont été plus qu'annulés par une diminution majeure des autres composantes des frais d'exploitation. Les frais liés au personnel ont perdu près de 11 % au cours de ce trimestre comparativement au premier trimestre de 2001, rendant compte des avantages découlant des réductions de coûts amorcées en vertu du programme de restructuration mis en œuvre pendant la seconde moitié de 2001. L'effet des facteurs susmentionnés sur le bénéfice brut et les frais d'exploitation a donné lieu à des marge d'exploitation de 10 % pour le trimestre contre 13,2 % à la même période l'exercice précédent.

L'amortissement s'est accru approximativement de 14 % ou 0,3 M\$ au cours du trimestre comparativement au résultat enregistré en 2001. Cette hausse résulte de l'amortissement des coûts associés au règlement final des facilités de crédit et aux acquisitions faites en 2001.

Au premier trimestre de 2002, les intérêts débiteurs ont augmenté de 60 % ou 0,8 M\$ comparativement à ceux inscrits en 2001 par suite du plus haut niveau d'emprunts ainsi que du coût d'emprunt plus élevé. Les emprunts accrus découlent des acquisitions faites en 2001, ainsi que du financement de la contrepartie d'acquisition différée payée en 2001. Le coût d'emprunt a monté par suite de l'émission de la débenture garantie subordonnée de 40 M\$ en juillet 2001.

Par suite de l'adoption de nouvelles recommandations comptables le 1^{er} janvier 2002, tel qu'il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires, l'écart d'acquisition de la Société n'est plus amorti. Il fera désormais l'objet chaque année d'un test de dépréciation en comparaison avec les justes valeurs marchandes. Les tests de dépréciation transitoires en application des nouvelles

recommandations comptables seront effectués durant l'exercice et, le cas échéant, toute perte de valeur initiale sera imputée aux bénéfices non répartis d'ouverture.

Le bénéfice attribuable aux actionnaires sans contrôle pour le trimestre courant a diminué de 1,1 M\$ par rapport au même trimestre en 2001 pour s'établir à 0,7 M\$. La baisse résulte principalement du fait qu'une proportion plus élevée du bénéfice a été tirée de filiales qui ont enregistré des résultats plus faibles. La société détient une participation importante dans certaines de ces filiales et dans d'autres, une participation plus petite. La Société a également recouvré d'actionnaires sans contrôle des pertes qui avaient été totalement prises en charge par elle au cours de trimestres précédents. Ces recouvrements résultent du retour de certaines filiales à la rentabilité.

Les impôts à recouvrer au cours du trimestre rendent compte du fait qu'une partie des bénéfices a été imposée à des taux réels plus bas tandis que certaines déductions aux taux réels réguliers ont avantage la Société.

Le bénéfice net pour le trimestre s'est établi à 0,8 M\$ comparativement à un bénéfice avant les charges d'écart d'acquisition de 2,7 M\$ pour le trimestre comparable de 2001. Cette baisse est attribuable aux postes susmentionnés.

Liquidités et ressources en capital

Les espèces et quasi-espèces ont diminué, passant de 25,9 M\$ au 31 décembre 2001 à 18,7 M\$ au 31 mars 2002. Les variations importantes des flux de trésorerie survenues pendant le trimestre sont détaillées ci-après.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation du fonds de roulement, ont atteint 1,6 M\$ pour le premier trimestre de 2002 contre 5,5 M\$ à la même période en 2001. De cette baisse de 3,9 M\$, une somme de 1,6 M\$ était liée au financement des frais de restructuration à payer de l'exercice précédent, tandis que le solde était attribuable principalement à une baisse des résultats. L'augmentation du fonds de roulement hors caisse au cours du trimestre traduit l'accumulation de nouveaux projets qui se produit habituellement au cours du premier trimestre, mais cette année, celle-ci est accentuée par la base inférieure à la normale du quatrième trimestre.

Les activités d'investissement ont consommé 4,2 M\$ au cours du premier trimestre de 2002 contre 43,4 M\$ à la même période en 2001. Cette diminution s'explique surtout par l'absence de nouvelles acquisitions et des paiements minimaux de contrepartie d'acquisition différée au cours du trimestre. Les activités d'investissement pour le trimestre terminé le 31 mars 2001 comprennent des sommes au comptant à payer au 31 décembre 2000 relativement à des acquisitions antérieures et rend également compte de l'acquisition de la participation dans Crispin Porter. Les dépenses en immobilisations de 2,6 M\$ et de 3,1 M\$ au cours des premiers trimestres de 2002 et 2001, respectivement, se rapportent principalement aux centres de service à la clientèle ouverts et administrés par Accent.

Les activités de financement ont été grandement réduites durant le premier trimestre de 2002, se chiffrant à 2,7 M\$ comparativement à 30,8 M\$ en 2001. Les activités de financement, ainsi que les soldes de caisse, sont utilisés habituellement pour financer les activités d'investissement qui, comme il est décrit ci-dessus, ont beaucoup diminué au cours du premier trimestre de 2002. L'augmentation est aussi due, dans une large mesure, à l'utilisation de facilités de filiales, comme celle d'Accent, pour financer les nouvelles immobilisations acquises durant les neuf premiers mois de 2001. Au cours du premier trimestre de 2001, du financement supplémentaire a été obtenu au moyen d'un placement privé de 10 M\$ de titres souscrits par une filiale en propriété exclusive de MDC. Également pendant le premier trimestre de 2001, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a payé 1,6 M\$ pour racheter 197 100 actions ordinaires.

En vertu des modalités de la facilité de crédit de premier rang renouvelable et de la débenture garantie subordonnée de Maxxcom, la Société est tenue de maintenir certains ratios financiers. Au 31 décembre 2001, la Société satisfaisait à ces clauses restrictives. Le 31 mars 2002, la Société a conclu une entente avec ses prêteurs modifiant certaines dispositions de la facilité de crédit de premier rang et de

la débenture garantie subordonnée. Cette entente permet à la Société de respecter les clauses restrictives. En vertu de l'entente, la Société a convenu de modifier de 9 \$ à 2,50 \$ l'action le prix d'exercice des bons émis antérieurement pour la souscription de 1 349 850 actions ordinaires qui ont été octroyés aux porteurs de débentures. Ces modifications ont été acceptées et MDC s'est engagée à fournir à la Société 25 M\$ en fonds supplémentaires. Cette somme, qui devrait être avancée à la Société au cours du deuxième trimestre de 2002, sera initialement versée sous la forme d'un billet payable sur demande non garanti, en attendant la réalisation de cette émission de droits. Ce billet sera subordonné à la facilité de crédit et à la débenture garantie subordonnée et portera intérêts au taux de 2,5 % par année. Il est prévu que MDC souscrira 25 M\$ d'actions ordinaires en vertu de cette émission de droits, et que ces actions seront payées au moyen du remboursement du montant de capital de ce prêt. Le produit de 25 M\$ devrait servir principalement à financer certaines obligations de paiement différé et à réduire la dette bancaire. Se reporter à la rubrique intitulée « Restructuration du capital ».

En général, la Société n'a pas besoin de capitaux pour financer le fonds de roulement, mais elle en a besoin pour faciliter sa croissance au moyen d'acquisitions, pour financer les obligations de paiement différé et, à une date future, pour financer les droits de vente de certains actionnaires sans contrôle. L'objectif de croissance de la Société est donc en grande partie tributaire de la possibilité qu'a la Société d'emprunter et/ou d'avoir accès aux capitaux propres, et du moment auquel elle peut le faire. Se reporter à la « Accès aux capitaux » sous la rubrique « Facteurs de risque ». Compte tenu de la situation économique actuelle et de la nature prudente des marchés financiers, la direction de la Société croit qu'il est sage de ralentir le rythme de ses acquisitions et de n'acheter que lorsqu'une entreprise présente une valeur exceptionnelle et cadre tout à fait avec la stratégie de la Société. La Société ne prévoit pas verser de dividendes dans un avenir rapproché. Elle a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance à long terme.

Exercice terminé le 31 décembre 2001 comparativement à l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Résultats d'exploitation

Voici un résumé de l'information financière consolidée choisie :

(en milliers de dollars)

	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>\$</u>	<u>Variation</u> <u>%</u>
Bénéfice brut	273 436	262 505	10 931	4,2
Frais d'exploitation	240 888	216 483	24 405	11,3
% du bénéfice brut	88,1 %	82,5%		
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	32 548	46 022	(13 474)	(29,3)
% du bénéfice brut	11,9 %	17,5%		
BAIIA (bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle)	26 882	33 085	(6 203)	(18,7)
% du bénéfice brut	9,8 %	12,6%		
Frais de restructuration	14 200	-	14 200	-

Bénéfice brut

L'année 2000 a été probablement la meilleure année pour les dépenses de publicité aux É.-U., mais elle a été suivie immédiatement par ce qui peut être considéré comme l'une des pires années de tous les temps pour le secteur des communications commerciales. Ce contraste marqué de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités est le facteur le plus omniprésent dont il faut tenir compte dans la comparaison des résultats d'exploitation de la Société pour 2001 et 2000.

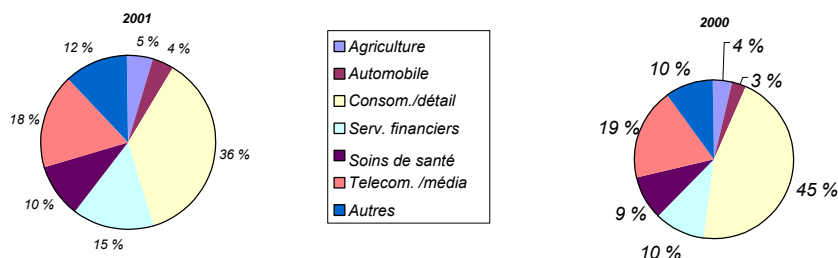
Pour 2001, le bénéfice brut de la Société affiche une hausse de 4,2 % ou 10,9 M\$ comparativement à celui enregistré en 2000. Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs compensatoires décrits ci-après.

Les entreprises acquises en 2001 ont ajouté environ 12 M\$ au bénéfice brut. En 2001, la Société a réalisé une acquisition de plate-forme majeure, soit sa participation dans Crispin Porter, agence de publicité de Miami gagnante de plusieurs prix. La Société a également procédé à de nombreuses acquisitions groupées en 2001, dont la plus importante est Interfocus Technology Limited (auparavant, Grange Advertising Limited), une agence de services intégrés située à Londres, en Angleterre, qui a été achetée comme complément à Interfocus, acquise en 2000 par la Société.

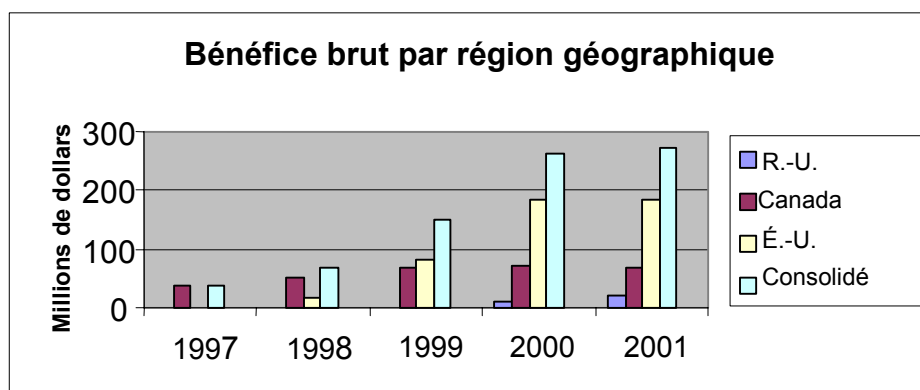
Le dollar américain et la livre sterling ont été forts en 2001 et ont eu entre autres effets bénéfiques d'accroître de près de 8 M\$ le bénéfice brut en dollars canadiens de la Société, calculé aux taux de change moyens pour 2001 comparativement à 2000.

La comparaison des douze mois d'exploitation en 2001 et en 2000 des entreprises exploitées par la Société à la fin de 2001 montre que, sur une base pro forma, le bénéfice brut a diminué de 7 % environ en glissement annuel. Cette baisse rend compte de l'effet du recul de l'économie sur les marchés de la Société, avant les événements du 11 septembre 2001 et encore davantage après ceux-ci, alors que l'économie a été en expansion pendant presque toute l'année 2000. Le ralentissement économique a été ressenti par les exploitations de la Société tant aux É.-U. qu'au R.-U. Cependant, malgré les tendances, les exploitations canadiennes de la Société ont enregistré une croissance organique pro forma de près de 6 %. Par le passé, la société a toujours affiché le bénéfice brut trimestriel le plus élevé au cours de son quatrième trimestre. Pour le quatrième trimestre de 2001, le bénéfice brut des services américains de publicité de la Société a chuté de plus de 40 % en glissement annuel. Cette forte diminution reflète le fait que les clients, ne sachant pas trop comment réagir après les événements du 11 septembre, ont réduit leur investissement dans de nouvelles créations. De plus, les alertes à l'anthrax sur le territoire américain au cours du même trimestre ont entraîné la réduction ou l'élimination de nombreuses campagnes de publicité directe.

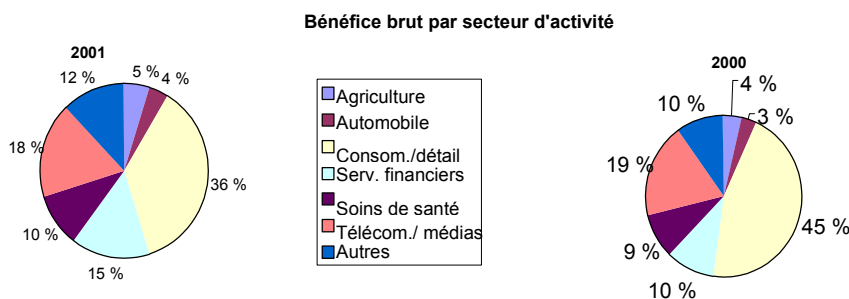
Certains aspects de la composition du bénéfice brut de Maxxcom ont beaucoup changé en 2001. Le bénéfice brut en dollars tiré des services de publicité a diminué d'environ 10 %, malgré l'ajout du spécialiste de la publicité, Crispin Porter, au début de 2001. Inversement, le bénéfice brut tiré des services « hors média », comme le marketing direct et la promotion des ventes, s'est accru de 12 % approximativement, résultant en l'augmentation de 4 % du bénéfice brut global. Maxxcom cherchera à maintenir sa combinaison cible de services dans la proportion suivante : 30 % pour la publicité et 70 % pour les services de marketing. Cette répartition correspond étroitement à la combinaison des dépenses en matière de services des clients. La combinaison réelle des services dont la Société tire son bénéfice brut variera de temps à autre en fonction des acquisitions et des changements dans les clients et leurs besoins. La répartition du bénéfice brut de la Société par service est présentée dans les graphiques ci-dessous :



La composition géographique du bénéfice brut n'a pas tellement changé; il n'y a eu qu'une légère baisse du bénéfice brut provenant des É.-U., en raison surtout des effets favorables des acquisitions et du taux de change. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, 67 % du bénéfice brut de la Société provenait des activités aux É.-U., 25 % des activités au Canada et 8 % des activités au R.-U. En 2000, la proportion était de 70 % aux É.-U., 27 % au Canada et 3 % pour les activités nouvellement acquises au R.-U. Le bénéfice brut par région s'établit comme suit :



Maxxcom compte toujours un grand nombre de clients, y compris de nombreuses entreprises de taille appréciable et des marques connues. Les dix clients les plus importants de Maxxcom ont compté pour moins d'un tiers du bénéfice brut en 2001. Comme le montrent les graphiques suivants, le bénéfice brut de Maxxcom par secteur d'activité client est bien diversifié et, comparativement à 2000, il repose moins sur les dépenses des secteurs de la consommation et de la vente au détail.



Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation comprennent les frais de production de la publicité et du matériel promotionnel qui ne sont pas imputables par nature, les salaires et les avantages sociaux, les frais d'occupation et les autres frais administratifs généraux. En 2001, les frais d'exploitation ont atteint 240,9 M\$, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à 2000. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse.

Comme le bénéfice brut, les frais d'exploitation se sont accrus par suite des effets de taux de change. Ils ont augmenté de 7 M\$ par rapport à 2000 grâce à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling en 2001. De plus, les entreprises acquises en 2001 ont ajouté des frais d'exploitation de près de 9 M\$ en 2001.

Cependant, les frais d'exploitation, mesurés selon la base pro forma susmentionnée en vertu de laquelle le bénéfice brut a diminué de 7 %, sont demeurés inchangés en glissement annuel. Les coûts relatifs au personnel, la composante la plus importante des frais d'exploitation, et les coûts d'occupation ont fléchi du premier au dernier trimestre de 2001, mais en retard par rapport à la baisse du bénéfice brut pendant la même période. De plus, comme l'accent dans les services fournis est passé de la publicité au marketing, ou aux services « hors média », le coût du matériel et des services utilisés pour le travail de production de la promotion a augmenté par rapport au bénéfice brut.

Bénéfice d'exploitation avant les autres charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, le bénéfice d'exploitation avant les autres charges a diminué de 29,3 %, passant de 46 M\$ en 2000 à 32,5 M\$. En pourcentage du bénéfice brut, le bénéfice d'exploitation a atteint 11,9 % en 2001 contre 17,5 % en 2000. Trois facteurs principaux expliquent ces baisses.

Premièrement, les dépenses de la clientèle ont diminué en 2001. Le volume d'activité a baissé, car de nombreux clients ont reporté, diminué ou éliminé des programmes. Les nouvelles occasions d'affaires ont été également plus rares. Deuxièmement, comme il a été mentionné ci-dessus, les types de services offerts en 2001 rendent compte d'un changement dans le choix des clients, ceux-ci optant pour des services plus faciles à mesurer directement. En même temps, les clients sont devenus plus sensibles au prix qu'ils paient pour les services, ce qui a occasionné en général une réduction de la marge bénéficiaire, le secteur se livrant à une forte concurrence pour obtenir un moins grand nombre de projets. Enfin, la capacité de la Société de réduire ses frais d'exploitation, particulièrement les coûts fixes comme les frais liés à l'occupation, a généralement été en retard par rapport à la baisse du bénéfice brut, diminuant encore une fois les profits réalisés en bout de ligne.

Bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle (« BAIIA »)

La Société définit le BAIIA comme le résultat net du « bénéfice d'exploitation avant les autres charges », moins la « part des actionnaires sans contrôle », tel qu'il est présenté dans ses états des résultats. La direction de la Société est d'avis que le flux de trésorerie, tel qu'il est défini par le BAIIA, constitue une mesure appropriée du rendement d'exploitation de la Société, compte tenu de l'augmentation des charges d'écart d'acquisition hors caisse associées aux acquisitions de la Société et de l'importance de la participation des actionnaires sans contrôle à la rentabilité des diverses entreprises en exploitation.

En 2001, le BAIIA de Maxxcom a atteint 26,9 M\$ contre 33,1 M\$ en 2000. En pourcentage du bénéfice brut, le BAIIA s'est chiffré à 9,8 % pour l'exercice courant comparativement à 12,6 % en 2000, traduisant ainsi l'effet des mêmes facteurs mentionnés ci-dessus qui ont eu une incidence sur les marges d'exploitation.

Frais de restructuration et autres

Au cours du troisième trimestre, la Société a élaboré et mis en application un plan visant l'abandon de certaines activités et la réduction des frais d'exploitation fixes. Il a été décidé de i) fermer et vendre certaines filiales qui offrent des services au secteur de la technologie, ii) céder les activités de relations avec

les investisseurs exercées dans un marché précis, et iii) réduire le coût salarial et le coût d'occupation de certaines filiales de services de communications intégrées.

La décision d'abandonner ces activités et de réduire les coûts susmentionnés a résulté en l'inscription de frais de restructuration et autres avant impôts de 14,2 M\$ pour les deux derniers trimestres de 2001. Les frais s'ajoutent aux charges non-récurrentes de 1,6 M\$ reliées surtout aux primes de départ, engagées au cours du semestre terminé le 30 juin 2001.

Les frais de restructuration et autres, qui s'établissent à 14,2 M\$ en 2001, comprennent des charges décaissées estimatives se rapportant principalement aux indemnités de départ et aux frais de fermeture d'installations totalisant 9,3 M\$ et des moins-values hors caisse ou des charges estimatives relatives aux immobilisations et autres éléments d'actif de 4,9 M\$. Au 31 décembre 2001, 5,4 M\$ environ de ces frais étaient impayés et inclus dans les charges à payer. En relation avec ces décisions, une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 9,5 M\$ a été radiée au troisième trimestre de 2001. En 2001, la Société a enregistré une diminution nette de ses effectifs de 170 personnes environ, compte non tenu du personnel du centre d'appels, ou 14,5 % des effectifs autres que du centre d'appels en 2000. Les économies annuelles réalisées grâce à ce programme sont estimées à 15 M\$.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 3,3 M\$ environ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable aux activités acquises en partie en 2000 ou acquises en 2001, à l'expansion des activités du centre de service à la clientèle d'Accent, et à l'amortissement accru découlant des frais associés aux facilités de crédit qui ont été soldées l'exercice précédent.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont augmenté par suite du niveau plus élevé d'emprunts ainsi que du coût d'emprunt pondéré plus élevé. La hausse des emprunts découle de l'activité d'acquisition menée pendant la dernière moitié de 2000 ainsi qu'en 2001, mais aussi du financement des contreparties d'acquisition différées en 2001. Le coût d'emprunt a monté en raison de l'émission de la débenture subordonnée de 40 M\$ en juillet 2001.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle a diminué, passant de 12,9 M\$ en 2000 à 5,7 M\$ en 2001. Elle est demeurée une imputation aux résultats, malgré l'effet des frais de restructuration et autres engagés aux troisième et quatrième trimestres de 2001. Dans plusieurs cas, la Société a assumé en totalité la partie de ces frais attribuable à des actionnaires sans contrôle de certaines entreprises. Il est possible qu'au cours de périodes futures, lorsque ces entreprises généreront des bénéfices, la Société puisse recouvrer ces pertes à même le bénéfice qui serait autrement attribuable à ces actionnaires sans contrôle.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel de 63,4 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 rend compte du montant important de frais de restructuration et autres déductibles est imposable dans les compétences où les taux d'imposition sont élevés, compensé par une tranche importante des bénéfices qui est imposable à des taux relativement peu élevés.

Charges d'écart d'acquisition

Les charges d'écart d'acquisition, déduction nette des impôts sur les bénéfices, ont atteint 15 M\$ en 2001 contre 3,3 M\$ en 2000. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, les charges d'écart d'acquisition, avant les impôts et la moins-value de 9,5 M\$, ont augmenté de 2,2 M\$ pour se chiffrer à 5,5 M\$ comparativement à 2000. Cette hausse est attribuable à l'écart d'acquisition supplémentaire acquis en 2000 et 2001, y compris les augmentations liées aux contreparties d'acquisition différées à payer à la fin de 2000.

Bénéfice (perte) net(te)

La perte nette pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 a atteint 16,5 M\$ contre un bénéfice net de 12,5 \$ en 2000. Cette baisse est le résultat net des postes mentionnés ci-après.

En 2001, le résultat dilué par action avant les charges d'écart d'acquisition a diminué pour se chiffrer à une perte de 0,06 \$ par action comparativement à un résultat de 0,63 \$ en 2000, tandis que le résultat dilué par action a diminué, passant d'un bénéfice de 0,50 \$ en 2000 à une perte de 0,62 \$ en 2001.

Risque de change et risque de taux d'intérêt

Afin de réduire la position de change, la Société s'efforce d'emprunter des fonds dans la devise dans laquelle les fonds seront utilisés et le flux de trésorerie pour le service de cette dette sera généré. Par conséquent, une grande partie de la dette à long terme de la Société est libellée en dollars US.

Exercice terminé le 31 décembre 2000 comparativement à l'exercice terminé le 31 décembre 1999

Résultats d'exploitation

Voici un résumé de l'information financière consolidée choisie :

(en milliers de dollars)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>	<u>\$</u>	<u>Variation</u>
				<u>%</u>
Bénéfice brut	262 505	149 486	113 019	75,6
Frais d'exploitation	216 483	121 609	94 874	78,0
% du bénéfice brut	82,5%	81,4%		
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	46 022	27 877	18 145	65,1
% du bénéfice brut	17,5%	18,6%		
BAIIA (bénéfice d'exploitation avant les autres charges, moins la part des actionnaires sans contrôle)	33 085	19 512	13 573	69,6
% du bénéfice brut	12,6%	13,1%		

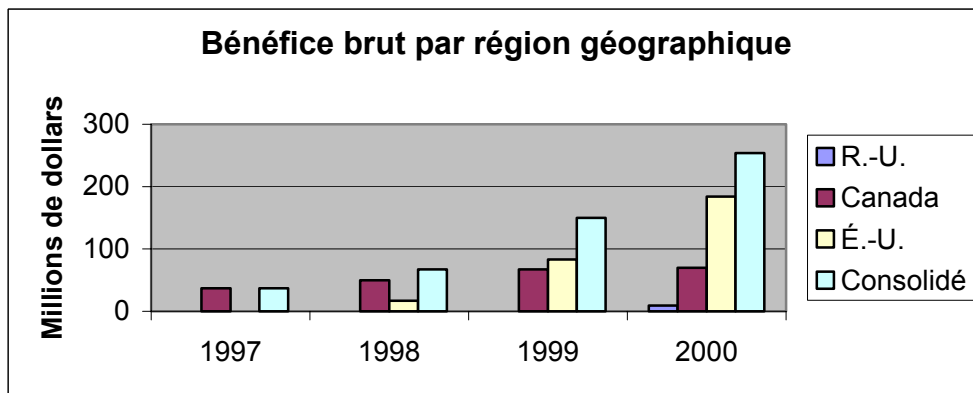
Bénéfice brut

Le bénéfice brut de la Société a augmenté de 113 M\$ en 2000, soit une hausse de 76 % par rapport à 1999. De cette somme, 46,1 M\$ étaient attribuables à la croissance interne, 27,5 M\$, aux acquisitions faites en 2000, et le solde, à l'effet d'un exercice complet d'exploitation des entreprises acquises en 1999. Sur une base pro forma, en comparant l'exploitation sur douze mois tant en 2000 qu'en 1999 des entreprises détenues à la fin de 2000, les produits se sont améliorés de 19 % environ en glissement annuel. La Société a effectué deux acquisitions de plate-forme importantes en 2000 : une participation de 60 % dans les activités intégrées d'Interfocus, la première filiale au R.-U. de la Société, ainsi qu'une participation de 80 % dans le spécialiste du marketing direct, TargetCom, société située à Chicago. De plus, la Société a ajouté à ses

sociétés partenaires existantes sept acquisitions groupées de diverses tailles et elle a financé le démarrage d'une entreprise faisant partie du secteur des services de marketing direct interactif.

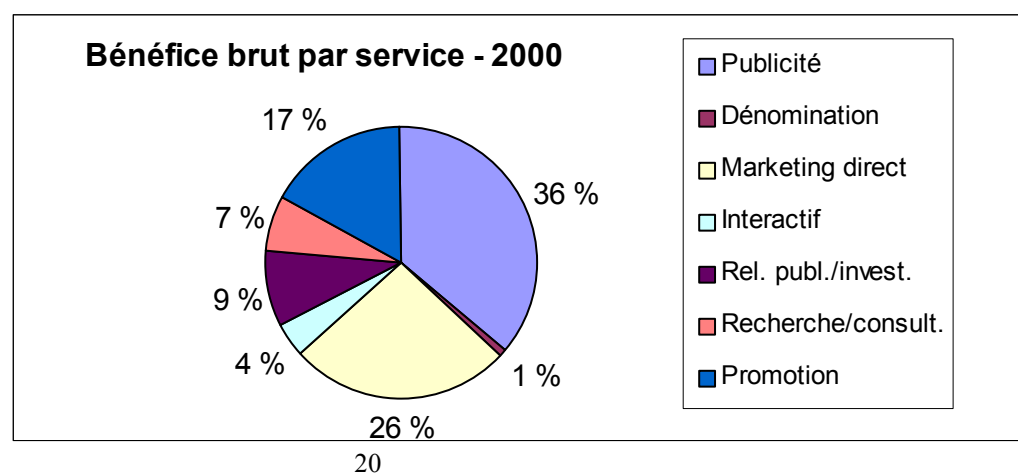
Plusieurs facteurs ont animé la croissance interne de la Société. La croissance a résulté d'une hausse appréciable du bénéfice brut tiré des services « hors média », comme le marketing direct, la promotion des ventes et la consultation, tandis que les services de publicité ont également enregistré une hausse notable avec l'ajout d'Interfocus au cours du dernier tiers de l'exercice. Sur une base pro forma, les exploitations américaines de la Société, à l'exception de CMI, ont inscrit une hausse de 7 % environ supérieure au taux de croissance moyen prévu pour le secteur et, dans la plupart des cas, la hausse a même été encore plus élevée. Les produits supplémentaires contribués par ces entreprises provenaient de clients existants ainsi que de nouveaux clients. En tant que groupe, sur une base pro forma, les entreprises canadiennes n'ont pas affiché une croissance semblable en glissement annuel. La croissance de certaines de ces entreprises a découlé des produits tirés de nouveaux projets. D'autres ont été mises à l'épreuve par des facteurs comme les gels des dépenses par le gouvernement, en raison des élections qui se sont tenues à l'automne au Canada, et les fusions et les réorganisations de clients.

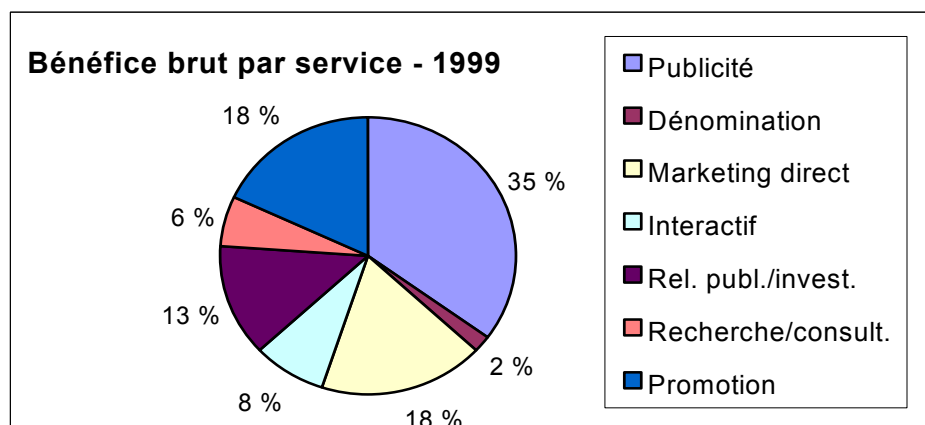
Les acquisitions effectuées par la Société pendant l'exercice et l'expansion rapide des entreprises américaines existantes sont les raisons sous-tendant le grand changement dans les composantes géographiques du bénéfice brut de la Société. Le bénéfice brut par région s'établit comme suit :



Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, 70 % du bénéfice brut de la société provenait des activités américaines, 27 %, des activités canadiennes, et 3 % de la nouvelle exploitation acquise au Royaume-Uni. En 1999, 55 % était attribuable aux activités américaines et 45 %, aux activités canadiennes.

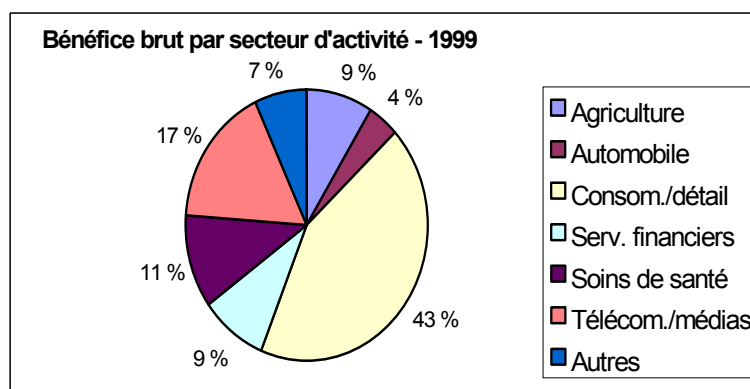
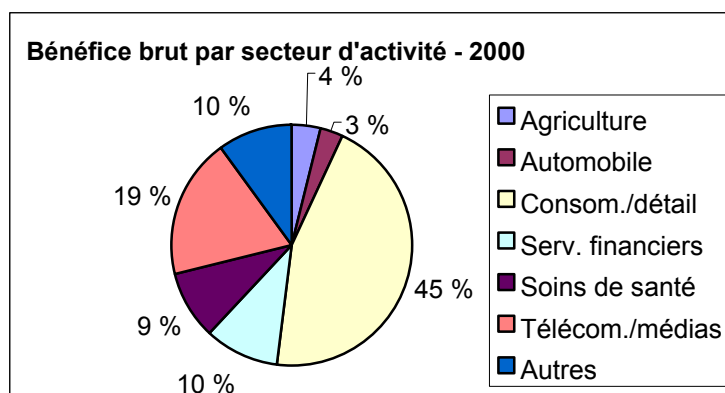
Les acquisitions comme celle de TargetCom ont accru la part du marketing direct dans les services offerts en 2000 comparativement à 1999, tandis que la composante relations publiques et relations avec les investisseurs, surtout exercée au Canada, a diminué en proportion. La répartition du bénéfice brut de la Société par service en 2000 comparativement à 1999 est présentée dans les graphiques suivants :





Maxxcom a continué de chercher à faire des acquisitions qui lui permettent de maintenir la combinaison cible de services, c'est-à-dire 30 % de services de publicité et 70 % de services « hors média ». Cette répartition correspond tout à fait à la combinaison des dépenses en matière de services des clients et procure à la Société un solide revenu de base « hors média » qui devrait mieux résister à tout effet d'un ralentissement économique sur le bénéfice brut. La combinaison réelle des services dont la Société tire son bénéfice brut variera de temps à autre en fonction des acquisitions et des changements dans les clients et leurs besoins.

Maxxcom a de nombreux clients, y compris un grand nombre de marques connues. Le client le plus important de Maxxcom compte pour 7 % environ de l'apport au bénéfice brut en 2000. La répartition du bénéfice brut par secteur d'activité client ci-dessous montre une bonne diversification de la clientèle, notamment du fait qu'en 2000, moins de 5 % du bénéfice brut a été tiré des clients point.com. La combinaison des facteurs comme le décaissement par région, la grande diversité des secteurs et l'importante clientèle a minimisé pour la Société le risque associé à la concentration de la clientèle.



Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont composés des frais de publicité et de production du matériel promotionnel qui ne sont pas imputables aux clients, ainsi que des salaires et des avantages sociaux, des coûts d'occupation et autres frais administratifs généraux. En 2000, plusieurs facteurs, autres que l'incidence des acquisitions, ont entraîné une augmentation relative de ces frais.

Les frais administratifs généraux de la Société ont diminué, s'établissant à 2 % environ du bénéfice brut en 1999 contre 1,6 % en 2000; par contre, en dollars, ces frais ont augmenté de 1,3 M\$ sur douze mois. En prévision du placement initial de la Société en mars 2000, et par suite de la réalisation de ce placement, la Société a engagé des frais de personnel et des frais supplémentaires.

Les entreprises en exploitation acquises en 2000 ont généralement enregistré des frais relatifs moins élevés en pourcentage du bénéfice brut que les entreprises existantes de la Société. Ce facteur positif a été en partie annulé par l'augmentation relative des frais d'exploitation de CMI, en particulier, et dans une moindre mesure, de certaines des plus petites entreprises canadiennes.

Bénéfice d'exploitation avant les autres charges

Le bénéfice brut, qui s'est chiffré à 27,9 M\$ en 1999, a grimpé à 46 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 65 %. Cette augmentation est largement tributaire de l'accroissement susmentionné des produits.

En pourcentage du bénéfice brut, la marge bénéficiaire d'exploitation a légèrement diminué, passant de 18,6 % en 1999 à 17,5 % en 2000. Deux facteurs principaux sous-tendent cette baisse : premièrement, la hausse des frais du siège social du fait que la Société est devenue une société ouverte et, deuxièmement, le rythme plus lent de la diminution des dépenses faites par CMI par rapport aux niveaux réduits des produits enregistrés au début de 2000.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 55 %, passant de 8,4 M\$ en 1999 à 12,9 M\$ en 2000, les partenaires de la société participant directement à la croissance des bénéfices. Cette hausse a résulté de l'excellent rendement de filiales de la Société non détenues en propriété exclusive et des acquisitions faites en 2000.

BAIIA

Le BAIIA de Maxxcom a augmenté de 70 %, passant de 19,5 M\$ en 1999 à 33,1 M\$ en 2000, par suite principalement des acquisitions de 2000 et de la forte croissance interne. En pourcentage du bénéfice brut, le BAIIA s'est établi à 12,6 % en 2000 contre 13,1 % en 1999. Ce rendement rend compte de l'effet des facteurs susmentionnés.

Amortissement

L'amortissement a bondi de 2,9 M\$ en 1999 à 7 M\$ en 2000 en raison de l'activité d'acquisition menée pendant l'exercice courant ainsi que de l'effet de l'inclusion des résultats d'une année complète d'exploitation des entreprises acquises en 1999.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, déduction nette des intérêts créditeurs, ont augmenté, passant de 1,6 M\$ en 1999 à 1,7 M\$ en 2000. Cette hausse résulte surtout de l'accroissement des emprunts en relation avec les acquisitions faites en 2000, ainsi que de ceux se rapportant à l'investissement dans Accent.

Charges d'écart d'acquisition

En autant que possible, la Société a structuré ses acquisitions de manière à assurer la déductibilité de l'écart d'acquisition. En 2000, l'amortissement de l'écart d'acquisition a monté à 4,2 M\$, avant les avantages fiscaux, comparativement à 1,8 M\$ en 1999. Cette hausse résulte des acquisitions faites en 2000 ainsi que de l'inclusion des résultats d'un exercice complet d'exploitation des entreprises acquises en 1999.

Charge d'impôts

Le taux d'imposition réel sur les bénéfices de Maxxcom pour 2000, avant les charges d'écart d'acquisition, s'est établi à 35 % contre 43 % en 1999. Cette réduction a découlé d'un changement favorable dans la répartition géographique des bénéfices tirés des filiales en exploitation et de la mise en place d'une structure du capital plus efficace en 2000.

Bénéfice net

Le bénéfice net a bondi de 58 %, passant de 7,9 M\$ en 1999 à 12,5 M\$ en 2000. Ce rendement exceptionnel est le résultat net des postes susmentionnés.

Le bénéfice dilué par action avant les charges d'écart d'acquisition s'est établi à 0,63 \$ contre 0,40 \$ en 1999, soit une hausse de 58 %, tandis que le bénéfice dilué par action a grimpé de 52 %, passant de 0,33 \$ en 1999 à 0,50 \$ en 2000.

Risque de change et risque de taux d'intérêt

Afin de réduire la position de change, la Société s'efforce d'emprunter des fonds dans la devise dans laquelle les fonds seront utilisés et le flux de trésorerie pour le service de cette dette sera généré. Par conséquent, une grande partie de la dette à long terme de la Société est libellée en dollars US.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 décembre 2001, les espèces et quasi-espèces ont diminué, s'établissant à 25,9 M\$ contre 29,5 M\$ au 31 décembre 2000. Les variations importantes des flux de trésorerie survenues pendant l'exercice sont détaillées ci-après.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation du fonds de roulement hors caisse, ont diminué, se chiffrant à 17,7 M\$ contre 23,2 M\$ en 2000. Cette baisse a résulté principalement du bénéfice inférieur, lequel a été compensé en partie par l'élément hors caisse des frais de restructuration et de moins-value. Le taux moins élevé d'investissement dans le fonds de roulement hors caisse sur douze mois rend compte du rythme plus lent de croissance organique de la facturation brute en 2001 comparativement à l'exercice précédent.

Les activités d'investissement ont consommé 71,3 M\$ en 2001 contre 62,4 M\$ en 2000. Les activités d'investissement en 2001 comprennent des paiements de 40,7 M\$ en espèces liés à la contrepartie d'acquisition différée à payer au 31 décembre 2000 pour les acquisitions antérieures. Elles rendent également compte des acquisitions en 2001 de Crispin Porter, d'Interfocus Technology Limited et des sociétés plus petites, tel qu'il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés qui figurent ailleurs dans le présent prospectus. Les activités d'investissement pour l'exercice 2000 rendent principalement compte des acomptes versés pour les acquisitions faites durant cette période et des paiements différés liés aux acquisitions en 1999 et les exercices précédents. La contrepartie autre qu'en espèces de 6,1 M\$, résultant de l'émission d'actions ordinaires en contrepartie d'acquisitions faites en 2001 et les exercices précédents, et la somme de 19,8 M\$ liée à la contrepartie d'acquisition différée, mais impayée, n'ont pas été présentées dans l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le

31 décembre 2001. L'agrandissement par Accent de la capacité de son centre de service à la clientèle en 2001 a compté pour environ 60 % des dépenses en immobilisations qui ont totalisé 7,2 M\$ pour 2001, et qui ont été inscrites en majorité durant la première moitié de l'exercice. Des restrictions sur les dépenses en immobilisations, appliquées au cours du deuxième trimestre de 2001, ont fait baisser les nouvelles immobilisations pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2001 comparativement à celles enregistrées en 2000.

Les activités de financement ont contribué 52,7 M\$ en 2001 contre 46,5 M\$ en 2000. Ces activités de financement, ainsi que les soldes de caisse, ont été utilisés pour financer les activités d'investissement accrues en 2001. En juillet 2001, la Société a émis une débenture garantie subordonnée de 40 M\$. Le produit de cette émission a servi à rembourser l'encours de la dette en vertu de la facilité de crédit de premier rang renouvelable de la Société. En relation avec cette débenture, la Société a émis des bons de cinq ans aux porteurs de débentures pour la souscription d'au plus 1 349 850 actions ordinaires au prix de 9 \$ l'action. Se reporter à la rubrique intitulée « Restructuration du capital » pour connaître les modifications apportées à ces bons de souscription. L'augmentation nette de 8,3 M\$ de la facilité de crédit de premier rang renouvelable pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2001 a résulté principalement de l'utilisation de la facilité de premier rang renouvelable de 80 M\$ pour financer l'activité d'investissement en 2001. Dans une moindre mesure, la hausse nette de la dette renouvelable, ainsi que les changements dans la dette à terme, ont également découlé de l'utilisation des installations de filiales, comme Accent, pour financer les nouvelles immobilisations en 2001. Un placement privé de 10 M\$ de titres souscrits par une filiale en propriété exclusive de MDC a également fourni du financement supplémentaire au cours du premier trimestre de 2001. Au cours de l'exercice, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté, par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto, 901 100 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 5 M\$. Pendant le premier trimestre de 2000, la Société a fait un premier appel public à l'épargne. L'émission des actions ordinaires lui a permis de tirer un produit net de 55,4 M\$. De cette somme, une tranche de 52,5 M\$ a été utilisée pour rembourser MDC pour son apport aux activités de Maxxcom à compter du 1^{er} mars 2000.

Les filiales de la Société, en tant que groupe, s'autofinancent et génèrent des flux de trésorerie excédentaires liés à l'exploitation qui peuvent être transférés aux actionnaires des filiales sans restrictions. Le ratio de liquidité générale de la Société au 31 décembre 2001 rend compte de la charge à payer de 25,4 M\$ liée aux obligations de paiement différé dont il est question ci-après. Cette obligation, bien qu'elle soit classée comme un élément à court terme, se rapporte à un écart d'acquisition, lequel est un élément d'actif à long terme.

En général, la Société n'a pas besoin de capitaux pour financer le fonds de roulement, mais elle en a besoin pour faciliter sa croissance au moyen d'acquisitions, pour financer les obligations de paiement différé et, à une date future, pour financer les droits de vente de certains actionnaires sans contrôle. L'objectif de croissance de la Société est donc en grande partie tributaire de la possibilité qu'a la Société d'emprunter et/ou d'avoir accès aux capitaux propres, et du moment auquel elle peut le faire. Compte tenu de la situation économique actuelle et de la nature prudente des marchés financiers, la direction de la Société croit qu'il est sage de ralentir le rythme de ses acquisitions et de n'acheter que lorsqu'une entreprise présente une valeur exceptionnelle et cadre tout à fait avec la stratégie de la Société. La Société ne prévoit pas verser de dividendes dans un avenir rapproché. Elle a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance à long terme. Se reporter à la rubrique intitulée « Relevé des dividendes et politique ».

Les acquisitions d'entreprises par la Société comportent généralement des engagements relatifs aux obligations conditionnelles de paiement différé et, souvent, des droits de vente par les actionnaires sans contrôle exigeant que Maxxcom acquière le solde des capitaux propres de l'entreprise qu'ils ont conservé. Les obligations de paiement différé sont généralement payables annuellement sur trois ans à compter de la date d'acquisition et sont conditionnelles à la satisfaction par les entreprises acquises de certains critères d'exploitation financière. Au 31 décembre 2001, un montant de 25,4 M\$ environ de ces obligations de paiement différé était gagné et inclus dans le passif à court terme. Cette obligation devrait être financée en 2002 et 2003 au moyen de fonds d'exploitation et du produit tiré de cette émission de droits. Le solde de

l'obligation est prévu être réglé par l'émission d'actions ordinaires aux termes des présentes aux vendeurs applicables.

Si le niveau des bénéfices des sociétés détenues actuellement se maintient au niveau actuel, des obligations de paiement différé additionnelles de 14,4 M\$ et 0,7 M\$ approximativement seraient gagnées par les vendeurs aux 31 décembre 2002 et 2003, respectivement. Les droits de vente détenus par certains actionnaires d'entreprises en exploitation peuvent généralement être exercés à diverses dates entre 2002 et 2007, ne sont en aucun cas payables avant 2003, sauf dans des circonstances particulières, et sont assujettis à des formules d'évaluation précises et à la satisfaction de certaines conditions. La Société prévoit financer ces obligations au moyen des fonds d'exploitation et de capitaux supplémentaires, bien qu'il n'y ait aucune assurance que la Société sera en mesure d'avoir accès à des sources de capital avant que ces obligations ne deviennent exigibles ou au moment où elles le deviendront.

Nouvelles prises de position comptables

Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels – En juillet 2001, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont publié de nouvelles normes comptables semblables sur les regroupements d'entreprises et les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Ces normes contiennent de nouvelles directives sur la comptabilisation d'un regroupement d'entreprise à la date du regroupement d'entreprises. En particulier, elles exigent l'utilisation de la méthode de l'achat pur et simple pour tous les regroupements d'entreprises amorcés après le 30 juin 2001, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la fusion d'intérêts. Selon les nouvelles normes, il est exigé que l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ne soient plus amortis, mais soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, et qu'une perte de valeur ne soit constatée que lorsqu'il y a dépréciation. Ces recommandations s'appliqueront aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels existants, et ont été adoptées par la Société. La Société évalue actuellement l'effet que l'adoption de cette mesure aura sur ses états financiers consolidés.

Rémunérations à base d'actions – En janvier 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable pour les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Selon la nouvelle norme, les entreprises doivent i) présenter des renseignements supplémentaires sur les options octroyées à des employés et ii) constater un coût de rémunération pour la juste valeur des options octroyées à des non-salariés. Cette norme a été adoptée prospectivement par la Société à compter du 1^{er} janvier 2002. La Société détermine actuellement l'effet que l'adoption de cette norme aura sur ses états financiers consolidés.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente le nom, la municipalité de résidence, le poste au sein de la Société et la principale occupation de chacun des administrateurs et hauts dirigeants de la Société :

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Poste au sein de la Société</u>	<u>Principale occupation</u>
MILES S. NADAL ⁽³⁾ Toronto (Ontario)	Président du conseil et administrateur depuis le 10 décembre 1999	Président du conseil de Maxxcom et président du conseil et chef de la direction de MDC
HAROLD REITER Richmond Hill (Ontario)	Président et chef de la direction	Président et chef de la direction de Maxxcom
ROBERT E. DICKSON Toronto (Ontario)	Vice-président à la direction, Développement	Vice-président à la direction, Développement, de Maxxcom
GLENN W. GIBSON Richmond Hill (Ontario)	Vice-président à la direction et chef des finances	Vice-président à la direction et chef des finances de Maxxcom
GRAHAM L. ROSENBERG Toronto (Ontario)	Vice-président à la direction	Vice-président à la direction de Maxxcom
JOHN P. CURTIN, JR ⁽²⁾⁽³⁾ New York (New York)	Administrateur depuis le 10 décembre 1999	Directeur général, Goldman Sachs Group Inc. (société de services financiers)
LLOYD S.D. FOGLER, C.R. ⁽⁴⁾ Toronto (Ontario)	Administrateur depuis le 10 décembre 1999	Associé, Fogler, Rubinoff s.r.l. (avocats)
ALBERT GNAT, C.R. Caledon (Ontario)	Administrateur depuis le 20 décembre 1999	Associé, Lang Michener (avocats)
ROBERT (KAM) KAMERSCHEN ⁽²⁾ New Canaan (Connecticut)	Administrateur depuis le 27 mars 2002	Consultant indépendant
MICHAEL J.L. KIRBY ⁽¹⁾⁽²⁾ Ottawa (Ontario)	Administrateur depuis le 10 décembre 1999	Membre du Sénat du Canada
STEPHEN M. PUSTIL ⁽¹⁾⁽²⁾ Toronto (Ontario)	Administrateur depuis le 10 décembre 1999	Président, Penwest Development Corporation Limited (société d'aménagement immobilier)
DAVID R. SHAW ⁽¹⁾⁽²⁾ Toronto (Ontario)	Administrateur depuis le 20 décembre 1999	Président et chef de la direction, Knightsbridge Human Capital Management Inc. (société de gestion de carrières)
DAVID M. VEIT ⁽²⁾⁽³⁾ Chappaqua (New York)	Administrateur depuis le 10 décembre 1999	Consultant indépendant

Notes :

- (1) Membre du comité de vérification.
- (2) Membre du comité de régie d'entreprise.
- (3) Membre du comité de rémunération.
- (4) M. Fogler ne sollicitera pas un nouveau mandat à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Maxxcom qui aura lieu le 10 juin 2002.

Le texte suivant est une brève biographie de chacun des administrateurs et hauts dirigeants de la Société. À moins d'indication contraire ci-dessous, chacun des administrateurs et hauts dirigeants a occupé sa principale occupation actuelle pendant les cinq dernières années civiles.

Miles S. Nadal est président du conseil de Maxxcom Inc. M. Nadal a fondé MDC et a occupé les postes de président du conseil et chef de la direction de MDC depuis 1986. M. Nadal soutient activement plusieurs entreprises et organisations communautaires, y compris l'hôpital Mount Sinai de Toronto, Jeunes Entreprises du Canada, Jeunes Entrepreneurs, The Young Presidents Association et la Schulich School of Business.

Harold Reiter s'est joint à Maxxcom à titre de président et chef de la direction en janvier 2002. M. Reiter possède plus de 24 années d'expérience en affaires internationales aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, y compris dans le domaine de la gestion des opérations, la gestion financière et la communication de l'information financière et la restructuration des entreprises. Immédiatement avant de se joindre à Maxxcom, M. Reiter était chargé des opérations au Canada de Tyco Capital (Canada) Inc. (auparavant CIT Financial Ltd.), société de services financiers ayant la gestion de plus de 3,2 milliards de dollars d'éléments d'actif, et était auparavant associé chez Ernst & Young.

Robert E. Dickson s'est joint à Maxxcom à titre de vice-président à la direction, Développement, en novembre 2000. Il est chargé du développement pour Maxxcom et ses sociétés d'exploitation. Avant de se joindre à Maxxcom, M. Dickson était associé chez Fraser Milner Casgrain, un des plus importants cabinets de droit des affaires au Canada, où il a exercé le droit pendant 12 ans. M. Dickson est fiduciaire de H&R Real Estate Investment Trust.

Glenn W. Gibson s'est joint à Maxxcom à titre de vice-président à la direction et chef des finances en juillet 2000. M. Gibson a plus de dix ans d'expérience en gestion financière de niveau supérieur. Immédiatement avant de se joindre à Maxxcom, M. Gibson a agi pendant un an à titre de premier vice-président et chef des finances de Queensway Financial Holdings Limited, société inscrite à la cote de la Bourse de Toronto et ayant des activités au Canada et aux États-Unis et pendant plus de dix ans en qualité de contrôleur général de la Singer Company, société inscrite à la cote de la Bourse de New York et ayant des activités à l'échelle mondiale.

Graham L. Rosenberg s'est joint à Maxxcom à titre de vice-président à la direction en novembre 2001. Immédiatement avant, il a été pendant huit ans associé directeur au sein de Clairvest Group Inc., une banque d'investissement cotée en bourse ayant la gestion de plus de 300 millions de dollars d'éléments d'actif. Il était auparavant membre du groupe de services conseils financiers chez PricewaterhouseCoopers.

John P. Curtin, Jr. est directeur général de Goldman Sachs Group Inc. de New York (New York) depuis 1999 et il a été le président du conseil de Goldman Sachs Canada de 1995 à 1999. M. Curtin est membre du conseil d'administration de Corporation Cadillac Fairview et de Brascan Corporation. Il est fiduciaire du Lakefield College et a auparavant agi à titre de fiduciaire du Royal St. George's College à Toronto. M. Curtin a également été gouverneur de la Bourse de Toronto et du Musée des Beaux-Arts de l'Ontario.

Lloyd S.D. Fogler, c.r. est associé principal du cabinet d'avocats Fogler, Rubinooff s.r.l. De plus, il occupe le poste d'administrateur de MDC, de Brampton Brick Limited, de First Asset Management Inc., de First Mercantile Currency Fund et de la Canadian Opera Company, et il est président émérite du conseil de la fondation de l'hôpital Mount Sinai de Toronto, et conseiller honoraire de la Holy Blossom Temple Foundation.

Albert Gnat, c.r. est associé principal du cabinet d'avocats Lang Michener. M. Gnat est administrateur d'autres sociétés, dont notamment AMJ Campbell Inc., CCL Industries Inc., IKEA Limited, Leitch Technology Corporation, Rogers Wireless Communications Inc., Rogers Communications Inc., Slater Steel Inc., Vitran Corporation Inc. et MDC.

Robert (Kam) Kamerschen est un consultant indépendant. De 2000 à 2001, il était chef de la direction de DIMAC, Inc. et auparavant, président du conseil et chef de la direction d'ADVO, Inc. de 1988 à 1999. Avant de se joindre à ADVO, il a occupé d'autres postes de haute direction au sein d'autres entreprises axées sur les ventes et le marketing dont ceux de président et chef de la direction de RKO/Six Flags Entertainment, Inc. et de président et chef de l'exploitation de Marketing Corporation of America. M. Kamerschen agit actuellement à titre d'administrateur de Radio Shack Corporation, IMS Health, R.H. Donnelley, Synavant, Inc. et TravelCLICK, Inc. et est vice-doyen à la School of Business de la Miami University.

Michael J.L. Kirby est membre du Sénat du Canada et a eu une carrière éminente en éducation, dans la fonction publique et en affaires. Il est actuellement administrateur d'Extendicare Inc. et de la Banque de Nouvelle-Écosse, ainsi que de plusieurs autres sociétés ouvertes canadiennes. Il détient un baccalauréat en sciences et une maîtrise en mathématiques ainsi qu'un doctorat en mathématiques appliquées de la Northwestern University et un doctorat honorifique en droit de la Dalhousie University. De 1993 à 1999, il a été le président du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Il est actuellement président du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Stephen M. Pustil est président de Penwest Development Corporation Limited, société de construction et d'aménagement immobilier, depuis 1972. M. Pustil, comptable agréé, agit également à titre de vice-président du conseil et administrateur de MDC, de vice-président du conseil de l'hôpital Mount Sinai à Toronto, et d'administrateur de First Asset Management Inc.

David R. Shaw est président et chef de la direction de Knightsbridge Human Capital Management Inc. M. Shaw était auparavant président et chef de la direction de Breuvages Pepsi-Cola Canada de 1996 à 1999. Il a occupé le poste de président du conseil de la campagne de financement de 150 000 000 \$ du North York General Hospital, celui de président du conseil de la North York General Hospital Foundation et celui d'administrateur de ce même hôpital. Il est également membre du International Advisory Board de la Schulich School of Business et administrateur de Microforum Inc.

David M. Veit est un consultant indépendant. De 1998 à 2001, il a été conseiller principal chez Bain Capital Inc. À ce titre, de janvier 2000 à mai 2001, il occupait le poste de président du conseil et chef de la direction de Bentley's Luggage Corporation, et de mai 1998 à juillet 1999, il était chef de la direction de Jostens Learning Corporation. Avant cela, M. Veit était président de Pearson Inc. et directeur général de la division des divertissements de Pearson plc. M. Veit est également administrateur de Simmons & Company International.

Comités du conseil

Le conseil d'administration de Maxxcom a trois comités : le comité de vérification, le comité de régie d'entreprise et le comité de rémunération.

Comité de vérification

Le comité de vérification est composé de trois membres. Le comité examine tous les états financiers, annuels et intermédiaires, qui doivent être distribués aux actionnaires et en fait le rapport au conseil d'administration. En outre, le conseil d'administration peut s'adresser au comité de vérification à propos d'autres points et de questions relatives à la situation financière de la Société et des membres de son groupe. Les membres du comité de vérification sont présentement MM. Stephen M. Pustil (président), Michael J.L. Kirby et David R. Shaw.

Comité de régie d'entreprise

Le comité de régie d'entreprise est composé de six membres. Le comité est chargé d'étudier l'évolution dans le domaine de la régie d'entreprise et des pratiques des conseils d'administration et de présenter des recommandations à cet égard au conseil d'administration en entier. Le comité est également chargé d'approuver et de surveiller toutes les opérations avec une personne reliée à la Société, y compris tous arrangements entre la Société et MDC. Les membres du comité de régie d'entreprise sont présentement MM. David M. Veit (président), John P. Curtin, Jr., Robert (Kam) Kamerschen, Michael J.L. Kirby, Stephen M. Pustil et David R. Shaw.

Comité de rémunération

Le comité de rémunération est composé de trois membres. Le comité de rémunération est chargé d'évaluer, d'étudier et de superviser les procédures de la Société à l'égard des ressources humaines, d'évaluer le rendement des dirigeants de la Société, de revoir annuellement la rémunération des administrateurs et de recommander au conseil d'administration des politiques générales en matière de rémunération concernant les salaires, les primes et les autres formes de rémunération pour les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société. Les membres du comité de rémunération sont présentement MM. John P. Curtin, Jr. (président), Miles S. Nadal et David M. Veit.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Tableau récapitulatif de la rémunération

Le tableau suivant présente un sommaire de la rémunération gagnée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2000 par le chef de la direction de la Société et les quatre hauts dirigeants les mieux rémunérés de la Société, autres que le chef de la direction qui agissaient à titre de hauts dirigeants à la fin du dernier exercice terminé (collectivement, les *dirigeants nommés*).

Nom et principales fonctions au sein de la Société	Exercice	Rémunération annuelle			Rémunération à long terme	
		Salaire (\$)	Primes (\$)	Autre rémunération annuelle (\$)	Nombre de titres visés par les options octroyées	Toute autre rémunération (\$)
Beverley A. Morden ⁽¹⁾	2001	315 000	235 000	83 828 ⁽²⁾	30 000 ⁽⁴⁾	Néant
Ancienne présidente et chef de la direction	2000	300 000	175 000	67 000 ⁽³⁾	100 000 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	Néant
Miles S. Nadal	2001	300 000 ⁽⁶⁾	Néant	⁽⁷⁾	Néant	Néant
Président du conseil	2000	300 000 ⁽⁶⁾	Néant	⁽⁷⁾	850 000 ⁽⁸⁾	Néant
Glenn W. Gibson ⁽⁹⁾	2001	250 000	50 000	⁽⁷⁾	50 000	Néant
Vice-président à la direction et chef des finances	2000	105 416	Néant	⁽⁷⁾	20 000	Néant
Robert E. Dickson ⁽¹⁰⁾	2001	250 000	80 000	⁽⁷⁾	25 000	Néant
Vice-président à la direction, Développement	2000	41 667	Néant	⁽⁷⁾	75 000	Néant
Graham L. Rosenberg ⁽¹¹⁾	2001	41 667	20 833	⁽⁷⁾	25 000	Néant
Vice-président à la direction	2000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Notes :

- (1) M^{me} Morden a cessé d'être à l'emploi de la Société à compter du 14 janvier 2002.
- (2) Comprend 64 060 \$ d'intérêts théoriques à l'égard de prêts ne portant pas intérêt consentis par la Société et MDC à M^{me} Morden. Voir « Prêts aux administrateurs et aux hauts dirigeants ».
- (3) Comprend 59 406 \$ d'intérêts théoriques à l'égard de prêts ne portant pas intérêt consentis par la Société et MDC à M^{me} Morden.
- (4) Ces options sont échues.
- (5) Ne comprend pas les octrois à M^{me} Morden le 23 février 2000 (i) d'options aux termes du régime d'intéressement à long terme de MDC (le *régime à long terme de MDC*) visant l'achat d'un maximum de 118 370 actions ordinaires dont MDC était propriétaire au prix de levée de 4,41 \$ l'action, et (ii) d'options aux termes du régime à long terme de MDC visant l'achat d'un maximum de 95 848 actions ordinaires de Cybersight Acquisition Co., Inc. dont MDC était propriétaire au prix de levée de 0,35 \$ l'action. Ces options sont échues.
- (6) Les services personnels du président du conseil de la Société et d'autres services sont fournis à la Société par Nadal Financial Corporation (Voir « Rémunération des membres de la direction – Convention de gestion »). Ne comprend pas la rémunération payable à M. Nadal par MDC et ses filiales (autres que la Société).
- (7) Les privilèges et avantages n'excèdent pas le moindre des montants suivants, à savoir 50 000 \$ et 10 % du salaire et des primes.
- (8) Ne comprend pas les octrois à M. Nadal le 23 février 2000 d'options aux termes du régime à long terme de MDC visant l'achat d'un maximum de 1 775 550 actions ordinaires dont MDC est propriétaire au prix d'exercice de 10,75 \$ l'action.
- (9) M. Gibson s'est joint à la Société le 10 juillet 2000.
- (10) M. Dickson s'est joint à la Société le 1^{er} novembre 2000.
- (11) M. Rosenberg s'est joint à la Société le 1^{er} novembre 2001.

Options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

Le conseil d'administration est autorisé à octroyer des options aux dirigeants, administrateurs, employés et consultants de la Société et de ses filiales aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société (le *régime*). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, le conseil d'administration a octroyé les options suivantes aux termes du régime aux dirigeants nommés :

Nom	Nombre de titres visés par les options octroyées	Pourcentage des options totales octroyées aux employés au cours de l'exercice 2001	Prix de levée (\$/titre)	Valeur marchande des titres visés par les options à la date de l'octroi (\$/titre)	Date d'expiration
Beverley A. Morden	30 000 ⁽¹⁾	6,4	8,25	8,25	s.o.
Miles S. Nadal	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Glenn W. Gibson	50 000	10,6	8,25	8,25	6 mars 2011
Robert E. Dickson	25 000	5,3	8,25	8,25	6 mars 2011
Graham L. Rosenberg	25 000	5,3	1,25	1,25	8 novembre 2011

Note :

⁽¹⁾ Ces options sont échues.

Options levées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

Les détails des options levées par chacun des dirigeants nommés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 et la valeur à la fin de l'exercice des options non levées sont les suivantes :

Nom	Nombre de titres acquis à la levée	Valeur totale réalisée (\$)	Nombre d'options non levées⁽¹⁾ à la fin de l'exercice pouvant être levées/ ne pouvant être levées	Valeur des options non levées en jeu⁽¹⁾ à la fin de l'exercice pouvant être levées/ ne pouvant être levées (\$)
Beverley A. Morden	Néant	Néant	20 000/110 000	Néant/Néant
Miles S. Nadal	Néant	Néant	170 000/680 000	Néant/Néant
Glenn W. Gibson	Néant	Néant	4 000/66 000	Néant/Néant
Robert E. Dickson	Néant	Néant	15 000/85 000	Néant/Néant
Graham L. Rosenberg	Néant	Néant	0/25 000	Néant/Néant

Note :

⁽¹⁾ Ne comprend pas les octrois d'options par MDC aux termes du régime à long terme de MDC visant l'achat d'actions ordinaires.

Contrats d'emploi

La Société a un contrat d'emploi en date du 14 janvier 2002 avec Harold Reiter, président et chef de la direction de la Société. Le contrat d'emploi est d'une durée indéterminée et prévoit un salaire annuel de base de 350 000 \$, une prime garantie de 150 000 \$ par année, ainsi que le droit de recevoir une prime en espèces, à concurrence de 150 000 \$ supplémentaires par année, en fonction de l'atteinte d'objectifs de rendement établis par le comité de rémunération. M. Reiter s'est vu octroyer des options aux termes du régime visant l'achat d'un maximum de 750 000 actions ordinaires au prix de levée de 1,50 \$ l'action. M. Reiter a également le droit de recevoir des options supplémentaires à l'occasion dans le cadre de la restructuration du capital. Aux termes du contrat d'emploi, l'emploi de M. Reiter peut être résilié par la Société à tout moment sans motif valable moyennant le paiement d'un montant correspondant à deux fois le salaire annuel de base, la prime garantie et la prime discrétionnaire, le cas échéant. M. Reiter a également droit au paiement d'un montant égal à deux fois (au maximum) le salaire de base, la prime garantie et la prime discrétionnaire, le cas échéant, en cas d'un changement de contrôle de la Société (au sens qu'a cette expression dans le contrat d'emploi).

La Société a conclu un contrat d'emploi avec Beverley A. Morden, ancienne présidente et chef de la direction de la Société. Ce contrat est maintenant résilié.

La Société a conclu un contrat d'emploi en date du 10 juillet 2000, en sa version modifiée, avec Glenn W. Gibson, vice-président à la direction et chef des finances de la Société. Le contrat d'emploi est d'une durée indéterminée et prévoit un salaire annuel de base de 250 000 \$ ainsi que le droit de recevoir une prime en espèces en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement établis par le comité de rémunération, à concurrence de 50 % du salaire de base. Aux termes du contrat d'emploi, l'emploi de M. Gibson peut être résilié par la Société à tout moment sans motif valable moyennant le paiement d'un minimum de six mois de salaire versés à l'égard du dernier exercice terminé de la Société. M. Gibson a également droit au paiement d'un montant au moins équivalent en cas de changement de contrôle de la Société (au sens qu'à cette expression dans le contrat d'emploi).

La Société a conclu un contrat d'emploi en date du 2 octobre 2000, en sa version modifiée, avec Robert E. Dickson, vice-président à la direction, Développement, de la Société. Le contrat d'emploi est d'une durée indéterminée et prévoit un salaire annuel de base de 250 000 \$ ainsi que le droit de recevoir une prime en espèces fondée sur l'atteinte d'objectifs de rendement établis par le comité de rémunération, à concurrence de 60 % du salaire de base. Aux termes du contrat d'emploi, l'emploi de M. Dickson peut être résilié par la Société à tout moment sans motif valable moyennant le paiement de 18 mois de salaire et d'une fois et demie la prime de l'année antérieure. M. Dickson a également droit au paiement d'un montant au moins équivalent en cas de changement de contrôle de la Société (au sens qu'à cette expression dans le contrat d'emploi).

La Société a conclu un contrat d'emploi en date du 16 novembre 2001 avec Graham L. Rosenberg, vice-président à la direction de la Société. Le contrat d'emploi se termine le 30 juin 2002, mais est renouvelable pour une période de six mois supplémentaires si les parties y consentent. Le contrat prévoit un salaire annuel de base de 250 000 \$ et une prime garantie de 125 000 \$ par année, ainsi que le droit de recevoir une prime en espèces d'un maximum de 125 000 \$ supplémentaires par année en fonction de l'atteinte de certains objectifs de rendement.

Convention de gestion

La Société a conclu une convention de services de gestion (la *convention de gestion*) datée du 1^{er} janvier 2000, avec Nadal Financial Corporation (NFC), société de gestion détenue en propriété exclusive par Miles S. Nadal, et avec Miles S. Nadal. Aux termes de la convention de gestion, la Société a retenu les services de NFC pour fournir à la Société certains services de conseils en gestion et en finance, de même que des conseils généraux de nature stratégique, y compris les services personnels de M. Nadal. En contrepartie de ces services, la Société a convenu de verser à NFC une provision annuelle de 300 000 \$, sous réserve d'ajustements annuels par le conseil d'administration, de rembourser à NFC toutes les dépenses qu'elle a engagées dans l'exécution des services rendus, d'octroyer des options à NFC ou à M. Nadal et d'accorder aux dirigeants de NFC les avantages en matière d'emploi habituellement accordés aux employés de la Société. À la résiliation de la convention de gestion pour une raison autre que pour cause, NFC recevra un paiement correspondant à trois fois le montant annuel moyen de la provision annuelle et des frais supplémentaires versés au cours des trois dernières années civiles terminées aux termes de la convention de gestion. La convention de NFC sera réputée avoir été résiliée sans motif valable dans le cas de certaines modifications fondamentales relatives à une réorganisation, à un changement de contrôle et à l'aliénation de la totalité ou de la quasi-totalité des éléments d'actif de la Société. La convention de gestion est d'une durée de trois ans et est automatiquement renouvelable pour des périodes successives d'un an, à moins qu'une des parties ne donne à l'autre un avis écrit à l'encontre d'un tel renouvellement ou tel qu'autrement prévu dans la convention.

Rémunération des administrateurs

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, chaque administrateur de la Société qui n'était pas un dirigeant de la Société a reçu une rémunération égale à une provision de 5 000 \$, plus 1 000 \$ pour chaque réunion du conseil d'administration ou d'un comité de celui-ci à laquelle l'administrateur a assisté et de 500 \$ pour chaque réunion tenue par téléphone. Le président de chaque comité du conseil d'administration a également reçu des honoraires supplémentaires de 2 500 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la Société a versé à ces administrateurs, agissant en cette qualité, une rémunération totale de 100 500 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la Société a versé 24 000 \$ à M. Veit dans le cadre des services de consultation rendus à la Société.

DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série (les *actions privilégiées*) dont 27 575 401 actions ordinaires et aucune action privilégiée sont en circulation à la date des présentes.

Actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à une voix par action à toutes les assemblées des actionnaires de Maxxcom et ont droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration en déclare. En cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, après le paiement de toutes les dettes impayées, le reliquat des éléments d'actif de Maxxcom sera distribué au prorata aux porteurs d'actions ordinaires. Les porteurs d'actions ordinaires n'ont aucun droit préférentiel de souscription, de rachat ou de conversion.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, selon ce que le conseil d'administration de la Société décide. Les actions privilégiées, si elles sont émises, ont un rang supérieur aux actions ordinaires à l'égard du paiement des dividendes et de la distribution des éléments d'actif. En cas de dissolution de la Société, de la distribution de ces éléments d'actif à la liquidation ou de la distribution de la totalité ou d'une partie de ses éléments d'actif entre les actionnaires, les porteurs d'actions privilégiées ont le droit de recevoir, en espèces ou en biens, un montant correspondant à la valeur de la contrepartie versée à l'égard de ces actions en circulation, tel que créditée au compte de capital-actions versé et émis de la Société, plus un montant égal aux dividendes accumulés et non payés, ou déclarés et non payés et, le cas échéant, tout montant précisé dans les statuts de la Société. Sous réserve de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), les actions privilégiées ne confèrent aucun droit de vote.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS

La Société a mis sur pied le régime pour les administrateurs, hauts dirigeants, employés et consultants de la Société et de ses filiales afin d'attirer et de garder les administrateurs, hauts dirigeants, employés et consultants compétents et motivés à travailler pour assurer le succès de la Société et afin d'encourager ces personnes à acquérir des actions de la Société.

Toutes les options qui sont octroyées aux termes du régime peuvent être levées pendant une période maximale de dix ans après la date de leur octroi. Le conseil d'administration désigne les bénéficiaires des options et fixe le nombre d'actions ordinaires visées par chacune des options, la date d'acquisition de chaque option, le prix de levée de chaque option, la date d'expiration et toute autre question les concernant, dans chaque cas conformément aux lois applicables. Le prix auquel les actions ordinaires peuvent être achetées aux termes du régime ne peut être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto, le jour de bourse précédant la date de l'octroi.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent actuellement être émises aux termes du régime ne dépassera pas 3 702 378 actions ordinaires. La direction de la Société entend demander à la prochaine assemblée des actionnaires de Maxxcom que, sous réserve de la réalisation de la présente émission de droits, le nombre d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission aux termes du régime soit augmenté, passant de 3 702 378 à 5 700 000. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées à une personne ne dépassera pas 5 % des actions ordinaires en circulation.

À la date du présent prospectus, il y a des options d'achat d'actions en cours de validité aux termes du régime donnant droit à leurs porteurs d'acquérir jusqu'à 3 568 669 actions ordinaires. Les options d'achat d'actions en cours de validité aux termes du régime détenues par les hauts dirigeants, les administrateurs, autres que les hauts dirigeants, et les employés de la Société au 3 mai 2002 sont les suivantes :

Description du titulaire des options	Nombre d'actions ordinaires visées par les options	Prix de levée moyen par action ordinaire (\$)	Valeur marchande moyenne à la date de l'octroi (\$)	Dates d'expiration
Hauts dirigeants en tant que groupe (6 personnes)	2 306 500	4,96	4,96	22 février 2010 – 25 mars 2012
Administrateurs autres que les hauts dirigeants en tant que groupe (8 personnes)	165 000	5,53	5,53	22 février 2010 – 28 avril 2012
Employés autres que les hauts dirigeants en tant que groupe (189 personnes)	1 097 169	8,26	8,26	22 février 2010 – 24 avril 2012
Total	<u>3 568 669</u>			

EMPLOI DU PRODUIT

Le produit net estimatif tiré de la souscription d'actions ordinaires aux termes de la présente émission, déduction faite des frais estimatifs du présent placement, s'élèvera à 32 783 643 \$. Maxxcom prévoit utiliser le produit net principalement pour régler des obligations de paiements en fonction des bénéfices futurs dues à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation, le solde devant servir à réduire les montants dus aux termes de sa facilité de crédit renouvelable de premier rang. Voir « Restructuration du capital » et « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation – Liquidités et ressources en capital ».

DESCRIPTION DE L'ÉMISSION DE DROITS

Émission de droits et certificats de droits

Chaque porteur d'actions ordinaires en circulation inscrit à la fermeture des bureaux (heure de Toronto) le • 2002 (la *date de clôture des registres*) recevra 0,7634 droit cessible (un *droit*) pour chaque action ordinaire qu'il détient. Chaque droit entier donne au porteur de droits le droit de souscrire une action ordinaire entièrement libérée pour chaque droit qu'il détient, au prix de 1,60 \$ l'action (le *prix d'exercice*) au plus tard à 16 h (heure de Toronto) (l'*heure limite*) le • 2002 (la *date limite*) (le *privilège de souscription de base*).

Les droits sont attestés par des certificats entièrement cessibles (les *certificats de droits*), qui seront émis sous forme nominative. Un certificat de droits attestant le nombre total de droits auquel le porteur a droit est envoyé par la poste, avec un exemplaire du présent prospectus, à chaque porteur inscrit d'actions ordinaires en circulation à la date de clôture des registres ayant une adresse inscrite au Canada et aux porteurs qui ont auparavant certifié, d'une manière qui convient à Maxxcom, qu'ils sont des épargnants accrédités (*accredited investors*) au sens de la règle 501(a) de la Regulation D adoptée aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (les *épargnants accrédités*) (collectivement, les *actionnaires admissibles*, les territoires où ces actionnaires admissibles résident étant appelés les *territoires admissibles*). Les certificats de droits ne seront pas envoyés par la poste aux porteurs d'actions ordinaires en circulation à la date de clôture des registres qui ne sont pas des actionnaires admissibles (les *actionnaires inadmissibles*, les territoires où ils résident étant appelés les *territoires inadmissibles*) et aucune souscription ne sera acceptée de la part de ces porteurs. Voir la sous-rubrique « Actionnaires inadmissibles ».

Les porteurs de certificats de droits auront également le droit de souscrire des actions ordinaires supplémentaires, selon leur disponibilité, au prix d'exercice. Voir la sous-rubrique « Privilège de souscription supplémentaire ».

À moins de directive contraire d'un souscripteur à l'agent de souscription, les certificats représentant les actions ordinaires achetées à l'exercice des droits (les *certificats d'actions*) seront immatriculés au nom du porteur du certificat de droits et seront envoyés à cette personne à l'adresse précisée sur le certificat de droits. Aucun certificat d'action ne sera émis ou envoyé à une personne inadmissible ou à une personne dont l'adresse se trouve dans un territoire inadmissible.

Le porteur d'un certificat de droits n'est pas, en raison de ce droit, un actionnaire de Maxxcom et ne possède aucun des droits d'un actionnaire de Maxxcom.

Les administrateurs, dirigeants et autres initiés de Maxxcom peuvent exercer ou transférer leurs droits ou les deux.

Les personnes qui vendent ou achètent des droits par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto seront tenues de payer les charges, commissions ou autres frais de service facturés par leurs courtiers. Voir la sous-rubrique « Frais payables par les souscripteurs ».

À l'exception de ce qui est décrit au présent prospectus et des dépenses liées à la comptabilité, aux questions juridiques et à l'impression et des autres frais directement reliés au présent placement de droits, aucune commission ni autre rémunération ne sera versée par Maxxcom dans le cadre du présent placement de droits.

Privilège de souscription supplémentaire

Le porteur d'un certificat de droits qui est un actionnaire admissible et qui a exercé tous les droits attestés par le certificat de droits peut souscrire des actions ordinaires supplémentaires, selon leur disponibilité, au prix d'exercice (le *privilège de souscription supplémentaire*). Voir « Comment utiliser les certificats de droits – Pour demander des actions ordinaires supplémentaires – Formulaire 2 ». Ces actions ordinaires supplémentaires seront attribuées sur les actions ordinaires, s'il en est, disponibles en raison du non-exercice de droits à la date limite. Le porteur qui exerce le privilège de souscription supplémentaire recevra le moindre (i) du nombre d'actions ordinaires qu'il souscrit aux termes du privilège de souscription supplémentaire et

(ii) de la quote-part des actions ordinaires supplémentaires de ce porteur calculée en fonction du pourcentage que représente le nombre d'actions ordinaires souscrites par ce porteur aux termes du privilège de souscription de base par rapport au nombre total d'actions ordinaires souscrites aux termes du privilège de souscription de base par tous les titulaires de droits qui souscrivent en bonne et due forme des actions ordinaires supplémentaires.

Le titulaire de droits peut souscrire des actions ordinaires supplémentaires (i) en remplissant le formulaire 2 du certificat de droits et (ii) en livrant le certificat de droits, avec le paiement des actions ordinaires supplémentaires, au bureau de souscription au plus tard à l'heure limite à la date limite. Si le paiement de toutes les actions ordinaires supplémentaires souscrites aux termes du privilège de souscription supplémentaire n'accompagne pas la souscription, la souscription supplémentaire sera invalide.

Si la présente émission de droits est entièrement souscrite, les fonds inclus pour les souscriptions supplémentaires seront alors retournés par la Compagnie Trust CIBC Mellon (l'*agent de souscription*) aux souscripteurs pertinents. Si la présente émission n'est pas entièrement souscrite, les certificats d'actions représentant les actions ordinaires dues aux souscripteurs en raison de ces souscriptions supplémentaires seront livrés par l'agent de souscription, accompagnés des certificats d'actions dus à ces souscripteurs aux termes de leur souscription conformément au privilège de souscription de base. En outre, dans les 30 jours de la date limite, l'agent de souscription retournera à tout souscripteur ayant effectué une souscription supplémentaire les fonds versés en excédent à l'égard d'une souscription supplémentaire d'actions ordinaires si le nombre d'actions ordinaires supplémentaires disponibles pour ce souscripteur est inférieur au nombre d'actions ordinaires supplémentaires souscrites. Aucun intérêt ne sera payable par l'agent de souscription ni par Maxxcom à l'égard des fonds excédentaires retournés aux souscripteurs.

Actionnaires inadmissibles

Aucun des droits ni aucune des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits ne sont visés ni enregistrés aux termes des lois sur les valeurs mobilières de territoires autres que le Canada et Maxxcom n'offre en vente aucun titre dans un autre territoire, sauf aux épargnants accrédités.

Les actions ordinaires ne sont offertes en vente qu'aux actionnaires admissibles. Les *actionnaires inadmissibles* sont les porteurs inscrits d'actions ordinaires en circulation à la date de clôture des registres qui ne sont pas des actionnaires admissibles. Les actionnaires inscrits seront réputés résider à leur adresse inscrite, à moins que le contraire ne soit démontré à la satisfaction de Maxxcom.

Aucun des droits ni aucune des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits ne sont visés ni enregistrés aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires inadmissibles et Maxxcom n'offre en vente aucun titre dans un territoire inadmissible. Les souscriptions ne seront pas acceptées des actionnaires inadmissibles ou pour leur compte ni d'une personne qui semble être un résident d'un territoire inadmissible, ou dont Maxxcom ou l'agent de souscription a des raisons de croire qu'elle est un résident d'un territoire inadmissible.

Les propriétaires véritables d'actions ordinaires en circulation immatriculées au nom d'un résident d'un territoire inadmissible, qui ne sont pas des résidents d'un territoire inadmissible et qui croient que leurs certificats de droits peuvent avoir été livrés à l'agent de souscription (de la manière énoncée ci-dessous), devraient communiquer avec l'agent de souscription dix jours avant l'expiration pour que leurs certificats de droits leur soient envoyés par la poste.

Les certificats de droits ne seront pas délivrés par Maxxcom aux actionnaires inadmissibles. Les actionnaires inadmissibles recevront plutôt une lettre les informant que leurs certificats de droits seront émis à l'agent de souscription et détenus par ce dernier, qui détiendra ces droits à titre de mandataire pour le compte de tous les actionnaires inadmissibles. L'agent de souscription détiendra leurs droits jusqu'au dixième jour précédant l'heure limite pour accorder aux propriétaires véritables d'actions ordinaires en circulation immatriculées au nom d'un résident d'un territoire inadmissible, qui ne sont pas des résidents d'un territoire inadmissible, la possibilité de réclamer leurs certificats de droits à l'agent de souscription. Par la suite, l'agent de souscription tentera, pour compte, de vendre les droits qui lui ont été délivrés par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto avant l'heure limite à la ou aux dates et au prix ou aux prix que l'agent de souscription fixe à son gré. La capacité de l'agent de souscription de vendre les droits, et les prix obtenus pour les droits, sont fonction des conditions du marché. L'agent de souscription ne sera pas responsable d'un défaut de vendre les droits qu'il détient pour le compte des actionnaires inadmissibles à un prix ou à des prix donnés, ou même de les vendre. Le produit touché par l'agent de souscription, s'il en est, à la vente des droits qui lui sont délivrés, déduction faite des frais et dépenses applicables, sera divisé entre les actionnaires inadmissibles au prorata du nombre total d'actions ordinaires qu'ils détiennent à la date de clôture des registres. L'agent de souscription enverra par la poste, par courrier de première classe, les chèques aux actionnaires inadmissibles à leur adresse paraissant dans les registres de l'agent de souscription au montant de leur portion respective du produit net, sous réserve des taxes applicables qui doivent être retenues pour les actionnaires inadmissibles donnés.

Participations minimales

Maxxcom ne délivrera pas de certificats de droits aux actionnaires ne détenant qu'une seule action. Ces actionnaires seront plutôt traités de la même manière que les actionnaires inadmissibles. Voir la sous-rubrique « Actionnaires inadmissibles ».

Livraison des droits par des intermédiaires

Les droits livrés à des courtiers ou autres intermédiaires ne peuvent être livrés par ces intermédiaires aux propriétaires véritables d'actions ordinaires en circulation qui sont des résidents des territoires inadmissibles. Les intermédiaires qui reçoivent des droits qui seraient autrement livrés aux résidents des territoires inadmissibles devraient tenter de vendre ces droits pour le compte des résidents des territoires inadmissibles et devraient remettre le produit de la vente à ces résidents. Autrement, les intermédiaires peuvent livrer ces droits à l'agent de souscription au plus tard le 1^{er} 2002 pour que ce dernier les vende, de la manière décrite à la sous-rubrique « Actionnaires inadmissibles ».

Achat et vente de droits

Des droits peuvent être achetés ou vendus par les canaux usuels de placement, comme les courtiers en valeurs.

Frais payables par les souscripteurs

Le paiement des charges, commissions ou autres frais de service payables (y compris ceux des courtiers) dans le cadre du transfert des droits (autres que les frais pour les services rendus par l'agent de souscription dont il est question à « Agent de souscription et agent des transferts ») sera assumé par le titulaire de droits. Maxxcom ne chargera aucune commission à l'émission des droits aux porteurs d'actions ordinaires en circulation ou à l'exercice des droits.

Expiration des droits

Les droits non exercés au plus tard à l'heure limite à la date limite seront nuls et n'auront aucune valeur.

Négociation

Les actions ordinaires en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et ils sont affichés pour négociation. Une demande a été présentée à la Bourse de Toronto pour que les droits soient affichés à des fins de négociation à la Bourse de Toronto jusqu'à midi (heure de Toronto) à la date limite et pour l'inscription des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des droits.

Dilution pour les actionnaires existants

Si un porteur d'actions ordinaires souhaite conserver son pourcentage actuel de propriété dans Maxxcom et dans l'hypothèse où tous les droits sont exercés, ce porteur devrait acheter les actions ordinaires qu'il peut souscrire aux termes des droits délivrés avec le présent placement de droits. Si ce porteur ne le fait et que d'autres porteurs de droits exercent certains de leurs droits, le pourcentage actuel de propriété de ce porteur dans Maxxcom sera dilué par l'émission d'actions ordinaires aux termes du présent placement de droits.

AGENT DE SOUSCRIPTION ET AGENT CHARGÉ DES TRANSFERTS

L'agent de souscription, à son bureau situé au 199 Bay Street, Commerce Court West, Securities Level, Toronto (Ontario) Canada M5L 1G9 (le *bureau de souscription*), a été nommé par Maxxcom pour :

- (a) rendre les services relatifs à l'exercice des droits, y compris l'émission des certificats d'actions;
- (b) recevoir les souscriptions et les paiements des souscripteurs pour les actions ordinaires aux termes du privilège de souscription de base;
- (c) recevoir les souscriptions et les paiements des souscripteurs pour les actions ordinaires supplémentaires aux termes du privilège de souscription supplémentaire;
- (d) agir à titre d'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts pour les actions ordinaires.

Maxxcom assumera les frais de tous les services de l'agent de souscription.

COMMENT UTILISER LES CERTIFICATS DE DROITS

Généralités

En remplissant le formulaire approprié du certificat de droits conformément aux directives ci-dessous, le titulaire de droits peut :

- (a) souscrire des actions ordinaires aux termes du privilège de souscription de base (formulaire 1);
- (b) souscrire des actions ordinaires supplémentaires aux termes du privilège de souscription supplémentaire (formulaire 2);
- (c) vendre ou transférer des droits (formulaire 3);
- (d) diviser, combiner ou échanger un certificat de droits (formulaire 4).

Livraison du certificat de droits

Le mode de livraison des certificats de droits aux fins mentionnées ci-dessus à la sous-rubrique « Généralités » est laissé au choix du titulaire de droits. S'il est envoyé par courrier, on recommande d'utiliser le courrier enregistré. L'adresse postale est :

Compagnie Trust CIBC Mellon
C.P. 1036
Succursale postale Adelaide Street
M5C 2K4

En mains propres ou par messenger :

199 Bay Street
Commerce Court West
Securities Level
Toronto (Ontario)
M5L 1G9

Téléphone : (416) 643-5500
Sans frais : 1 800 387-0825

Droits non exercés

Le titulaire de droits qui remplit le formulaire 1 en exerçant une partie, mais non la totalité, des droits attestés par le certificat de droits sera réputé avoir choisi de ne pas exercer le reste des droits, qui deviendront nuls et sans valeur, à moins que le porteur ne choisisse de diviser le certificat de droits en remplissant le formulaire 4. Voir la sous-rubrique « Diviser, combiner ou échanger le certificat de droits – Formulaire 4 ».

Signatures

Si un formulaire du certificat de droits est signé par un fiduciaire, exécuteur ou administrateur, par un dirigeant d'une société par actions ou par une personne agissant en qualité de représentant, le certificat de droits doit être accompagné d'une preuve du pouvoir de signer que l'agent de souscription trouve satisfaisante. Cette preuve consisterait, dans le cas d'une société par actions, en un extrait certifié des règlements ou une copie certifiée d'une résolution du conseil accordant à certains dirigeants le pouvoir de vendre, de céder ou de transférer des titres immatriculés à son nom, ainsi que le certificat du secrétaire général identifiant les signataires autorisés. Dans le cas d'un fiduciaire, exécuteur ou administrateur, le document approprié de nomination constituerait cette preuve.

Pour souscrire des actions ordinaires – Formulaire 1

Le paiement du prix d'exercice et un droit entier sont nécessaires pour souscrire une action ordinaire. Le porteur d'un certificat de droits peut souscrire la totalité ou une partie des actions ordinaires que le porteur a le droit de souscrire en vertu du certificat de droits en remplissant et en signant le formulaire 1 du certificat de droits et en livrant le certificat de droits, accompagné du paiement intégral du prix de souscription pour les actions ordinaires souscrites, au bureau de souscription. Le prix d'exercice est payable en dollars canadiens par chèque certifié, traite bancaire ou mandat payable à la « Compagnie Trust CIBC Mellon ». **Tous les paiements, accompagnés du formulaire 1 dûment rempli du certificat de droits, doivent être reçus par l'agent de souscription au bureau de souscription au plus tard à l'heure limite à la date limite.**

Le fait de remplir le formulaire 1 constitue une déclaration selon laquelle le porteur est un actionnaire admissible.

Pour demander des actions ordinaires supplémentaires – Formulaire 2

Le titulaire de droits qui, au formulaire 1, souscrit la totalité des actions ordinaires qu'il a le droit de souscrire en vertu du certificat de droits peut, au même moment, souscrire des actions ordinaires supplémentaires (au prix d'exercice) en remplissant le formulaire 2. Le nombre d'actions ordinaires supplémentaires, s'il en est, qui peuvent être attribuées à un souscripteur d'actions ordinaires supplémentaires sera le moindre des nombres suivants :

- le nombre d'actions ordinaires supplémentaires souscrites par le souscripteur sur le formulaire 2,
- le nombre (compte non tenu des fractions) obtenu en multipliant :
 - (a) le nombre obtenu en divisant (i) le nombre d'actions ordinaires souscrites par le souscripteur aux termes du privilège de souscription de base, par (ii) le nombre total d'actions ordinaires souscrites aux termes du privilège de souscription de base par les souscripteurs qui souscrivent en bonne et due forme des actions ordinaires supplémentaires aux termes du privilège de souscription supplémentaire, par
 - (b) le nombre total d'actions ordinaires supplémentaires qui peuvent être acquises à l'exercice des droits émis qui n'ont pas été exercés.

Pour que l'offre de souscription d'actions ordinaires supplémentaires soit acceptée, le titulaire de droits doit remplir et signer le formulaire 2 ainsi que le formulaire 1 du certificat de droits et livrer au bureau de souscription, au plus tard à l'heure limite à la date limite, le certificat de droits, accompagné du paiement intégral du prix de souscription pour toutes les actions ordinaires et les actions ordinaires supplémentaires souscrites. Le prix de souscription des actions ordinaires et des actions ordinaires supplémentaires est payable en dollars canadiens par chèque certifié, traite bancaire, ou mandat payable à la « Compagnie Trust CIBC Mellon ». **Tous les paiements, accompagnés des formulaires 1 et 2 dûment remplis du certificat de droits, doivent être reçus par l'agent de souscription au bureau de souscription au plus tard à l'heure limite à la date limite.**

Les souscripteurs d'actions ordinaires supplémentaires seront avisés aussitôt que possible après l'heure limite du nombre d'actions ordinaires supplémentaires, s'il en est, qui leur est attribué. Les sommes excédentaires seront retournées par courrier de première classe sans intérêt dans les 30 jours de la date limite.

Pour vendre ou transférer des droits – Formulaire 3

Les certificats de droits sont sous forme nominative. Le titulaire de droits, au lieu d'exercer les droits de souscription d'actions ordinaires, peut vendre ou transférer les droits personnellement ou par l'entremise des canaux usuels de placement (comme les courtiers en valeurs) en remplissant le formulaire 3 au verso du certificat de droits et en livrant le certificat de droits à l'acheteur (le cessionnaire). Les certificats de droits ne seront pas immatriculés au nom d'un actionnaire inadmissible. Le cessionnaire peut exercer la totalité des droits du titulaire cédant, à l'exception du privilège de souscription supplémentaire, sans obtenir un nouveau certificat de droits. Si un certificat de droits est transféré en blanc, Maxxcom et l'agent de souscription peuvent par la suite considérer le porteur comme le propriétaire absolu du certificat de droits à toutes fins et ni Maxxcom ni l'agent de souscription ne seront concernés par un avis contraire.

La signature du titulaire de droits cédant sur le formulaire 3 doit être garantie par un établissement admissible ou d'une manière autre qui convient à l'agent de souscription. Un *établissement admissible* désigne une banque à charte canadienne de l'annexe 1, une importante société de fiducie au Canada, un membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, un membre d'une bourse reconnue au Canada ou un membre d'un programme Medallion reconnu. Si le formulaire 3 est signé par un fiduciaire, exécuteur, administrateur, curateur, tuteur, gardien, fondé de pouvoir, dirigeant d'une société par

actions ou une personne agissant en qualité de fiduciaire ou de représentant, il doit être accompagné d'une preuve satisfaisante du pouvoir d'agir. Voir la sous-rubrique « Signatures ». La signature du cessionnaire sur l'un ou plusieurs des formulaires du certificat de droits doit correspondre en tous points au nom du cessionnaire paraissant au formulaire 3.

Pour diviser, combiner ou échanger le certificat de droits – Formulaire 4

Un certificat de droits peut être divisé, combiné ou échangé en remplissant et en signant le formulaire 4 du certificat de droits et en livrant le certificat de droits au bureau de souscription. L'agent de souscription émettra alors de nouveaux certificats de droits de toutes coupures (totalisant le même nombre de droits que ceux attestés par le certificat de droits divisé, échangé ou combiné) demandées par le porteur. Les certificats de droits doivent être remis à des fins de division, regroupement ou échange avant 16 h (heure de Toronto) le 2002 pour permettre que les nouveaux certificats de droits soient émis et utilisés par le porteur.

Une banque, une société de fiducie ou un courtier en valeurs détenant des actions ordinaires à la date de clôture des registres pour plus d'un propriétaire véritable peut, sur présentation d'une preuve de la propriété de ces actions ordinaires qui convient à l'agent de souscription, diviser et transférer le certificat de droits qui lui est émis, en remplissant et en signant en bonne et due forme le formulaire 4 du certificat de droits, de la même manière que si les propriétaires véritables étaient inscrits à la date de clôture des registres.

Immatriculation et livraison des certificats d'actions

À moins que l'agent de souscription ne reçoive des directives écrites d'un souscripteur à l'effet contraire, les actions ordinaires achetées en raison de l'exercice des droits, y compris les actions ordinaires supplémentaires, seront immatriculées au nom de la personne qui souscrit les actions ordinaires et les certificats représentant les actions ordinaires seront envoyés par courrier de première classe assuré aussitôt que possible au souscripteur à l'adresse paraissant sur le certificat de droits.

L'agent de souscription sera entièrement libéré de toute responsabilité en tant que mandataire à l'égard des fonds reçus lorsqu'il aura fait parvenir les certificats d'actions aux souscripteurs qui y avaient droit, aura fait parvenir le produit du présent placement de droits à Maxxcom et, dans le cas d'une souscription d'actions supplémentaires excédant le nombre d'actions ordinaires disponibles, aura retourné les fonds excédentaires de souscription d'actions supplémentaires aux souscripteurs qui y avaient droit.

Réservation d'actions ordinaires

Maxxcom réservera à tout moment un nombre suffisant d'actions ordinaires non émises pour permettre l'exercice de la totalité des droits.

Aucune fraction d'actions

Maxxcom n'émettra aucune fraction d'actions ordinaires à l'exercice des droits. Lorsque l'émission des droits semblera accorder au titulaire de droits le droit à une fraction d'actions ordinaires, le droit de celui-ci sera réduit au nombre entier inférieur le plus près d'actions ordinaires.

FOURCHETTE DES COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Les actions ordinaires en circulation sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « MXX ». Le tableau suivant indique les cours extrêmes et le volume total des opérations sur les actions ordinaires en circulation à la Bourse de Toronto pour les périodes indiquées :

Période	Cours par action		Volume des opérations sur les actions
	Haut (\$)	Bas (\$)	
<u>2000</u>			
Deuxième trimestre	9,95	7,10	1 573 102
Troisième trimestre	10,35	7,75	871 505
Quatrième trimestre	11,35	9,00	1 754 631
<u>2001</u>			
Premier trimestre	10,75	6,10	783 980
Deuxième trimestre	8,50	5,50	699 000
Troisième trimestre	6,00	1,20	1 556 763
Quatrième trimestre	2,15	0,90	1 782 909

2002

Janvier	2,59	1,33	444 165
Février	2,00	1,56	58 050
Mars	1,80	1,50	130 700
Avril	2,00	1,57	168 099
Mai (du 1 ^{er} au 3)	1,95	1,89	77 200

ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

À la date des présentes, la seule personne détenant, selon les registres, ou à la connaissance de la Société, en propriété exclusive, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation est la suivante :

Nom et municipalité de résidence du propriétaire véritable	Nombre d'actions ordinaires détenues au 6 mai 2002	Pourcentage des actions compte non tenu du placement de droits	Pourcentage des actions compte tenu du placement de droits ⁽¹⁾
MDC Corporation Inc. ⁽²⁾⁽³⁾ Toronto (Ontario)	20 466 375	74,2 % ⁽³⁾	83,5 % ⁽⁴⁾

Notes :

- (1) Dans l'hypothèse de la souscription de 15 625 000 actions ordinaires par MDC et d'aucune autre souscription.
- (2) Les actions ordinaires sont détenues tant au registre qu'en propriété effective.
- (3) 63,0 % après dilution.
- (4) 75,0 % après dilution. Compte non tenu de l'émission des actions ordinaires en vertu des présentes aux actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation conformément à la restructuration du capital et dans l'hypothèse où aucun autre droit n'est exercé.

RELEVÉ DES DIVIDENDES ET POLITIQUE

Maxxcom n'a déclaré ni versé aucun dividende sur les actions ordinaires depuis sa constitution. Maxxcom a actuellement pour politique de retenir tous les bénéfices pour appuyer la croissance de ses diverses activités. Par conséquent, il est prévu qu'aucun dividende ne sera versé par Maxxcom sur les actions ordinaires dans un avenir rapproché. Tout paiement de dividende futur sera déterminé par le conseil d'administration de Maxxcom en fonction des bénéfices de la Société, des besoins financiers et d'autres facteurs pertinents.

Les filiales de Maxxcom qui sont des sociétés d'exploitation distribuent généralement à Maxxcom et aux autres actionnaires sur une base trimestrielle, annuelle ou autre tous les flux de trésorerie disponibles.

PRÊTS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX HAUTS DIRIGEANTS

Au 31 décembre 2001 et au 6 mai 2002, le total des prêts consentis par la Société à tous les administrateurs, dirigeants et hauts dirigeants de la Société et les personnes ayant des liens avec eux dans le cadre de l'achat de titres de la Société aux termes d'un programme d'achat de titres, à l'exclusion de l'endettement usuel, s'élevait à 450 005 \$.

Le tableau suivant indique l'endettement des administrateurs, dirigeants, hauts dirigeants de la Société et des personnes qui leur sont liées envers la Société tant à la date du présent prospectus qu'au cours du plus récent exercice terminé aux termes des programmes d'achat de titres :

Nom et poste principal <u>au sein de la Société</u>	Rôle de la Société ou <u>d'une filiale</u>	Encours le plus élevé en 2001 (\$)	Encours au 6 mai 2002 (\$)	Nombre de titres financés achetés au moyen d'une aide financière <u>en 2001</u>	<u>Garantie du prêt</u>
Beverley A. Morden ⁽¹⁾ Ancienne présidente et chef de la direction	Bailleuse de fonds	450 005	450 005 ⁽²⁾	Néant	Actions ordinaires

Viki A. Lazaris Ancienne secrétaire et trésorière	Bailleuse de fonds	25 004	Néant ⁽³⁾	Néant	Actions ordinaires
---	-----------------------	--------	----------------------	-------	--------------------

Notes :

- (1) Ne comprend pas un prêt de 254 119 \$ fait par MDC à M^{me} Morden dans le cadre de l'acquisition de 23 639 actions ordinaires. MDC a également prêté 435 000 \$ à M^{me} Morden autrement que dans le cadre de l'achat de titres. Au 6 mai 2002, chacun de ces prêts était impayé.
- (2) M^{me} Morden a cessé d'être à l'emploi de la Société à compter du 14 janvier 2002. Le prêt dans le cadre de l'acquisition de 41 861 actions ordinaires demeure impayé au 6 mai 2002.
- (3) M^{me} Lazaris a cessé d'être à l'emploi de la Société à compter du 19 juin 2001. Le prêt dans le cadre de l'acquisition de 2 326 actions ordinaires a été remboursé à cette date.

À moins que le débiteur ne démissionne ou que les actions mises en gage ne soient vendues dans un certain délai, ou les deux, tous les prêts impayés ne portent pas intérêt et sont garantis par le gage des actions ordinaires achetées avec le produit du prêt. Les prêts sont généralement remboursables lorsque les actions ordinaires sont vendues ou à la suite de la cessation d'emploi.

Au 31 décembre 2001 et à la date du présent prospectus, il n'y avait aucun endettement global non réglé envers la Société de l'un des administrateurs, dirigeants et hauts dirigeants de la Société et des personnes qui leur sont liées conclu autrement que dans le cadre d'un achat de titres de la Société aux termes d'un programme d'achat de titres, exception faite de l'endettement usuel.

Les acquisitions de la Société sont généralement réalisées selon le modèle Perpetual PartnershipTM de la Société. Le prix d'achat des acquisitions par la Société est souvent constitué d'un paiement en espèces initial à concurrence de 50 % du prix d'achat pour la portion de l'entreprise acquise (généralement une participation de 50,1 % à 80 %) et des paiements en fonction des bénéfices futurs (subordonnés à l'atteinte de cibles convenues en matière de bénéfices) pour le solde du prix d'achat. Les contrats d'achat prévoient généralement des prêts par la Société ou ses filiales aux employés clés de la société d'exploitation afin d'acheter des titres de participation dans leur société au fil du temps. Les modalités des prêts varient mais en général ils sont garantis par un gage de la participation à acquérir. Bien qu'aucun prêt en particulier à un actionnaire qui est une société d'exploitation ne soit considéré par la Société comme étant important, le montant total des prêts impayés aux actionnaires qui sont des sociétés en exploitation au 31 décembre 2001 s'élevait à environ 3 000 000 \$ et à la date du présent prospectus, à environ 2 900 000 \$.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Sauf pour ce qui est indiqué aux présentes, aucun administrateur, haut dirigeant ou actionnaire principal ni aucune personne qui leur est reliée ou est membre de leur groupe n'a ou n'a eu un intérêt important, direct ou indirect, dans une opération au cours des trois années précédant la date du présent prospectus ou dans une opération projetée qui, dans tous les cas, a eu ou aura un effet important sur la Société, sauf pour ce qui est énoncé ci-dessous :

1. Le 5 avril 2001, la Société a émis 1 333 333 nouvelles actions ordinaires à une filiale en propriété exclusive de MDC en contrepartie d'un produit de 10 000 000 \$. Voir « Placements antérieurs de titres ». MDC est l'actionnaire principal de la Société. MM. Fogler, Gnat, Nadal et Pustil, actuellement administrateurs de la Société, sont également actuellement administrateurs de MDC. M. Nadal est également le président du conseil et chef de la direction de MDC.
2. La Société a conclu un contrat de conseils financiers avec MDC qui prévoit le paiement par la Société à MDC d'honoraires en contrepartie de la prestation de services en matière d'acquisition, de fusion et de conseils financiers à la Société. Sous réserve d'une réduction dans certaines circonstances, les honoraires reliés à une fusion, à une acquisition ou à une disposition réalisée par la Société s'élèvent à 1,5 % de la contrepartie versée ou reçue par la Société. Les honoraires pour les autres services fournis à la Société à l'occasion par MDC sont négociés au cas par cas. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la Société a versé à MDC des honoraires d'un montant d'environ 400 000 \$.
3. MDC s'est engagée à fournir à Maxxcom des fonds supplémentaires de 25 millions de dollars. Ces fonds, que la Société devrait recevoir au cours du deuxième trimestre de 2002, seront d'abord fournis sous forme de billet à vue non garanti dans l'attente de la réalisation du présent placement de droits. Le billet sera de rang inférieur à la facilité de crédit renouvelable de premier rang et à la débenture subordonnée garantie de Maxxcom et portera intérêt au taux annuel de 2,5 %. Il est prévu que MDC souscrira 25 millions de dollars en actions ordinaires aux

termes du présent placement de droits, le paiement de ces actions se faisant par le remboursement du capital de ce prêt. Il est prévu que le produit de 25 millions de dollars servira principalement à financer certaines obligations différées relatives au prix d'achat et à réduire la dette bancaire. Dans l'éventualité où Maxxcom ne serait pas en mesure de régler certaines de ces obligations, MDC est tenue, par contrat, de payer une partie de ces montants.

INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES CANADIENNES

De l'avis de Fogler, Rubinoff s.r.l., conseillers juridiques de la Société, le texte suivant est un sommaire des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent généralement à l'égard de l'acquisition de droits et d'actions ordinaires aux termes des présentes par des titulaires et porteurs qui, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la *LIR*) et à tout moment pertinent, transigent sans lien de dépendance, ne sont pas membres du groupe de la Société et détiennent leurs droits et leurs actions ordinaires acquises à l'exercice des droits à titre d'immobilisations.

Les droits et les actions ordinaires constituent en général des immobilisations pour les titulaires et les porteurs, à moins qu'ils ne les détiennent dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise de négociation ou de courtage de titres ou autrement dans le cadre d'une entreprise d'achat et de vente de titres ou ne les aient acquis au cours d'une opération ou d'opérations considérées un risque ou une affaire de caractère commercial. Certains porteurs dont les actions ordinaires pourraient ne pas être autrement admissibles à titre d'immobilisations pourraient y être admissibles en effectuant le choix irrévocable permis au paragraphe 39(4) de la *LIR*.

Le présent sommaire est fondé sur les dispositions actuelles de la *LIR*, les règlements pris aux termes de celle-ci et la compréhension qu'ont les conseillers juridiques des politiques administratives et des pratiques d'évaluation actuelles publiées de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (l'*ADRC*). Il tient compte de toutes les propositions spécifiques visant à modifier la *LIR* et les règlements pris aux termes de celle-ci annoncées publiquement par le ministre des Finances avant la date des présentes. Par contre, il ne tient pas compte ni ne prévoit de modifications à la loi ou aux politiques administratives ou pratiques d'évaluation, qu'elles soient apportées par une mesure législative, gouvernementale ou judiciaire. Le présent sommaire ne tient pas compte de la législation fiscale d'une province, d'un territoire ou d'un territoire étranger ni de questions relatives à ceux-ci. Le présent sommaire ne s'applique pas à un titulaire ou à un porteur qui est une *institution financière* au sens de l'article 142.2 de la *LIR*. Les titulaires et porteurs qui sont des *institutions financières* devraient consulter leurs propres conseillers fiscaux.

Le présent sommaire est fondé sur l'hypothèse que les droits sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto au moment de l'émission et jusqu'à midi (heure de Toronto) à la date limite. Il est également fondé sur l'hypothèse que les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto au moment de l'émission et en tout temps par la suite.

Le présent sommaire est de nature générale uniquement et ne se veut pas un avis juridique, fiscal ou autre à un titulaire de droits ou porteur d'actions ordinaires donné, ni ne devrait être interprété comme tel. Les titulaires et porteurs devraient consulter leurs propres conseillers fiscaux concernant les incidences fiscales qui s'appliquent à eux à la lumière de leur situation personnelle.

Résidents du Canada

Le texte suivant s'applique aux titulaires et porteurs qui, aux fins de la *LIR*, sont résidents du Canada à tout moment pendant qu'ils détiennent des droits ou des actions ordinaires.

Les titulaires et porteurs qui reçoivent des droits émis aux termes de la présente émission de droits ne seront pas tenus d'inclure la valeur des droits reçus aux termes des présentes dans le calcul du revenu aux fins de la *LIR*.

Un droit reçu aux termes des présentes aura un coût nul. Un droit acquis par un titulaire autrement qu'aux termes des présentes aura généralement un coût égal au prix d'achat versé pour ce droit par le titulaire. Aux fins de déterminer le prix de base rajusté de chaque droit détenu par un titulaire, le coût des droits ainsi acquis doit entrer dans la moyenne calculée du prix de base rajusté de tous les autres droits qu'il détient à titre d'immobilisations.

L'exercice des droits ne constituera pas une disposition de biens aux fins de la *LIR*. Une action ordinaire acquise par un titulaire à l'exercice des droits aura un prix égal au total du prix d'exercice versé pour l'action ordinaire et du prix de base rajusté des droits ainsi exercés pour ce titulaire. Aux fins du calcul du prix de base rajusté de chaque action ordinaire que le porteur détient, le prix des actions ordinaires ainsi acquises à l'exercice des droits doit entrer dans la moyenne du prix de base rajusté pour le porteur de toutes les autres actions ordinaires qu'il détient à titre d'immobilisations.

À la disposition ou disposition réputée d'un droit par un titulaire, un gain en capital (ou une perte en capital) sera réalisé (ou subie) dans la mesure où le produit de disposition pour ce titulaire est supérieur (ou inférieur) au total du prix de base

rajusté du droit pour ce titulaire et des frais raisonnables de disposition. La moitié du gain en capital (un *gain en capital imposable*) est comprise dans le revenu aux fins de la LIR, et la moitié d'une perte en capital peut être déduite des gains en capital imposables conformément aux règles détaillées de la LIR à cet égard.

À l'expiration d'un droit non exercé, un titulaire subira une perte en capital égale au prix de base rajusté du droit pour ce titulaire. Puisque le prix de base rajusté d'un droit non exercé détenu par un titulaire qui n'a pas acquis de droit autrement qu'aux termes de la présente émission de droits sera nul, l'expiration de ce droit ne donnera pas lieu à une perte en capital.

Non-résidents du Canada

Le sommaire suivant s'applique aux titulaires et porteurs qui, aux fins de la LIR, ne sont pas, n'ont pas été et ne seront pas des résidents du Canada et ne sont pas, n'ont pas été et ne seront pas réputés l'être à tout moment pendant qu'ils détiennent ou qu'ils ont détenu des actions ordinaires ou des droits, et n'utilisent pas ou ne détiennent pas et n'utiliseront pas ou ne détiendront pas leurs actions ordinaires ou leurs droits dans le cours de l'exploitation d'une entreprise au Canada (les *titulaires et porteurs non résidents*).

Les titulaires et porteurs non résidents ne seront pas assujettis à l'impôt fédéral sur le revenu au Canada à l'égard de la valeur des droits qui leur sont émis aux termes des présentes.

Les titulaires et porteurs non résidents ne seront en général pas assujettis à l'impôt aux termes de la LIR à l'égard d'un gain en capital réalisé à la disposition d'un droit (y compris à la disposition par l'agent de souscription pour le compte d'un titulaire ou porteur non résident), à moins que le droit ne soit un *bien canadien imposable* aux fins de la LIR et que le titulaire ou porteur ne soit pas admissible à un allègement aux termes d'une convention fiscale internationale applicable entre le Canada et le pays de résidence du titulaire ou porteur. Un droit sera un *bien canadien imposable* pour un titulaire ou porteur si, à un moment quelconque au cours de la période de 60 mois précédant immédiatement la disposition du droit, au moins 25 % des actions émises d'une catégorie ou d'une série de la Société, ont appartenu au titulaire ou porteur, à des personnes avec qui le titulaire ou porteur transige sans lien de dépendance, ou à un regroupement du titulaire ou porteur et de ces personnes. Aux fins de ce calcul, le titulaire ou porteur sera réputé être propriétaire de la totalité des actions qu'il a le droit d'acquérir aux termes de tous les droits et autres droits qu'il détient visant l'acquisition d'actions du capital-actions de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement les facteurs de risque décrits ci-dessous ainsi que les autres facteurs énoncés dans le présent prospectus avant d'investir dans les titres offerts aux termes des présentes.

Incertitudes économiques

L'industrie des communications et des services de marketing est cyclique et est assujettie aux effets des récessions économiques. La Société est également exposée aux risques que les clients changent leurs plans d'affaires ou réduisent leur budget de commercialisation. Par conséquent, les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société pourraient être touchés de façon défavorable et importante.

Accès aux capitaux

Outre les fonds que la Société génère à l'interne, celle-ci se fie à un accès à des facilités de crédit et à d'autres formes de financement pour son entreprise et pour s'acquitter d'obligations de paiement en fonction des bénéfices futurs ainsi que d'obligations de vente relatives à ses acquisitions. La Société devra par conséquent réunir des capitaux au moyen d'emprunts supplémentaires à court ou à long terme ou de l'émission de titres de participation supplémentaires. Bien que la Société ait été en mesure d'obtenir ce financement par le passé, rien ne garantit que les facilités de crédit et les autres formes de financement nécessaires demeureront disponibles ni que la Société pourra refinancer les dettes actuelles ou futures selon des modalités qui lui seront acceptables.

Un endettement supplémentaire peut se traduire par des frais d'intérêts accrus ou par une diminution du revenu net et l'émission de titres de participation supplémentaires pourrait entraîner une dilution des participations existantes.

Concurrence

L'industrie des communications et des services de marketing est hautement concurrentielle. La Société fait face à de la concurrence dans tous les principaux marchés dans lesquels elle exerce ses activités de la part de concurrents qui vont d'importantes multinationales à de petites et moyennes agences. La Société doit livrer concurrence à ces sociétés, entreprises et

agences afin de maintenir ses relations existantes avec ses clients et d'obtenir de nouveaux clients et contrats. Les facteurs de concurrence incluent la réputation créative, la direction, les relations personnelles, la qualité et la fiabilité des services et l'expertise dans des créneaux particuliers du marché. Même si le prix des services peut être un facteur de concurrence dans l'obtention de nouveaux clients, il est généralement de moindre importance une fois que la relation avec un client a été établie. Voir la rubrique intitulée « Activités de la Société – Concurrence ».

Dépendance envers le personnel clé

Le succès de la Société a été par le passé et il devrait continuer à être dépendant du leadership démontré par un certain nombre de membres de la direction clés. Si l'une de ces personnes quitte la Société, les relations qu'elle a avec les clients de la Société pourraient être perdues. De plus, la capacité de la Société à générer des produits d'exploitation dépend du nombre et de l'expertise des personnes à sa disposition pour travailler sur des projets. La concurrence pour obtenir des employés expérimentés et capables est, et elle devrait continuer à être, intense. Par conséquent, si la Société est dans l'impossibilité de retenir des employés existants ou d'engager de nouveaux employés au besoin, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être touchés de façon défavorable et importante.

Même si certains membres de la haute direction de sociétés d'exploitation de Maxxcom ont conclu des contrats d'emploi et des conventions de non-concurrence et de non-sollicitation, et même si certains membres de la haute direction ont conclu des conventions entre actionnaires en vertu desquelles ils peuvent subir des conséquences défavorables à titre d'actionnaires s'ils quittent leur emploi volontairement, ces conventions pourraient ne pas être efficaces pour aider la Société à conserver du personnel qualifié.

Consolidation des comptes

Récemment, les organismes multinationaux ont montré une tendance à consolider leurs fournisseurs de services de communications et de commercialisation afin qu'une seule entreprise les fournisse à l'échelle internationale. Par conséquent, les fournisseurs de services de communications et de commercialisation dotés d'une portée géographique plus vaste qui les positionne mieux pour fournir des services qui répondent à ces besoins peuvent avoir plus de succès à maintenir des affaires existantes ou à en établir de nouvelles. Dans la mesure où Maxxcom ne peut capitaliser sur cette tendance, les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société pourraient être touchés de manière défavorable et importante.

Risque de défaut de paiement à l'égard des comptes média

La Société engage des dépenses pour le compte de clients afin de réserver du temps et de l'espace média et elle touche des honoraires à cet égard. La différence entre le coût brut des médias et le bénéfice net qu'en tire la Société peut être importante. Même si la Société prend toutes les précautions contre des défauts de paiement pour ces services (tels que la facturation anticipée des clients) et qu'elle a historiquement un taux de défaut très bas, elle demeure quand même exposée au risque que des comptes clients importants soient irrécouvrables.

Évaluation et réalisation du fonds commercial

La Société a acquis un fonds commercial, déduction faite de l'amortissement, de 225,3 millions de dollars au 31 décembre 2001. Ce montant représente le coût des acquisitions en sus de la juste valeur des éléments d'actifs nets acquis, et dans une entreprise de services, comme les entreprises que la Société acquiert généralement, ceci correspond normalement à la composante la plus importante du prix d'achat. La Société surveille la valeur sous-jacente de cet élément d'actif; toutefois, il existe un risque que certains montants soient défavorablement touchés de manière permanente, ce qui aurait un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Réalisation des actifs d'impôts futurs

La Société a des actifs d'impôts futurs de 10,8 millions de dollars au 31 décembre 2001. Ce montant représente la différence entre la valeur comptable et l'assiette fiscale des immobilisations, du fonds commercial et des reports prospectifs de pertes d'exploitation pour lesquelles la récupération fiscale n'a pas encore été réalisée. La matérialisation de ces éléments d'actifs est fonction de la capacité de la Société à générer un revenu imposable futur au cours de périodes définies. Il existe un risque que la Société ne soit pas en mesure de générer un revenu imposable futur suffisant pour permettre la réalisation des actifs d'impôts futurs. Si tel était le cas, l'actif d'impôts futurs serait réduit au montant qui serait vraisemblablement réalisé, ce qui aurait possiblement un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Fluctuations des taux de change

Une partie importante des produits d'exploitation de la Société provient des États-Unis et celle-ci publie ses résultats en dollars canadiens. Par conséquent, des fluctuations importantes des taux de change pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Relation avec l'actionnaire principal

Une fois le présent placement de droits réalisé, MDC détiendra en propriété véritable jusqu'à quelque 83,5 % des actions ordinaires en circulation. En raison de cette propriété, MDC continuera d'être en mesure d'exercer un contrôle sur toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires, incluant l'élection des administrateurs et l'approbation de diverses transactions générales de même que certaines questions qui requièrent l'approbation par voie d'une résolution extraordinaire en vertu de lois sur les sociétés telles que certains changements fondamentaux. Cette concentration de propriété peut avoir pour effet de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société. Voir « Actionnaires principaux » et « Membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes ».

Absence de dividende

La Société ne prévoit actuellement pas verser de dividendes dans un avenir rapproché. L'intention actuelle de la Société est de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance à long terme. Voir la rubrique intitulée « Relevé de dividendes et politique ».

ARRANGEMENTS EN MATIÈRE DE CONSEILS

Aux termes d'un contrat daté du • 2002 (le *contrat de démarchage*), Maxxcom a retenu les services de Griffiths McBurney & Associés (le *placeur pour compte*) pour solliciter l'exercice des droits et fournir des services de conseils financiers dans le cadre du présent placement de droits. Maxxcom a convenu de verser au placeur pour compte une rémunération fixe de 400 000 \$ pour ses services et lui rembourser certaines menues dépenses.

La Société versera également une rémunération à tout courtier en placement (y compris le placeur pour compte) qui est membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières ou de la Bourse de Toronto (un *démarcheur*) dont le nom paraît à l'espace prévu à cette fin au recto du certificat de droits des frais de souscription de 0,02 \$ l'action souscrite, y compris les actions ordinaires supplémentaires aux termes du privilège de souscription supplémentaire, pour lesquelles une souscription est obtenue par le courtier en valeurs mobilières et acceptée par la Société aux termes des droits offerts aux présentes, sous réserve de frais minimaux de 75 \$ et maximaux de 1 500 \$. Dans le cas où un certificat de droits exercés aux termes du présent placement de droits ne porte aucun nom de démarcheur, le certificat de droits est réputé porter le nom du placeur pour compte. Aucuns frais de démarchage ne seront payables dans le cas de souscription de la part de dirigeants, d'administrateurs et d'employés de la Société et des membres du groupe de la Société.

CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des affaires, les seuls contrats auxquels la Société ou ses filiales sont actuellement parties, qui peuvent raisonnablement être considérés comme importants, sont les suivants :

1. le deuxième contrat de crédit modifié et mis à jour en date du 11 juillet 2001 entre Maxxcom et d'autres et une banque à charte canadienne, à titre d'agent administratif, et les principaux bailleurs de fonds de Maxxcom, (au sens qu'a cette expression dans ce contrat), en sa version modifiée, dont il est question aux rubriques « Restructuration du capital » et « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation »;
2. la débenture subordonnée datée du 11 juillet 2001 d'un montant en capital de 40 millions de dollars émise par Maxxcom à TD Capital pour son propre compte et à titre de mandataire des porteurs de celle-ci à l'occasion, en sa version modifiée, dont il est question aux rubriques « Restructuration du capital » et « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation »;
3. le contrat relatif aux bons de souscription daté du 11 juillet 2001 entre Maxxcom et TD Capital, en sa version modifiée, dont il est question aux rubriques « Restructuration du capital » et « Placements antérieurs de titres »;
4. le contrat de démarchage dont il est question à la rubrique « Arrangements en matière de conseils ».

Des exemplaires des contrats mentionnés ci-dessus peuvent être consultés pendant les heures normales d'ouverture aux bureaux de la Société situés au 35A Hazelton Avenue, Toronto (Ontario) M5R 2E3 pendant la période du placement des titres aux termes de la présente émission de droits.

PLACEMENTS ANTÉRIEURS DE TITRES

Le texte suivant est un sommaire des émissions d'actions ordinaires ou de titres convertibles en actions ordinaires ou de titres portant le droit d'acquérir des actions ordinaires effectuées par la Société au cours de la période de douze mois précédant immédiatement la date du présent prospectus, à l'exception des octrois d'options aux termes du régime :

1. l'émission le 25 avril 2002 d'un total de 286 666 actions ordinaires à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation aux termes du contrat d'achat par lequel Maxxcom a acquis la société d'exploitation;
2. l'émission le 9 avril 2002 d'un total de 350 221 actions ordinaires à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation aux termes du contrat d'achat par lequel Maxxcom a acquis la société d'exploitation;
3. l'émission le 18 septembre 2001 d'un total de 172 839 actions ordinaires à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation aux termes du contrat d'achat par lequel Maxxcom a acquis la société d'exploitation;
4. l'émission le 9 août 2001 d'un total de 312 029 actions ordinaires à certains actionnaires qui sont des sociétés d'exploitation aux termes du contrat d'achat par lequel Maxxcom a acquis la société d'exploitation;
5. l'octroi le 11 juillet 2001 d'un bon de souscription à TD Capital visant l'acquisition d'un maximum de 1 349 850 actions ordinaires. Voir « Restructuration du capital » et « Contrats importants ».

PROMOTEUR

MDC peut être considérée comme étant le promoteur de la Société au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières applicables en raison des initiatives qu'elle a prises en fondant et en organisant la Société. Voir « Membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes ».

EXPERTS

Avis et questions d'ordre juridique

Certaines questions d'ordre juridique concernant la présente émission de droits ont été examinées par Fogler, Rubinoﬀ s.r.l. et Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP pour le compte de la Société et par Blake, Cassels & Graydon s.r.l. pour le compte du placeur pour compte.

Participation des experts

À la date des présentes, les associés et avocats salariés de Fogler, Rubinoﬀ s.r.l., de Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP et de Blake, Cassels & Graydon s.r.l., en tant que groupes, sont propriétaires, dans l'ensemble, directement ou indirectement, de moins de 1 % des actions ordinaires en circulation.

VÉRIFICATEURS, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Les vérificateurs de la Société sont BDO Dunwoody LLP, comptables agréés, 60 Columbia Way, bureau 400, Markham (Ontario) L3R 0C9.

L'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts pour les actions ordinaires au Canada est la Compagnie Trust CIBC Mellon à ses bureaux principaux dans la ville de Toronto.

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces du Canada confère à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus et des modifications. Ces lois permettent également à l'acquéreur de demander la nullité, la révision du prix ou, dans certains cas, des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus contenant des informations fausses ou

trompeuses, ou par suite de la non-transmission du prospectus. Toutefois, ces diverses actions doivent être exercées dans des délais déterminés. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

Maxxcom Inc.
Bilans consolidés
(en milliers de dollars canadiens)

	Au 31 mars 2002 (non vérifiés)	Au 31 décembre 2001 (non vérifiés)
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	18 712 \$	25 888 \$
Débiteurs	108 448	95 675
Impôts à recouvrer	5 659	5 932
Frais payés d'avance et charges diverses	5 542	4 048
	138 361	131 543
Immobilisations et autres éléments d'actif	37 220	37 160
Impôts sur les bénéfices futurs	10 814	10 813
Écart d'acquisition	225 207	225 257
	411 602 \$	404 773 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	90 421 \$	92 737 \$
Contrepartie d'acquisition reportée	23 828	25 394
Produits reportés	29 485	22 110
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an	2 383	2 969
	146 117	143 210
Dette à long terme	108 433	105 054
Autres éléments de passif	1 328	970
Impôts sur les bénéfices futurs	4 163	4 140
	260 041	253 374
Par des actionnaires sans contrôle	5 405	5 762
	265 446	259 136
Capitaux propres		
Capital-actions (note 3)	141 832	141 832
Surplus d'apport	474	474
Gain ou perte de change cumulatif	9 625	9 915
Déficit	(5 775)	(6 584)
	146 156	145 637
	411 602 \$	404 773 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.**États consolidés des résultats****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non vérifiés)**

Pour les trimestres terminés les 31 mars	2002	2001
Facturation brute	140 337 \$	150 570 \$
Coûts directs	77 260	80 472
Bénéfice brut	63 077	70 098
Frais d'exploitation	56 771	60 833
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	6 306	9 265
Autres charges		
Amortissement	2 727	2 401
Intérêts, montant net	2 100	1 310
Part des actionnaires sans contrôle	732	1 833
Bénéfice avant impôts et charges d'écart d'acquisition	747	3 721
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(62)	1 024
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	809	2 697
Charges d'écart d'acquisition, déduction nette des impôts (556 \$ en 2001)	-	1 509
Bénéfice net	809 \$	1 188 \$
Bénéfice par action		
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition		
De base et dilué	0,03 \$	0,10 \$
Bénéfice net		
De base et dilué	0,03 \$	0,05 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.**États consolidés des bénéfices non répartis (déficit)
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifiés)**

Pour les trimestres terminés les 31 mars	2002	2001
Bénéfices non répartis (déficit), début du trimestre	(6 584) \$	10 705 \$
Bénéfice net pour le trimestre	809	1 188
	(5 775)	11 893
Prime payée au rachat d'actions ordinaires	-	(560)
Bénéfices non répartis (déficit), fin du trimestre	(5 775) \$	11 333 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.
États consolidés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifiés)

Pour les trimestres terminés les 31 mars	2002	2001
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net pour le trimestre	809 \$	1 188 \$
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net et le montant net des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	2 727	4 466
Frais de restructuration et autres, payés	(1 606)	-
Impôts sur les bénéfices futurs et autres	(340)	(200)
	1 590	5 454
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(7 365)	(3 514)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités d'exploitation	(5 775)	1 940
Activités d'investissement		
Placements et acquisitions	(1 703)	(38 501)
Nouvelles immobilisations	(2 576)	(3 118)
Diminution (augmentation) des autres éléments d'actif	108	(1 775)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(4 171)	(43 394)
Activités de financement		
Augmentation de la ligne de crédit renouvelable	2 964	22 782
Remboursement d'un emprunt à terme	(977)	(585)
Émission d'un titre de créance	752	153
Rachat d'actions ordinaires	-	(1 559)
Augmentation du capital-actions	-	10,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 739	30 791
Gain de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en monnaie étrangère	31	943
Diminution des espèces et quasi-espèces pendant le trimestre	(7 176)	(9 720)
Espèces et quasi-espèces, début du trimestre	25 888	29 493
Espèces et quasi-espèces, fin du trimestre	18 712 \$	19 773 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifié)

31 mars 2002

Mode de présentation

Les états financiers de Maxxcom Inc. (la « Société ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les états financiers intermédiaires. La direction est d'avis que les états financiers intermédiaires aient été dressés adéquatement au meilleur de son jugement en tenant dûment compte de leur importance relative. Ces états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui sont présentées par voie de notes dans les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001. Les principales conventions comptables suivies correspondent à celles qui l'ont été pour la préparation des états financiers annuels les plus récents, à l'exception de ce qui suit :

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le chapitre 3062 du *Manuel*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». En vertu des nouvelles recommandations, il ne faut plus amortir les actifs incorporels qui sont reconnus avoir une durée de vie indéterminée, mais les soumettre chaque année à un test de dépréciation comportant une comparaison de leur juste valeur avec leur valeur comptable. Des tests de dépréciation transitoires seront appliqués à l'écart d'acquisition durant l'exercice et le cas échéant, toute perte de valeur initiale sera portée au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Rémunération à base d'actions

Le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». En vertu de ce chapitre, les attributions directes d'actions ou l'engagement de passifs dont le montant est fonction du prix de l'action ordinaire doivent être mesurés à la juste valeur à chaque date d'arrêté des comptes, et la variation de la juste valeur doit être présentée dans l'état des résultats. Il est aussi suggéré, mais non exigé, d'utiliser la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur pour tous les autres plans de rémunération à base d'actions. Aucun des plans de la Société n'est admissible en tant que plan faisant une attribution directe d'actions ou qui engage des passifs dont le montant est fonction du prix de l'action ordinaire de la Société et, par conséquent, l'adoption des recommandations du chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers. La Société a choisi de ne pas utiliser la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur relativement à ses plans de rémunération à base d'actions, mais de présenter les renseignements pro forma sur les options octroyées après le 1^{er} janvier 2002. La Société ne constate aucun coût de rémunération lorsqu'elle octroie des options à des employés. Toute contrepartie payée par les employés à la levée d'options est portée au crédit du capital-actions.

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifié)

Estimations comptables

Pour préparer des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs ainsi que des actifs et des passifs éventuels présentés à la date des états financiers, et sur la présentation des produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à la lumière des renseignements additionnels qui deviendront connus dans l'avenir.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action) (non vérifiées)

31 mars 2002

1. Participation dans des entreprises sous contrôle conjoint

La Société comptabilise sa participation de 49 % dans Crispin Porter + Bogusky LLC, une entreprise sous contrôle conjoint, selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Le tableau suivant présente la quote-part de la Société des principaux éléments des états financiers de l'entreprise sous contrôle conjoint au 31 mars 2002 et pour le trimestre terminé à cette date.

Bilan	2002
Actif à court terme	12 113 \$
Actif à long terme	585
Passif à court terme	(11 690)
État des résultats	2002
Bénéfice brut	2 527 \$
Charges	2 108
Bénéfice net	<u>419 \$</u>

État des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) :	
Activités d'exploitation	666 \$
Activités d'investissement	(43) \$
Activités de financement	(169) \$

2. Frais de restructuration et autres

Au 31 mars 2002, 3 847 \$ de frais de restructuration et autres demeurent impayés et ont été inclus dans les créiteurs et charges à payer.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifiées)**31 mars 2002**

3. Capital-actions

Les opérations sur les options d'achat d'actions pour la période se résument comme suit :

	Options en circulation	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2000	1 939 745	10,62 \$
Octroyées en 2001	598 225	6,76
Annulées en 2001	(282 605)	9,80
En circulation au 31 décembre 2001	2 255 365	9,70
Octroyées	790 563	1,52
Annulées	(152 259)	9,75
En circulation au 31 mars 2002	2 893 669	7,46 \$

Au 31 mars 2002, 717 795 options d'achat d'actions pouvaient être levées au prix moyen pondéré de 10,58 \$ par action ordinaire.

	Nombre d'options d'achat d'actions	Fourchette des prix de levée	Durée contractuelle restante moyenne pondérée des options
	813 876	1,25 \$ à 1,50 \$	9,8
	15 307	3,20 \$ à 3,45 \$	9,4
	332 787	5,75 \$ à 6,50 \$	9,1
	137 746	8,00 \$ à 8,75 \$	8,6
	1 593 953	10,00 \$ à 10,75 \$	7,9
Options d'achat d'actions en circulation au 31 mars 2002	2 893 669		

Tel qu'il est précisé dans le sommaire des principales conventions comptables, la Société ne constate pas de coût de rémunération lorsque des actions sont émises aux employés.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**
(en milliers de dollars canadiens) (non vérifiées)**31 mars 2002**

Si un coût de rémunération avait été constaté en se fondant sur la juste valeur aux dates d'octroi, le bénéfice net et le bénéfice par action auraient été réduits aux montants pro forma suivants :

Bénéfice net	- présenté	809 \$
	- pro forma	422
Bénéfice de base et dilué par action		
	- présenté	0,03 \$
	- pro forma	0,02

La juste valeur marchande des options a été estimée au moyen du modèle Black et Scholes d'évaluation des options, compte tenu des hypothèses suivantes :

Taux de rendement des actions	0 %
Volatilité prévue	40 %
Taux d'intérêt sans risque	5 %
Durée prévue de l'option	3 ans

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens) (non vérifiées)****31 mars 2002**

4. Information sectorielle

La Société est exploitée comme une entreprise internationale qui fournit des services de marketing et de communications à des clients dans trois pays; elle n'a aucun secteur d'exploitation distinct. Ses services comprennent la publicité, le marketing direct, la gestion de bases de données, la promotion des ventes, les communications pour les entreprises, la recherche et la consultation, la dénomination et l'image de marque, et le marketing interactif.

Le tableau suivant présente certains renseignements sur la répartition géographique :

2002				
	Canada	États-Unis	Royaume- Uni	Total
Facturation brute	39 042 \$	95 347 \$	5 948 \$	140 337 \$
Bénéfice brut	18 139 \$	42 033 \$	2 905 \$	63 077 \$
Immobilisations et écart d'acquisition	27 517 \$	196 275 \$	25 541 \$	249 333 \$
2001				
	Canada	États-Unis	Royaume- Uni	Total
Facturation brute	33 993 \$	105 679 \$	10 898 \$	150 570 \$
Bénéfice brut	16 753 \$	47 375 \$	5 970 \$	70 098 \$
Immobilisations et écart d'acquisition	40 038 \$	179 150 \$	13 578 \$	232 766 \$

Le tableau suivant présente certains renseignements sur les types de services :

	2002	2001
Publicité	19 131 \$	23 019 \$
Gestion de bases de données et marketing direct	18 058	20 150
Promotion des ventes	9 959	9 731
Communications pour les entreprises	6 930	7 039
Recherche et consultation	4 781	4 145
Dénomination et image de marque	2 480	1 439
Marketing interactif et autres	1 738	4 575
	63 077 \$	70 098 \$

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Maxxcom Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Maxxcom Inc. (la « Société ») aux 31 décembre 2001 et 2000 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis (déficit) et des flux de trésorerie pour chacun des exercices de la période de trois ans terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2001 et 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices de la période de trois ans terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Toronto (Ontario)
Le 7 mars 2002

Maxxcom Inc.
Bilans consolidés
(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2001	2000
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	25 888 \$	29 493 \$
Débiteurs (note 3)	95 675	107 698
Impôts à recouvrer	5 932	-
Frais payés d'avance et charges diverses	4 048	3 212
	131 543	140 403
Immobilisations et autres éléments d'actif (note 4)	37 160	37 863
Impôts sur les bénéfices futurs (note 11)	10 813	3 742
Écart d'acquisition (note 5)	225 257	185 904
	404 773 \$	367 912 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	92 737 \$	97 345 \$
Contrepartie d'acquisition reportée	25 394	44 981
Impôts à payer	-	2 459
Produits reportés	22 110	12 999
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an (note 6)	2 969	2 802
	143 210	160 586
Dette à long terme (note 6)	105 054	53 606
Autres éléments de passif	970	1 267
Impôts sur les bénéfices futurs (note 11)	4 140	1 152
	253 374	216 611
Part des actionnaires sans contrôle	5 762	6 468
	259 136	223 079
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	141 832	130 342
Surplus d'apport (note 7)	474	-
Gain ou perte de change cumulatif (note 8)	9 915	3 786
Bénéfices non répartis (déficit)	(6 584)	10 705
	145 637	144 833
	404 773 \$	367 912 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

(Signé) Michael J.L. Kirby Administrateur

(Signé) David R. Shaw Administrateur

Maxxcom Inc.**États consolidés des résultats**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2001	2000	1999
Facturation brute	596 817 \$	605 030 \$	368 384 \$
Coûts directs	323 381	342 525	218 898
Bénéfice brut	273 436	262 505	149 486
Frais d'exploitation	240 888	216 483	121 609
Bénéfice d'exploitation avant les autres charges	32 548	46 022	27 877
Autres charges			
Frais de restructuration et autres (note 9)	14 200	-	-
Amortissement	10 273	7 023	2 879
Intérêts, montant net	6 456	1 675	109
Part des actionnaires sans contrôle (note 10)	5 666	12 937	8 365
	36 595	21 635	11 353
Bénéfice (perte) avant impôts et charges d'écart d'acquisition	(4 047)	24 387	16 524
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 11)	(2,565)	8 522	7 107
Bénéfice (perte) avant charges d'écart d'acquisition	(1 482)	15 865	9 417
Écart d'acquisition, déduction nette des impôts de 3 016 \$ (831 \$ en 2000, 296 \$ en 1999)	14 989	3 333	1 487
Bénéfice (perte) net(te) pour l'exercice	(16 471) \$	12 532 \$	7 930 \$
Bénéfice par action (note 12)			
Bénéfice (perte) avant charges d'écart d'acquisition			
De base et dilué	(0,06) \$	0,63 \$	0,40
Bénéfice (perte) net(te)			
De base et dilué	(0,62) \$	0,50 \$	0,33 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.
États consolidés des bénéfices non répartis
(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2001	2000	1999
Bénéfices non répartis, début d'exercice	10 705 \$	15 981 \$	8 051 \$
Bénéfice (perte) net(te) pour l'exercice	(16 471)	12 532	7 930
	(5 766)	28 513	15 981
Prime payée au rachat d'actions ordinaires (note 7)	(818)	-	-
Affectation au capital-actions à la réorganisation (note 7)	-	(17 808)	-
Bénéfices non répartis (déficit), fin d'exercice	(6 584) \$	10 705 \$	15 981 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.**États consolidés des flux de trésorerie**
(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2001	2000	1999
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) :			
Activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) net(te) pour l'exercice	(16 471) \$	12 532 \$	7 930 \$
Ajustements pour rapprocher le bénéfice (la perte) net(te) et le montant net des flux de trésorerie provenant de l'exploitation :			
Amortissement	18 740	11 187	4 662
Radiation d'écart d'acquisition	9 538	-	-
Frais de restructuration et autres, hors caisse	4 947	-	-
Frais de restructuration et autres, à payer	5 457	-	-
Impôts sur les bénéfices futurs et autres	(4 528)	(516)	372
	17 683	23 203	12 964
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 969)	(9 583)	13 419
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	14 714	13 620	26 383
Activités d'investissement			
Placements et acquisitions	(59 964)	(48 714)	(51 791)
Nouvelles immobilisations	(7 206)	(9 557)	(4 706)
Produit à la cession d'immobilisations	923	-	-
Augmentation des autres éléments d'actif	(5 061)	(4 167)	(1 530)
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(71 308)	(62 438)	(58 027)
Activités de financement			
Diminution de la dette bancaire	-	(398)	248
Augmentation de la ligne de crédit renouvelable	8 340	45 567	-
Émission d'une débenture subordonnée	40 000	-	-
Remboursement d'un emprunt à terme	(3 567)	(3 260)	-
Émission d'un titre de créance	2 896	1 717	1 960
Rachat d'actions ordinaires	(5 000)	-	-
Augmentation du capital-actions	10 000	55 407	-
Distributions à la société mère, montant net	-	(52 500)	44 446
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	52 669	46 533	46 654
Gain de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en monnaie étrangère	320	2 760	(1 039)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(3 605)	475	13 971
Espèces et quasi-espèces, début d'exercice	29 493	29 018	15 047
Espèces et quasi-espèces, fin d'exercice	25 888 \$	29 493 \$	29 018 \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre 2001 et 2000

Nature des activités

Maxxcom Inc. (« Maxxcom » ou la « société ») est constituée en société en vertu des lois de l'Ontario. Maxxcom est une entreprise canadienne de communications commerciales à services complets. Par l'entremise de ses filiales, la société fournit une gamme complète de services de communications au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les services de communications commerciales comprennent la publicité, le marketing direct, la gestion de bases de données, la promotion des ventes, les relations publiques, les relations avec les investisseurs, la recherche et la consultation, l'image de marque, les dénominations et le marketing interactif.

Mode de présentation

Ces états financiers comprennent les bilans consolidés et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis (déficit) et des flux de trésorerie de la totalité ou presque des sociétés qui formaient auparavant la division Communications and Marketing Services de MDC Corporation Inc. (« MDC »). La propriété de ces entreprises a été transférée à Maxxcom en mars 2000 en vertu de l'article 85 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, à leur coût fiscal respectif (la « réorganisation »). En échange de l'actif net transféré, la société a émis des actions spéciales et un titre de créance de 90 000 \$. Le produit tiré du placement initial de la Société a servi à rembourser une tranche de 52 500 \$ du titre de créance, et le solde de la dette et les actions spéciales ont été convertis en actions ordinaires.

La valeur comptable des éléments d'actif et de passif inscrits dans ces états financiers a été transférée selon la méthode de la fusion des intérêts communs, qui consiste à constater les éléments à la même valeur comptable que celle qui figure dans les états financiers des sociétés remplacées.

Périmètre de consolidation

Les états financiers comprennent les comptes de la société et ceux de toute filiale sous contrôle effectif, et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les acquisitions sont consolidées à compter de la date réelle d'acquisition, et les opérations et comptes intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens)

31 décembre 2001 et 2000

Placements	Les placements sur lesquels la société n'a pas de contrôle ou n'exerce pas d'influence notable sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur au marché.						
Immobilisations	Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé comme suit : <table><tr><td>Bâtiments</td><td>- 4 %, amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Ordinateurs, mobilier et agencements</td><td>- 20 à 50 %, amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td>- amortissement linéaire sur la durée du bail</td></tr></table>	Bâtiments	- 4 %, amortissement dégressif	Ordinateurs, mobilier et agencements	- 20 à 50 %, amortissement dégressif	Améliorations locatives	- amortissement linéaire sur la durée du bail
Bâtiments	- 4 %, amortissement dégressif						
Ordinateurs, mobilier et agencements	- 20 à 50 %, amortissement dégressif						
Améliorations locatives	- amortissement linéaire sur la durée du bail						
Frais reportés	La société capitalise les coûts directs relatifs au démarrage jusqu'au commencement des activités commerciales, auquel moment tous les coûts connexes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, sans dépasser cinq ans.						
Frais de financement reportés	Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt sous-jacent.						
Conversion des devises	Les actifs et les passifs libellés en devises inscrits à la valeur actuelle, sauf ceux des filiales étrangères, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la fin de l'exercice; les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction; les éléments des produits et des charges sont convertis au taux de change moyen mensuel pour l'exercice, sauf l'amortissement des immobilisations et autres éléments d'actif, qui est converti aux taux historiques des actifs sous-jacents. Les actifs et les passifs des filiales étrangères autonomes sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la fin de l'exercice, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les gains et les pertes de change non matérialisés à la conversion des comptes des filiales étrangères sont enregistrés comme élément distinct des capitaux propres.						

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens)

31 décembre 2001 et 2000

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'écart entre le prix payé et la juste valeur marchande des actifs corporels nets au moment de l'acquisition. La société amortit l'écart d'acquisition selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative variant entre 20 et 40 ans. L'écart d'acquisition découlant d'acquisitions effectuées après le 30 juin 2001 n'est pas amorti. La valeur comptable de l'écart d'acquisition est révisée chaque année en comparaison avec les flux de trésorerie non actualisés futurs prévus des activités sous-jacentes de la société. Toute baisse permanente de la valeur comptable de l'écart d'acquisition est passée en charges au cours de la période où la baisse est constatée.

Impôts sur les bénéfices futurs

Le 1^{er} janvier 2000, la société a adopté la méthode du report d'impôts variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, conformément aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Selon cette méthode, on détermine les actifs et passifs d'impôts futurs en fonction des écarts temporaires entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable dans les états financiers. On mesure ces écarts par application des taux d'imposition et des lois fiscales pratiquement en vigueur qui s'appliqueront au cours des exercices où ces écarts sont censés se résorber.

Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de l'avancement des travaux relativement aux contrats pour lesquels l'exécution des services doit se faire sur une période donnée. L'avancement des travaux est mesuré en se fondant soit sur a) la juste valeur du projet à chaque étape particulière par rapport à la juste valeur totale à l'achèvement, ou, b) les frais engagés à ce jour par rapport aux frais totaux prévus être engagés à l'achèvement. Les travaux en cours correspondent à la partie des produits qui ont été gagnés mais non facturés. Les frais facturés à l'avance aux clients sont enregistrés dans les produits reportés. Une provision est constituée pour toute perte éventuelle, s'il y a lieu, sur les travaux en cours dès que la possibilité d'une perte devient apparente.

Tous les autres produits sont enregistrés lorsque le service est fourni et/ou le produit est livré.

Maxxcom Inc.

Sommaire des principales conventions comptables (en milliers de dollars canadiens)

31 décembre 2001 et 2000

Bénéfice brut

Le « bénéfice brut » de la société est égal à la « facturation brute », moins le recouvrement de certains frais généralement classés comme des frais imputables aux clients. La « facturation brute » reflète tous les montants facturés par la société, c'est-à-dire les commissions gagnées sur la publicité dans les médias, les frais tirés de tous les autres services fournis, et le recouvrement des frais engagés, par exemple, pour le temps média et le matériel et les services de production. La « facturation brute » peut varier grandement selon le volume des frais imputables aux clients, lequel a en bout de ligne très peu d'incidence sur le « bénéfice brut ».

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société sont constitués des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Risque de crédit

Les actifs financiers de la société qui sont exposés à un risque de crédit sont principalement les espèces et quasi-espèces et les débiteurs. La concentration du risque de crédit pour ce qui est des débiteurs est limitée en raison du grand nombre de clients de la société et des délais de paiement généralement courts.

Juste valeur

La juste valeur de la dette à long terme de la société, fondée sur les taux courants des dettes ayant des modalités semblables et échéances, ne diffère pas de façon importante de la valeur comptable. La valeur comptable des autres instruments financiers, des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer, est comparable à sa juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Risque de change

Comme la société exerce des activités en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, elle fait face au risque que les fluctuations des deux devises principales qu'elle utilise nuisent à ses résultats, ses flux de trésorerie et ses capitaux propres. L'effet sur les résultats est limité en partie puisque les gains ou pertes de change découlant de la conversion des comptes des filiales étrangères sont reportés en tant qu'élément distinct des capitaux propres. Afin de limiter le risque de change, la société a emprunté des fonds en vertu d'une facilité de crédit renouvelable aux États-Unis pour couvrir l'investissement dans ses exploitations américaines. La société n'a pas conclu de contrats de change.

Maxxcom Inc.
Sommaire des principales conventions comptables
(en milliers de dollars canadiens)

31 décembre 2001 et 2000

Espèces et quasi-espèces	La société considère l'encaisse et les placements très liquides ayant une échéance à l'acquisition intérieure ou égale à trois mois comme des espèces et quasi-espèces. L'encaisse de la société est conservée dans des comptes de dépôts bancaires, et, à certains moments, son montant peut dépasser la limite assurée en vertu de l'assurance-dépôts fédérale. La société n'a subi aucune perte dans ces comptes et croit ne pas être exposée à un risque de crédit important sur ses espèces et quasi-espèces.
Rémunération à base d'actions	La société offre un régime de rémunération à base d'actions (note 7). Aucune charge de rémunération n'est constatée au titre du régime lorsque des options d'achat d'actions sont émises à des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des consultants de la société. Toute contrepartie versée à la société par ces particuliers à la levée d'options d'achat d'actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions.
Estimations comptables	Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui influent sur les montants présentés relatifs aux actifs et aux passifs à la date des états financiers, et sur la présentation des produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à la lumière des renseignements additionnels qui deviendront connus dans l'avenir.

Maxxcom Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

31 décembre 2001 et 2000

1. Acquisitions

La société a acquis les sociétés suivantes de services de communications commerciales. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple et consolidées à compter de la date respective de l'acquisition.

Acquisitions en 2001

Le 25 juillet 2001, la société a acquis 79,17 % de Grange Advertising Limited, société située à Londres, en Angleterre.

Le 15 juillet 2001, la société a acquis 100 % de McCool Communications, située à Atlanta, en Georgie.

Le 1^{er} mars 2001, la société a acquis 100 % de The Marketing Department LLC, située à Greenwich, au Connecticut.

Le 8 janvier 2001, la société a acquis 49 % de Crispin, Porter + Bogusky LLC, située à Miami, en Floride.

Acquisitions en 2000

Le 1^{er} septembre 2000, la société a acquis 60 % d'Interfocus Network Limited, située à Londres, en Angleterre.

Le 1^{er} septembre 2000, la société a acquis 100 % de Bratskeir & Company, Inc., située à New York, dans l'État de New York.

Le 1^{er} août 2000, la société a acquis 80 % de Pavlika Chinnici Direct, LLC, située à New York, dans l'État de New York.

Le 31 juillet 2000, la société a acquis 100 % de Mackenzie Marketing, Inc., située à Minneapolis, au Minnesota.

Le 30 avril 2000, la société a acquis 100 % de Wernimont & Paullus Inc., située à Cedar Rapids, en Iowa.

Le 1^{er} avril 2000, la société a acquis 80 % de TargetCom LLC, située à Chicago, en Illinois, 50,1 % de Bang!Zoom LLC située à San Francisco, en Californie, et 50,1 % de E-Telligence LLC qui a des bureaux à Chicago, en Illinois et à St. Louis, dans le Missouri.

Le 23 mars 2000, la société a acquis des actions supplémentaires dans diverses filiales actives en échange de 1 152 509 actions ordinaires.

Le 1^{er} mars 2000, la société a acquis 100 % de Fiola TMC, Inc., située à Minneapolis, au Minnesota.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

1. Acquisitions (suite)

L'actif acquis et la contrepartie versée s'établissent comme suit :

	2001	2000
Actif acquis à la juste valeur		
Actif	17 679 \$	29 592 \$
Passif	(15 203)	(22 118)
Part des actionnaires sans contrôle	(91)	(1 670)
Actif net acquis à la juste valeur	2 385	5 804
Écart d'acquisition	46 931	109 067
	49 316 \$	114 871 \$
Contrepartie		
Encaisse et billets	20 710 \$	45 976 \$
Actions ordinaires émises en contrepartie d'une participation supplémentaire dans diverses filiales actives	-	12 394
Actions ordinaires émises au moment de l'acquisition	3 194	7 382
Contrepartie supplémentaire - acquisitions de l'exercice	970	24 261
- acquisitions de l'exercice précédent	22 096	20 097
Autres frais de contrepartie et d'acquisition	2 346	4 761
	49 316 \$	114 871 \$

Outre la contrepartie versée relativement à ces acquisitions, la société peut devoir payer une contrepartie supplémentaire à l'atteinte de certains seuils de bénéfice. Selon le bénéfice de l'exercice courant, une contrepartie supplémentaire de 19 804 \$ (4

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

2. Participation dans une entreprise sous contrôle conjoint

La société comptabilise sa participation de 49 % dans Crispin Porter + Bogusky LLC, une entreprise sous contrôle conjoint, selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Le tableau suivant présente la quote-part de la société des principaux éléments des états financiers de l'entreprise sous contrôle conjoint au 31 décembre 2001 et pour l'exercice terminé à cette date.

Bilan	2001
Actif à court terme	8 134 \$
Actif à long terme	591
Passif à court terme	(7 967)
 État des résultats	
Bénéfice brut	8 555 \$
Charges	7 275
Bénéfice net	1 280 \$
 État des flux de trésorerie	
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) :	
Activités d'exploitation	(322) \$
Activités d'investissement	(151)
Activités de financement	(556)

3. Débiteurs

	2001	2000
Somme à recevoir de la société mère	1 411 \$	- \$
Créances clients	81 324	95 607
Travaux en cours non facturés	12 940	12 091
	95 675 \$	107 698 \$

Les sommes à recevoir de la société mère sont non garanties, ne portent pas intérêts et sont payables à vue.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

4. Immobilisations et autres éléments d'actif

	2001		2000	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Coût	Amortisse- ment cumulé
a) Immobilisations				
Terrain	205 \$	- \$	317 \$	- \$
Bâtiments	619	230	1 266	243
Ordinateurs, mobilier et agencements	47 151	28 781	41 196	22 353
Améliorations locatives	9 164	4 461	10 165	5 338
	57 139	33 472	52 944	27 934
b) Autres éléments d'actif				
Frais reportés	3 355	1 610	2 992	831
Billets et autres effets à recevoir	5 245	-	7 063	-
Frais de financement reportés	7 729	1 227	3 628	-
Placement de portefeuille	1	-	1	-
	16 330	2 837	13 684	831
	73 469 \$	36 309	66 628 \$	28 765
Coût moins l'amortissement cumulé		37 160 \$		37 863 \$

Les immobilisations comprennent des actifs loués en vertu de contrats de location-acquisition au coût de 5 134 \$ (3 946 \$ en 2000) et un amortissement cumulé de 1 751 \$ (1 238 \$ en 2000).

Les billets et autres effets à recevoir comprennent les sommes à recevoir d'employés, de dirigeants et d'administrateurs de la société et de ses filiales. Les billets garantis portent intérêts à des taux variant entre 0 % et le taux préférentiel, majoré de 1/2 %, sans modalité de remboursement fixe. Les effets à recevoir comprennent une somme de 1 703 \$ (1 853 \$ en 2000) due en vertu de prêts pour l'achat d'actions et sont garantis par des actions ayant une valeur marchande de 549 \$ au 31 décembre 2001.

Le placement de portefeuille représente une participation réelle de 18,9 % dans Cybersight Acquisition Co. Inc., une société de services professionnels interactifs située à Portland, en Oregon.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

5. Écart d'acquisition

	2001	2000
Coût	244 136 \$	194 835 \$
Amortissement cumulé	18 879	8 931
	225 257 \$	185 904 \$

6. Dette à long terme

	2001	2000
Facilité de crédit, comprenant 34 500 \$ US, échéant en mars 2005	56 133 \$	44 436 \$
Débeture garantie subordonnée, échéant en septembre 2005	40 000	-
Emprunt bancaire, portant intérêts au taux préférentiel, moins 0,5 %, de 3 300 \$ US (3 750 \$ US en 2000), échéant en mai 2003	5 256	5 623
Effets à payer, portant intérêts à des taux variant entre 2,25 % et 8,70 %, comprenant 586 \$ US (1 152 \$ US en 2000), échéant entre janvier 2002 et février 2004	2 298	3 113
Billet de banque à terme, portant intérêts au taux de 8,95 %, de 408 \$ US (749 \$ US en 2000), échéant en décembre 2003	649	1 123
Emprunts hypothécaires	-	328
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, comprenant 2 192 \$ US (1 042 \$ US en 2000), échéant entre janvier 2002 et décembre 2006	3 687	1 785
	108 023	56 408
Moins la tranche à moins d'un an, comprenant 1 269 \$ US (1 548 \$ US en 2000)	2 969	2 802
	105 054 \$	53 606 \$

Le montant maximal des emprunts pouvant être faits en vertu de la facilité de crédit se chiffre à 80 000\$ et porte intérêts à des taux qui dépendent des ratios financiers de la société et des taux créditeurs au Canada et aux États-Unis. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale, une remise en garantie d'actions de filiales, et la cession d'une dette intersociétés garantie.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

6. Dette à long terme (suite)

Le 11 juillet 2001, la société a émis une débenture garantie subordonnée de 40 000 \$ qui porte intérêts aux taux d'acceptation bancaire, majorés de 8 %. La débenture est garantie par un contrat de garantie générale, une remise en garantie d'actions de filiales et d'une dette intersociétés, qui sont subordonnés à la facilité de crédit. En relation avec la débenture, la société a émis au détenteur de la débenture des bons d'une durée de cinq ans pour la souscription d'au plus 1 349 850 actions ordinaires au prix de 9 \$ l'action et qui échoient en juillet 2006. La valeur des bons de souscription a été établie à la date de l'octroi à l'aide du modèle de Black et Scholes d'évaluation des options. Pour énoncer les hypothèses sous-tendant ce modèle, la direction s'est fondée principalement sur la négociation restreinte de l'action de la société, son cours et la durée ajustée rendant compte de la période d'exercice prévue des bons de souscription. Par conséquent, aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

L'emprunt bancaire est garanti par un contrat de garantie générale conclu avec une filiale particulière.

Le billet de banque à terme et les contrats de location-acquisition sont garantis par de l'équipement.

Les remboursements de capital en vertu de la dette à long terme pour les cinq exercices suivant le 31 décembre 2001 s'établissent approximativement comme suit :

2002	2 969 \$
2003	6 736
2004	1 084
2005	96 669
2006	565
	108 023 \$

Les intérêts payés pendant l'exercice se sont élevés à 7 070 \$ (2 677 \$ en 2000).

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

7. Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la société est le suivant :

Un nombre illimité d'actions spéciales participatives à droit de vote, convertibles au gré du porteur en des actions ordinaires. Au total, 300 actions spéciales ont été émises à MDC au moment de la constitution et au transfert des actifs à la société. Ce

Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Les variations du capital-actions ordinaires émis et en circulation sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 1999		
Conversion des actions spéciales et du titre de créance à la réorganisation, y compris l'attribution des bénéfices	17 874 001	52 391 \$
Échange contre une participation supplémentaire dans diverses filiales actives	1 152 509	12 394
Placement initial	5 800 000	62 350
Émis au moment d'acquisitions par achat	871 513	7 382
Frais d'émission d'actions, déduction nette des impôts à recouvrer de 2 768 \$	-	(4 175)
Solde au 31 décembre 2000	25 698 023	130 342 \$
Acquisitions par achat		
- émis	218 050	2 195
- à émettre	-	999
Achetés pour annulation 1)	(901 100)	(4 656)
Émis durant l'exercice comme contrepartie conditionnelle	590 208	2 952
Placement privé 2)	1 333 333	10 000
Solde au 31 décembre 2001	26 938 514	141 832 \$

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

7. Capital-actions (suite)

- 1) En février 2001, la société a fait une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vertu de laquelle elle peut acquérir jusqu'à concurrence de 1 284 900 de ses actions ordinaires entre le 23 février 2001 et le 22 février 2002. Les achats ont été faits sur le marché libre, au prix et au moment de toute opération particulière. Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la société a acheté pour annulation, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 901 100 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 5 000 \$. De ce nombre, 613 100 actions ordinaires ont été achetées à un prix supérieur à la valeur attribuée. L'excédent du prix d'achat sur la valeur attribuée, soit 818 \$, a été porté aux bénéfices non répartis. Un montant de 474 \$ a été inscrit dans le surplus d'apport relativement aux actions rachetées à une valeur inférieure à la valeur attribuée.
- 2) Produit du placement privé avec une filiale en propriété exclusive de MDC Corporation Inc., la société mère de la société.

La société a un régime d'options d'achat d'actions lui permettant d'octroyer jusqu'à concurrence de 3 702 378 options à des employés, des dirigeants, des administrateurs et des consultants de la société et de ses filiales. Toutes les options sont octroyées pour une durée maximale de dix ans à compter de la date de l'octroi et elles deviennent acquises dans une proportion de 20 % au cours de chacune des deux premières années, et le solde, à la troisième.

Les opérations sur les options d'achat d'actions pour l'exercice se résument comme suit :

	Options en circulation	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 1999	-	-
Octroyées en 2000	2 005 948	10,62 \$
Annulées en 2000	(66 203)	10,41
En circulation au 31 décembre 2000	1 939 745	10,62
Octroyées en 2001	598 225	6,76
Annulées en 2001	(282 605)	9,80
En circulation au 31 décembre 2001	2 255 365	9,70 \$

Au 31 décembre 2001, 357 581 options d'achat d'actions pouvaient être levées à un prix moyen pondéré de 10,64 \$ par action ordinaire.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

8. Gain ou perte de change cumulatif

Le gain ou perte de change cumulatif représente le gain (la perte) de change net(te) non matérialisé(e) sur l'investissement net de la société dans des entreprises étrangères autonomes aux États-Unis et au Royaume-Uni.

9. Frais de restructuration et autres

Au cours de l'exercice, la société a élaboré et mis en application un plan visant la réduction des frais d'exploitation fixes et l'abandon de certaines activités. Il a été décidé de 1) vendre certaines filiales qui offrent des services au secteur de la technologie, 2) de céder les activités de relations avec les investisseurs exercées dans un marché précis, et 3) de réduire le coût salarial et le coût d'occupation de certaines filiales de services intégrés.

La décision d'abandonner ces activités et de réduire les coûts susmentionnés a résulté en des frais de restructuration et autres de 14 200 \$, lesquels comprennent des frais au comptant estimatifs liés aux frais de fermeture d'installations et de mise à pied des employés et autres coûts totalisant 9 253 \$, et d'une moins-value hors caisse ou de charges estimatives relatives aux immobilisations et autres éléments d'actif de 4 947 \$. Au 31 décembre 2001, des frais de restructuration et autres de 5 457 \$ demeurent impayés et ont été inclus dans les créditeurs et charges à payer.

En rapport avec ces décisions, un écart d'acquisition de 9 538 \$ a été radié durant l'exercice.

10. Part des actionnaires sans contrôle

Ces montants représentent les paiements versés aux actionnaires sans contrôle des filiales en vertu des conventions des actionnaires respectives et les ajustements à la situation des actionnaires sans contrôle.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

11. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts de la société est composée de ce qui suit :

	2001	2000	1999
Impôts exigibles	(2 375) \$	8 206 \$	6 210 \$
Impôts futurs	(3 206)	(515)	601
	(5 581) \$	7 691 \$	6 811 \$

Le rapprochement des taux réglementaires est le suivant :

	2001	2000	1999
Charge d'impôts fondée sur le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 42,1 % (44,0 % en 2000; 44,3 % en 1999)	(9 288) \$	8 898 \$	6 530 \$
Augmentation (diminution) des impôts résultant des écarts permanents	2 798	(721)	501
Écarts de taux étrangers	210	(486)	(220)
Autres	699	-	-
	(5 581) \$	7 691 \$	6 811 \$

Information présentée dans les états des résultats :

	2001	2000	1999
Impôts sur les bénéfices	(2 565) \$	8 522 \$	7 107 \$
Impôts à recouvrer liés aux charges d'écart d'acquisition	(3 016)	(831)	(296)
	(5 581) \$	7 691 \$	6 811 \$

Les effets fiscaux des postes importants comprenant les actifs et passifs d'impôts futurs de la société sont les suivants :

	2001	2000
	long terme	long terme
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs de pertes d'exploitation	4 415 \$	1 292 \$
Écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations et de l'écart d'acquisition	6 398	2 450
	10 813 \$	3 742 \$
Passifs d'impôts futurs		
Écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations et de l'écart d'acquisition	4 140 \$	1 152 \$
	4 140 \$	1 152 \$

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

11. Impôts sur les bénéfices (suite)

Les impôts payés en espèces en 2001 se sont établis à 6 582 \$ (6 511 \$ en 2000; 5 529 \$ en 1999).

Au 31 décembre 2001, la société avait des reports prospectifs de pertes de 8 531 \$ environ se rapportant à certaines filiales, dont les avantages fiscaux ont été constatés dans ces états financiers. Les reports prospectifs de pertes expirent entre 2004 et 2021.

12. Résultat par action

À compter du 1^{er} janvier 2001, la société a adopté les recommandations du chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Résultat par action ». Le bénéfice (la perte) de base par action a été calculé(e) en se fondant sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Selon la nouvelle norme comptable, le calcul du bénéfice dilué par action augmente le nombre d'actions utilisé dans le calcul, lequel est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions. L'adoption de la nouvelle norme n'a pas modifié le calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, l'effet serait antidilutif.

13. Engagements et éventualités

La société loue des biens immobiliers et de l'équipement aux taux de base annuels approximatifs suivants :

2002	11 900
2003	11 100
2004	10 300
2005	10 200
2006	8 100
Par la suite	18 800

En vertu d'accords sur les dispositions des conventions des actionnaires, la société peut être tenue d'acquérir la totalité ou une partie des actions détenues par les actionnaires sans contrôle à un montant fondé sur les résultats de la filiale en question.

Au 31 décembre 2001, la société fait face à des réclamations pour des montants variés. Il n'est pas possible de déterminer les montants qui pourraient éventuellement être exigés de la société relativement à ces réclamations. Cependant, la direction est d'avis qu'aucune de ces réclamations n'aurait une incidence importante sur les affaires ou la situation financière de la société.

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

14. Information supplémentaire

Les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2000 excluaient les opérations hors caisse suivantes :

	2001	2000
Émission de billets payables à la réorganisation	- \$	90 000 \$
Conversion d'un effet à payer en actions ordinaires	-	37 500
Actions émises en échange d'une participation supplémentaire dans diverses filiales actives	-	12 394
Actions ordinaires émises au moment d'acquisitions	5 147	7 382
Actions ordinaires qui seront émises au moment d'acquisitions	999	-
Avantage fiscal des frais d'émission d'actions crédité au capital-actions	-	2 768
Contrepartie d'acquisition reportée	19 804	44 981

15. Information sectorielle

La société est exploitée comme une entreprise internationale qui fournit des services de marketing et de communications à des clients dans trois pays; elle n'a aucun secteur d'exploitation distinct. Ses services comprennent la publicité, le marketing direct, la gestion de bases de données, la promotion des ventes, les communications internes, la recherche et la consultation, la dénomination et l'image de marque, et le marketing interactif.

Le tableau suivant présente certains renseignements sur la répartition géographique :

2001				
	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Total
Facturation brute	145 380 \$	414 345 \$	37 092 \$	596 817 \$
Bénéfice brut	69 128 \$	183 941 \$	20 367 \$	273 436 \$
Immobilisations et écart d'acquisition	27 732 \$	195 547 \$	25 645 \$	248 924 \$

2000				
	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Total
Facturation brute	147 113 \$	443 826 \$	14 091 \$	605 030 \$
Bénéfice brut	70 161 \$	183 655 \$	8 689 \$	262 505 \$
Immobilisations et écart d'acquisition	40 049 \$	158 006 \$	12 859 \$	210 914 \$

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

15. Information sectorielle (suite)

	1999			
	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Total
Facturation brute	137 724 \$	230 660 \$	- \$	368 384 \$
Bénéfice brut	66 710 \$	82 776 \$	- \$	149 486 \$
Immobilisations et écart d'acquisition	25 069 \$	74 311 \$	- \$	99 380 \$

Le tableau suivant présente certains renseignements sur les types de services :

	2001	2000
Publicité	86 134 \$	95 220 \$
Gestion de bases de données et marketing direct	78 469	68 192
Promotion des ventes	43 514	37 595
Communications internes	22 612	23 689
Recherche et consultation	21 391	18 175
Dénomination et image de marque	12 572	3 741
Marketing interactif et autres	8 744	15 893
	273 436 \$	262 505 \$

Maxxcom Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)**

31 décembre 2001 et 2000

16. Opérations entre apparentés

	2001	2000	1999
Intérêts et honoraires de consultation facturés par MDC et des sociétés liées	700 \$	1 637 \$	- \$
Remboursement de frais par MDC relatifs aux départs et à d'autres services	1 196	-	-
Vente de services à MDC et à des sociétés liées	1 073	1 948	444
Achat de services de MDC et de sociétés liées	902	181	35

La société est partie à une convention de conseils financiers avec MDC en vertu de laquelle la société verse des honoraires en échange de conseils financiers et de services de regroupement d'entreprises. Sous réserve d'une diminution dans certaines circonstances, les honoraires liés à une fusion, une acquisition ou une cession effectuée par la société correspondent à 1,5 % de la contrepartie payée ou reçue par la société. Les honoraires versés pour les autres services fournis par MDC sont négociés au cas par cas.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU PROMOTEUR

Le 6 mai 2002

Le texte qui précède constitue un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants ayant trait aux titres offerts, comme l'exigent la partie 9 de la *Securities Act* (Colombie-Britannique), la partie 8 de la *Securities Act* (Alberta), la partie XI de la *Securities Act, 1988* (Saskatchewan), la partie VII de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Manitoba), la partie XV de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), l'article 64 de la *Securities Act* (Nouvelle-Écosse), l'article 13 de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (Nouveau-Brunswick), la partie 11 de la *Securities Act* (Île-du-Prince-Édouard) et la partie XIV de la *Securities Act, 1990* (Terre-Neuve et Labrador) et leurs règlements respectifs pris aux termes de celles-ci, et ne contient aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et des règlements pris aux termes de celle-ci.

(signé) Harold Reiter
Chef de la direction

(signé) Glenn W. Gibson
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration

(signé) Michael J.L. Kirby
Administrateur

(signé) David R. Shaw
Administrateur

**Promoteur
MDC CORPORATION INC.**

(signé) Miles S. Nadal
Président du conseil et
chef de la direction

ATTESTATION DU PLACEUR POUR COMPTE

Le 6 mai 2002

À notre connaissance, le texte qui précède constitue un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant aux titres offerts, comme l'exigent la partie 9 de la *Securities Act* (Colombie-Britannique), la partie 8 de la *Securities Act* (Alberta), la partie XI de la *Securities Act, 1988* (Saskatchewan), la partie VII de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Manitoba), la partie XV de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), l'article 64 de la *Securities Act* (Nouvelle-Écosse), l'article 13 de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (Nouveau-Brunswick), la partie 11 de la *Securities Act* (Île-du-Prince-Édouard) et la partie XIV de la *Securities Act, 1990* (Terre-Neuve et Labrador) et leurs règlements respectifs pris aux termes de celles-ci, et ne contient aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et des règlements pris aux termes de celle-ci.

GRIFFITHS McBURNEY & ASSOCIÉS

(signé) Jason Robertson